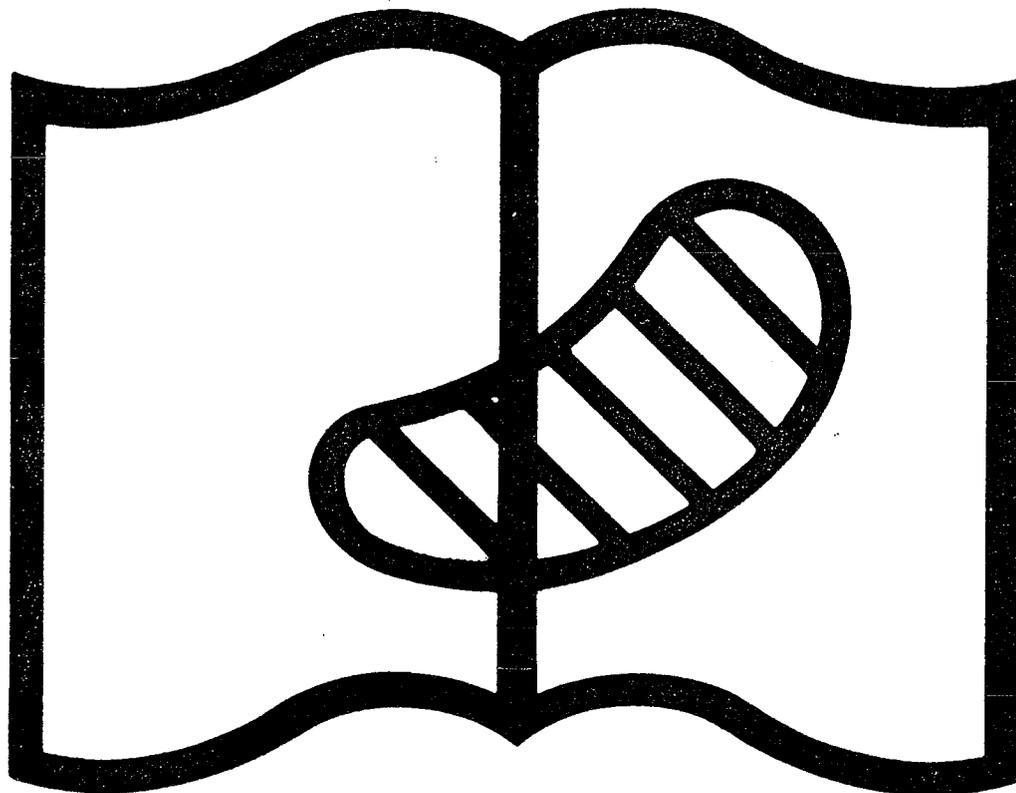


**Dallemagne J.**

*Physiologie de la volonté.*

**Masson et Cie**

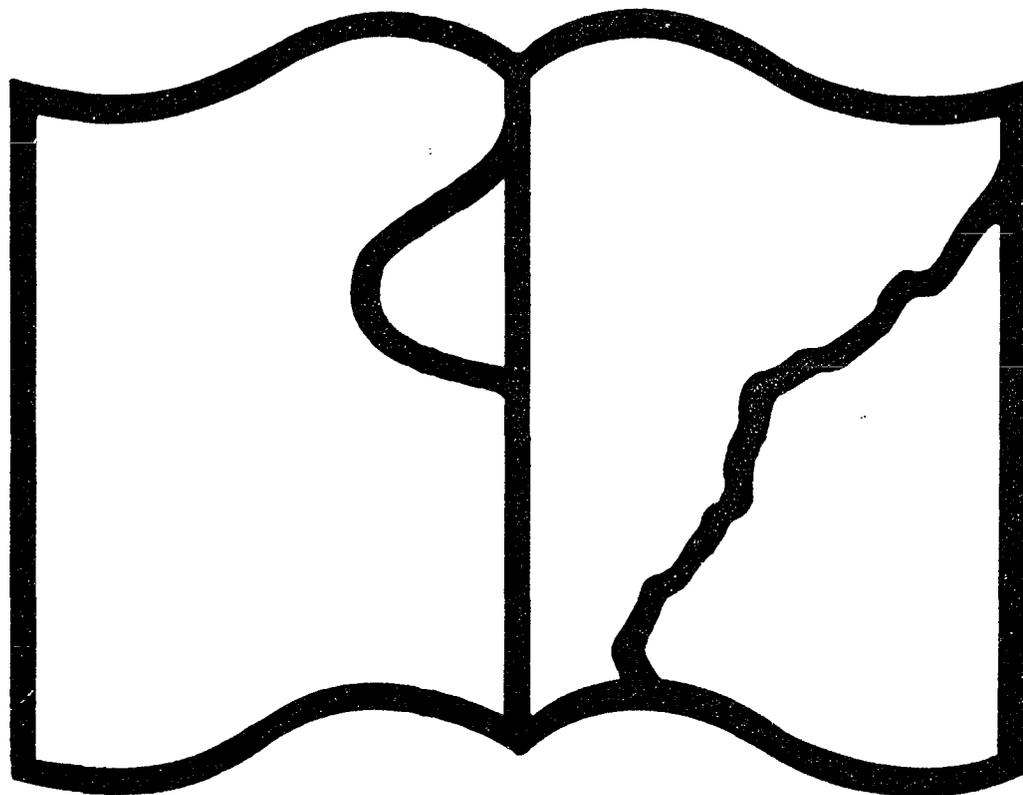
**Paris 1897**



Symbole applicable  
pour tout, ou partie  
des documents microfilmés

Original illisible

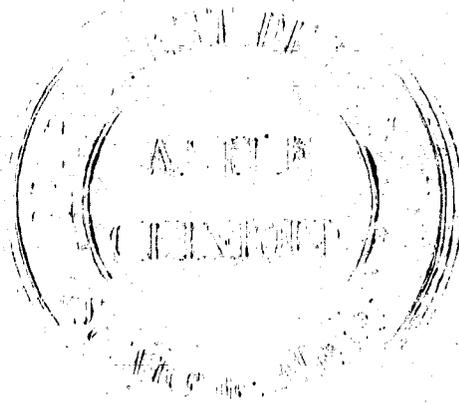
**NF Z 43-120-10**



Symbole applicable  
pour tout, ou partie  
des documents microfilmés

Texte détérioré — reliure défectueuse

**NF Z 43-120-11**



725

3782

ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE

DES

AIDE-MÉMOIRE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LÉAUTÉ, MEMBRE DE L'INSTITUT.

ALLEMAGNE — Physiologie de la Volonté

1

*Ce volume est une publication de l'Encyclopédie  
scientifique des Aide-Mémoire ; F. Lafargue, ancien  
élève de l'École Polytechnique, Secrétaire général,  
169, boulevard Malesherbes, Paris.*

N° 201 B

ENCYCLOPÉDIE SCIENTIFIQUE DES AIDE-MÉMOIRE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. LÉAUTÉ, MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

# PHYSIOLOGIE DE LA VOLONTÉ

PAR LE

**D<sup>r</sup> J. DALLEMAGNE**

Professeur de Médecine légale  
à l'Université de Bruxelles



PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS, | GAUTHIER-VILLARS ET FILS,  
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE | IMPRIMEURS-ÉDITEUR  
Boulevard Saint-Germain, 120 | Quai des Grands-Augustins, 55,  
(Tous droits réservés)

*OUVRAGES DE L'AUTEUR PARUS  
DANS LA COLLECTION DE L'ENCYCLOPÉDIE*

---

- I. Les Stigmates anatomiques de la Criminalité.**
- II. Les Stigmates biologiques et sociologiques de la Criminalité.**
- III. Les nouvelles Théories de la Criminalité.**
- IV. Physiologie de la Volonté.**

## PREFACE

---

Cette étude et celles qui s'y rattachent sont d'ordre exclusivement pratique ; elles ont uniquement pour but l'examen et la solution de questions positives ; elles s'inspirent avant tout de considérations et de nécessités d'un caractère professionnel.

Car, malgré l'abandon de l'ancienne théorie des facultés de l'âme, la volonté persiste dans la pensée et le langage modernes, à la façon d'une notion sans cesse répétée et utilisée. Nous parlons constamment de volonté tant au point de vue des individus qu'au point de vue des collectivités ; l'instituteur, l'homme d'éducation s'efforcent de la développer, de la dresser ; le médecin cherche, dans les défaillances et les altérations de la volonté, les moyens d'établir un diagnostic, un pronostic ; l'aliéniste se sert de la volonté comme d'un élément d'appréciation et de mesure dans le discernement et la différenciation des troubles mentaux ; l'expert est, par mission, obligé de

l'analyser, de l'évaluer, de la doser ; le magistrat la fait intervenir chaque jour dans l'indulgence ou la sévérité de ses décrets.

La volonté reste donc comme une notion concrète dans la plupart des actes et des manifestations de la vie individuelle et collective. C'est encore en son nom qu'on apprécie et classe les hommes ; qu'on leur concède ou leur refuse des qualités ; qu'on juge leurs actes ; qu'on leur laisse ou non la libre disposition de leurs biens ou de leurs personnes ; qu'on les prive de liberté ; que leur tête condamnée est soustraite à la mort ou tombe sous le couperet du bourreau.

Une notion qui pénètre à ce point nos habitudes, nos idées, nos mœurs, nos institutions, ne peut rester imprécise et vague ; elle ne peut surtout demeurer sous le discrédit dont une nouvelle conception de nos facultés psychiques semble l'accabler. Il devient important de chercher à préciser ce que nous devons entendre dorénavant par volonté. La science, en ruinant la volonté comme faculté spéciale, nous paraît avoir assumé la mission d'une explication nouvelle. Car, tous les faits, tous les actes marqués d'un caractère volontaire subsistent malgré la négation de la volonté comme abstraction psychique ; leur portée n'en est ni réduite ni modifiée. La science ne peut méconnaître la réalité des choses qu'elle a le devoir d'analyser et d'étudier. Or,

jusqu'à ce jour une physiologie de la volonté, basée sur les données de la psycho-physiologie, a fait plus ou moins défaut. Nous ne la retrouvons qu'à l'état fragmentaire, écrite dans un esprit spécial et pour des fins particulières, dans les ouvrages de Romanes et de Sergi. Une physiologie de la volonté, conçue dans le but de fournir les éléments méthodiques d'une pathologie de la volonté, et d'une détermination du rôle de la volonté dans les questions de responsabilité, reste un desideratum à peine ébauché. Nous allons essayer de combler cette lacune. Car, nous croyons que pour parler rationnellement de pathologie de la volonté, pour apprécier la volonté dans les questions d'éducation, de pédagogie, de psychologie, d'aliénation, de responsabilité, il est nécessaire, au préalable, d'établir définitivement ce que nous devons entendre par physiologie de la volonté.

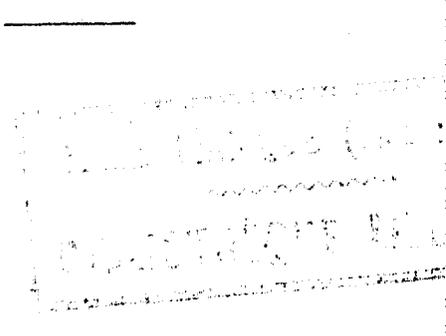
Toutefois, avant d'aborder définitivement notre sujet, nous entendons dire très clairement comment nous comprenons la physiologie de la volonté. Et, au préalable, nous tenons à déclarer qu'il ne s'agit nullement de l'étude d'une volonté que nous nommerons physiologique en opposition avec une autre volonté appelée pathologique. Nous ignorons ce qu'est la volonté ainsi élevée à l'état d'entité psychologique. Nous ne nous proposons pas davantage d'étudier un

groupe de manifestations volontaires physiologiques que nous séparerions *a priori* d'un autre groupe fait de volitions pathologiques. Nous manquons d'un critérium suffisant pour opérer un pareil triage préalablement à toute étude du mécanisme des volitions. Notre but est plus modeste et plus simple.

Nous désirons étudier la physiologie générale des actes volontaires, c'est-à-dire les processus physiologiques qui caractérisent et accompagnent les volitions. Nous voulons uniquement chercher à traduire en mécanismes cérébraux les formules de la psychologie. Nous concevons la volition comme composée d'une succession de réactions physiologiques qui lui forment une individualité à part parmi les manifestations de l'esprit; car elle possède un mécanisme général que nos connaissances des fonctions du cerveau permettent aujourd'hui de nous représenter assez fidèlement. Ce mécanisme nous paraît appartenir en propre à toutes les volitions, quelles qu'elles soient. Et c'est la raison du caractère synthétique de cette étude qui ne cherchera en aucune façon à sortir de son cadre exclusivement objectif. Nous voudrions donc fixer la physiologie générale des manifestations de la volonté, comme à-propos de l'ensemble des faits physiologiques, on a fini par constituer une physiologie générale tout court; cette physiologie

générale valant à la fois et pour la physiologie spéciale et pour la pathologie.

Nous serons par conséquent physiologiste avant tout. La psychologie de la volonté est du reste admirablement faite depuis longtemps. L'observation interne est allée jusqu'aux confins de ses territoires. Elle a dissocié ce qu'on pourrait appeler les temps psychologiques de la volition. Il s'agit de substituer à ces conceptions, toujours forcément vagues, des substrata physiologiques ; de chercher à nous représenter physiologiquement les concepts subjectifs. C'est un travail de mise au point qui s'impose et qui s'impose, du reste, bien au delà des limites de notre sujet. Car les temps approchent où la psychologie subjective devra subir cette traduction objective sous peine de rester ce qu'elle est depuis des siècles : la science ondoyante, fluctuante, que chacun comprend et interprète au gré de ses impressions, de ses préférences et de la tournure de son esprit.





## CHAPITRE PREMIER

---

### L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE CONCEPTION DE LA VOLONTÉ

L'ancienne conception de la volonté faisait partie d'une systématisation *a priori* du mécanisme psychique. L'esprit et ses manifestations étaient considérés, dans cette systématisation, comme résultant de l'action d'un principe immatériel, sur nos centres nerveux. Ce principe était doté, doué de facultés ; l'une d'elles constituait la volonté. La volonté était sollicitée par nos tendances individuelles ainsi que par les influences du milieu. Mais cette sollicitation n'avait d'autre but que d'éveiller son activité, de la décider à agir. Elle restait indépendante des motifs qui la poussaient à l'action. Elle représentait une force interne destinée à faire équilibre aux forces intérieures et externes. Elle symbolisait une entité psychique.

Les sciences naturelles et particulièrement la

physiologie ont ruiné progressivement cette hypothèse des facultés de l'âme. Elles ont montré la fonction liée à l'organe, à sa nature, à sa structure, aux conditions même de son activité. La connaissance de plus en plus précise du mécanisme cérébral n'a plus laissé de place aux conjectures anciennes. Les manifestations de la volonté sont apparues comme déterminées par les agents physiologiques habituels. L'existence d'un principe destiné à vouloir en dehors des nécessités organiques, a paru contraire à toutes les découvertes de la psycho-physiologie. Définitivement, la science proclame l'inexistence de la volonté comme faculté indépendante, comme entité psychique. Elle déclare que volonté n'est désormais qu'un mot vide de sens, et elle ne reconnaît comme pourvues de caractères positifs, comme susceptibles d'analyse, que les volitions.

Malheureusement il semble que la science moderne ait jugé, par cette déclaration, la question tranchée et le problème résolu. Elle n'a guère cherché à préciser ce qu'il fallait entendre par volitions. Elle a paru croire qu'en anéantissant l'ancienne hypothèse et reversant les manifestations volontaires dans l'ensemble des opérations de l'esprit, elle avait accompli sa tâche. Elle s'est bornée à détruire, sans essayer de reconstituer. C'était une première inconséquence.

On pourrait lui en reprocher une seconde. La

science oublie très souvent qu'elle a déclaré un jour qu'il n'y avait plus de volonté et qu'il ne pouvait plus être question que de volitions. Sous les volitions, elle recherche instinctivement ce je ne sais quoi qui les distingue, les caractérise, et qu'elle se surprend à dénommer de nouveau du nom de volonté. L'esprit du psychologue physiologiste sent malgré tout, une lacune subsister dans ses connaissances ; il comble cette lacune à l'aide d'un mot démodé, déclarant, du reste, qu'il garde l'étiquette sans la chose.

Même dans la bouche de ceux qui sont complètement acquis à la conception nouvelle, la contradiction est de tous les jours. Ils parlent sans cesse de l'éducation de la volonté, de son énergie et de ses défaillances. Ils nous la montrent toujours, comme par le passé, tantôt s'exerçant librement et tantôt circonvenue par des influences qui l'entravent, la paralysent ou la neutralisent. La volonté est, comme jadis, à la merci d'intentions louables ou vouée à l'exécution des pires combinaisons. Elle continue à attester l'équilibre ou le désarroi de nos facultés. Les traités d'éducation s'efforcent d'indiquer les recettes les plus utiles à son développement, alors même que ces traités sortent des plumes les moins orthodoxes. Les ouvrages de psychologie positive font encore à la volonté les honneurs de longs et savants chapitres.

Des aliénistes, déterministes impénitents, se servent régulièrement de la volonté comme d'un important critérium psychiatrique. Il est des monographies du plus haut intérêt, qui traitent des maladies de la volonté et débutent par la négation de son existence. La plupart des médecins experts, ont, depuis longtemps, perdu la foi, et cependant leurs rapports parlent couramment de la volonté, l'évaluent, l'apprécient, la déclarent saine ou morbide, forte ou faible, la dosent même, tout comme si rien ne s'était passé. Enfin, chose plus grave, cette volonté dont la science affirme l'inexistence, la justice formule chaque jour en son nom — sans parfois y croire davantage pour cela — des sentences contre la fortune, la liberté, la vie des citoyens.

Cette seconde inconséquence vaut donc la première ; elle la dépasse même en importance et en gravité ; toutefois, malgré ses allures, elle n'est qu'une inconséquence. Car nous croyons que ces agissements perpétuant une tradition ne sont irrationnels, contradictoires, surannés, qu'en apparence. En réalité, il n'y a là qu'une équivoque que les temps dissiperont progressivement. La science nie la volonté comme faculté psychique ; mais elle reconnaît l'existence d'une catégorie spéciale d'actes dits volontaires. Elle sait que, parmi les manifestations de l'activité individuelle, certaines d'entre elles sont mar-

quées de caractères particuliers. Elle n'ignore pas que ces manifestations traduisent des propriétés intimes du système nerveux, de l'organisme entier ; qu'elles ont une très grande valeur par ce qu'elles révèlent d'intangible dans la nature de nos fonctions ; qu'elles trahissent une manière de réagir, liée indissolublement à l'individualité de nos éléments ; qu'elles sont de réels réactifs extériorisant les propriétés cachées qui caractérisent notre individualité. Et c'est cette tendance réactionnelle, que ces manifestations mettent en évidence et dont elles spécifient la nature, que la science persiste à dénommer du nom de volonté.

Et, moyennant ces explications, la contradiction disparaît ; il reste permis de continuer à parler de volonté ; l'analyse des manifestations de la volonté redevient un chapitre important de la psychologie. Mais n'oublions pas, toutefois, que pareille manière de faire n'est logique qu'à condition de renoncer la volonté une, indépendante et indivisible ; de replacer ailleurs, dans des propriétés et des mécanismes parfois même insoupçonnés, les attributs de cette soi-disant faculté ; de chercher à préciser le caractère des volitions, leur genèse, les conditions de leur normalité, les raisons de leur anormalité ; d'étudier la volonté comme un attribut synthétique ou comme une modalité fonctionnelle de certaines

de nos manifestations ; de la ramener aux processus connus de la psycho-physiologie ; d'abandonner tout échafaudage théorique construit sur elle par les anciennes doctrines ; et finalement de commencer par un acquiescement aux principes mêmes d'où est issue cette nouvelle manière d'envisager les actes dits volontaires.

Or, cette conception a des assises très vastes et remonte aux débuts même de la philosophie scientifique moderne. Elle repose sur la notion du déterminisme physiologique le plus rigoureux. Elle a pour base la loi de l'action liée à la réaction devenue principe fondamental de toutes nos manifestations vitales, des plus inférieures aux plus élevées. La fonction n'est jamais que la mise en activité de l'organe sous l'incitation des conditions matérielles inhérentes et nécessaires à cette activité ; les fonctions psychiques ne font pas exception à la règle ; elles traduisent le fonctionnement du cerveau, fonctionnement lié exclusivement à ses conditions internes, ainsi qu'aux influences externes.

Il n'existe donc pas, parmi les manifestations psychiques, des actes qui seraient l'émanation d'une force étrangère à l'organisme et d'autres qui relèveraient mécaniquement, automatiquement de la substance nerveuse. Toutes ces manifestations procèdent de causes de même nature ; elles sont conçues sur un même plan ; elles sont

symétriquement construites ; elles varient en importance, en complexité, mais toutes ont pour type l'acte réflexe dont elles ne sont que des variantes.

Mais, encore une fois, tout n'est pas dit, du moment qu'on a affirmé le caractère réflexe de nos volitions. En affirmant ce caractère, on se borne à restituer aux volitions une de leurs qualités essentielles ; on les oblige à rentrer dans le cadre des processus biologiques ; mais on ne fait rien pour les distinguer de l'infinie variété de ces processus avec lesquels on les confond. Ce n'est cependant qu'en leur reconstituant une personnalité physiologique qu'on compensera la privation de l'étiquette collective que leur attribuait la faculté dont elles semblaient l'émanation. Le mot volition n'est qu'un signe destiné à les grouper jusqu'à nouvel ordre ; il remplace, en tête des processus dits volontaires, le nom de volonté qui en préjugait faussement le mécanisme et l'origine. Mais ce mot volition, à moins que de se résigner aux attributs purement subjectifs de l'ancienne psychologie, demande à être défini et ramené autant que possible à des formules physiologiques.

Les volitions sont des réflexes ; elles doivent rester unies dans un groupement plus ou moins délimité, puisqu'elles traduisent une manière d'être de l'individu, une particularité très générale de

son fonctionnement ; elles peuvent continuer à jouer un grand rôle dans l'appréciation de la personnalité humaine ; et il faut, comme par le passé, attribuer une réelle importance à la nature et aux caractères de nos volitions. Cependant, il importe de rechercher avec soin ce qui distingue ces réflexes des autres réflexes. Or, ce qui les distingue se compose d'une double catégorie d'éléments ; il y a, évidemment en premier lieu, les conditions anatomo-physiologiques qui leur sont spéciales et qui comportent la raison même de leur existence ; ces conditions seront longuement examinées dans la suite de ce travail dont elles constituent du reste la raison essentielle. Mais, à côté de ces caractères objectifs, il en existe d'autres qui forment, en quelque sorte, la contre-partie des premiers. Ce sont les caractères subjectifs, les attributs psychologiques. Ils apparaissent à première vue comme les plus importants ; longtemps même ils furent seuls à caractériser les volitions qui pour ainsi dire n'existaient pas en dehors d'eux. Ces attributs psychologiques sont ceux qui nous font concevoir les volitions comme nôtres et émanées de notre initiative. Analysés, ils comportent deux opérations mentales de la plus haute importance ; la première a pour résultat de rapporter au moi conscient les actes en question ; la seconde nous amène à la conviction que notre moi est l'auteur

exclusif de ces mêmes actes. Ces deux opérations évidemment en présupposent d'autres, telles que la formation de la personnalité consciente, etc...

Ces processus mentaux ont évidemment une grande importance puisqu'ils restent la caractéristique par excellence de tout acte volontaire, de toute manifestation de la volonté. Mais nous ne pouvons, cependant, les considérer que comme des attributs secondaires ; ils ne doivent qu'au temps et à l'expérience l'importance qu'on leur octroie. Ils résultent de l'évolution de notre activité mentale, et ils ne marquent qu'un temps dans la succession des processus qui caractérisent les volitions. Au cours des manifestations de l'existence, peu après l'apparition de la conscience, la notion du moi prit corps et fit partie de nos tendances mentales spécifiques. Puis par degrés la perception du moi se lia plus étroitement avec certaines catégories de nos actes. Cette liaison aboutit peu à peu à intervertir l'ordre des processus ; le moi, conséquence de notre expérience, sembla en devenir l'auteur, les actes au cours desquels il s'éveillait, il les prit pour compte, et se les approprias ; enfin, non content de s'en déclarer l'auteur, il voulut y voir le résultat d'une intervention préalablement arrêtée, combinée ; de ce travail du moi, au cours de la vie de l'esprit, naquit cette abstraction, la volonté. Au fond, tous ces processus

mentaux, dont elle résulte, ne sont que des conséquences des processus volitifs. Ils en constituent des épisodes se déroulant dans le domaine de la conscience. Ce sont en quelque sorte des épi-phénomènes qui, longtemps, furent pris pour les phénomènes essentiels; qui, longtemps, furent même les seuls à servir de caractéristiques à la volition. Aujourd'hui nous savons qu'ils ne sont que des résultantes des processus qui interviennent dans une catégorie de réflexes; leur étude est comprise dans celle de ces réflexes. Ils figurent au nombre des caractères distinctifs des volitions. L'étude des diverses phases du réflexe nous permettra de les rencontrer successivement. Il nous arrivera toutefois de trouver de nombreuses volitions dépourvues entièrement ou partiellement de ces attributs subjectifs psychologiques. Mais avant que de passer aux caractères distinctifs il importe de se familiariser avec les caractères généraux; et pour ce l'étude d'ensemble des réflexes, faite particulièrement au point de vue des nécessités qui nous préoccupent, s'impose comme la première partie de notre tâche.

---

## CHAPITRE II

---

### RÉFLEXES ET NEURONES

Jadis, l'acte réflexe inconscient était opposé à l'acte conscient volontaire ; il contribuait à différencier ce dernier, et constituait, par ses caractères précis, l'élément de différenciation par excellence. Aujourd'hui, l'acte réflexe est devenu le schéma universel. L'acte volontaire ne s'en distingue plus que par une complexité supérieure ; il a adopté la formule générale.

L'acte réflexe est depuis longtemps représenté dans sa formule anatomique la plus élémentaire par une cellule munie de ses deux prolongements ; sa physiologie aussi simple que son anatomie se déduit immédiatement de cette structure ; l'influx nerveux arrive à la cellule par un des prolongements, puis, après élaboration dans le corps cellulaire, s'échappe par l'autre prolongement. Le schéma anatomique est connu sous le nom d'arc réflexe, arc pourvu de deux bran-

ches conjuguées dans la cellule ; le schéma physiologique correspond à la mise en activité de l'arc réflexe et représente l'action réflexe dans sa simplicité théorique. On admet que le système nerveux tout entier est constitué d'une série d'arcs réflexes se groupant et se compliquant progressivement ; que les fonctions nerveuses se composent d'actions réflexes d'un groupement et d'une complexité adéquates aux arcs qui en forment la trame, la charpente.

Ces vues ont reçu de connaissances histologiques, relativement récentes, une éclatante confirmation ; l'arc réflexe est devenu une réalité anatomique par le fait de la découverte du neurone comme élément fondamental de la structure des centres nerveux. Le neurone n'est, en somme, que l'ancienne conception de l'arc réflexe individualisée. On admettait jadis que les prolongements des cellules nerveuses se soudaient, se fusionnaient intimement les uns aux autres, jusqu'à effacer toute trace de démarcation. Par suite de cette union des arcs réflexes, la personnalité de chacun d'eux disparaissait et ne parvenait à se comprendre que par une sorte d'abstraction. Aujourd'hui, on sait que les arcs réflexes ne se soudent point les uns aux autres ; que leurs relations se font par contiguïté et non par continuité. Cette découverte, secondaire à première vue, figurera, au contraire, parmi les grandes

conquêtes de l'histologie nerveuse. Et elle y figurera surtout parce qu'elle a définitivement fourni à l'arc réflexe théorique une consécration anatomique, et qu'elle a fait de l'acte réflexe, non plus une hypothèse plus ou moins rationnelle et démontrée, mais le phénomène fondamental irréductible de toute la physiologie nerveuse.

La découverte du neurone, répondant admirablement au schéma de l'ancien arc réflexe, a permis de remanier toute notre façon de comprendre le système nerveux, tant dans son anatomie que dans sa physiologie. Elle nous impose l'obligation de le décomposer tout d'abord en segments neuriques successifs, en arcs neuriques ; puis de déduire les actes nerveux de l'action individuelle ou combinée de ces arcs neuriques. Les arcs réflexes de l'ancienne terminologie deviennent des arcs mono ou polyneuriques, selon qu'ils se composent d'un seul neurone ou de plusieurs neurones associés ; les réactions nerveuses se présenteront dorénavant comme des actes réflexes mono ou polyneuriques, d'après le nombre de neurones parcourus.

Cherchant à établir, autant que possible, sur des bases anatomiques et physiologiques, la notion des réflexes volontaires ou des volitions, une tâche préliminaire nous incombe, celle de chercher à décomposer l'anatomie et la physiologie du système nerveux en leurs arcs et réflexes

neuriques. C'est évidemment dans les sections pratiquées à l'aide de l'élément neurique, considéré comme unité de mensuration, qu'on serait autorisé à rechercher les neurones propres aux réflexes volontaires, si toutefois ces neurones existent avec une telle caractéristique. Mais, l'exécution intégrale d'une pareille besogne est, à cette heure, encore impossible ; bien des données nous manquent pour mener à bonne fin une semblable entreprise qui réclamerait, du reste, des détails incompatibles avec les limites de ce travail ; nous nous contenterons donc d'en tracer un schéma approximatif ; schéma bien imparfait évidemment, mêlant sciemment l'hypothèse à la vérité ; schéma nécessaire toutefois, comme tous les schémas, du reste, dont le vieux Burdach disait déjà, en 1819, qu'aucun n'est détruit sans avoir été utile à la science.

Toute manifestation physiologique n'est donc qu'un acte réflexe ayant comme substratum un arc réflexe. L'acte réflexe peut être mono ou polynneurique selon qu'il se compose d'un ou de plusieurs neurones ; l'acte réflexe se présentera, d'une manière correspondante, comme constitué par un ou plusieurs réflexes neuriques. Certains actes réflexes d'une extraordinaire simplicité se passent tout entier dans un neurone unique ; d'autres font intervenir un nombre plus ou moins considérable d'arcs et de réflexes neuriques ; en-

tre les premiers et les derniers, il existe de nombreuses transitions.

Du fait même que les actes et arcs réflexes sont ainsi faits d'arcs neuriques et de réflexes neuriques, ils jouissent d'une individualité évidente, individualité qui se déduit de celle du neurone lui-même ; mais cette individualisation et l'indépendance anatomique et fonctionnelle qui en résultent ne sont que relatives ; des connexions très intimes unissent les unes aux autres les différentes associations neuriques dont est composé notre système nerveux ; et ce sont ces connexions qui rétablissent l'unité que la notion du neurone isolé et particularisé semblait avoir un instant compromise. Cette unité permet toutefois d'établir dans ces arcs neuriques, ainsi de plus en plus compliqués, des subdivisions, des sériations, voire même des stratifications. Nous allons esquisser très rapidement la conception qu'on pourrait se faire de notre système nerveux ainsi envisagé et stratifié.

Une première subdivision s'impose tout d'abord ; cette subdivision n'emprunte à la théorie du neurone que l'appui d'une confirmation anatomique, car elle est connue comme telle depuis longtemps ; elle sépare d'un côté le système sympathique et, de l'autre, le système cérébro spinal. Chacun de ces deux systèmes est formé séparément d'une série de neurones individualisés dans une cer-

taine mesure, mais toutefois réunis entre eux par des connexions très étroites ; la distribution topographique des deux systèmes montre déjà très nettement leur différenciation ; mais cette différenciation anatomique est encore renforcée par une grande indépendance physiologique ; ces deux systèmes peuvent, en effet, fonctionner isolément ; la destruction complète de tout l'arc cérébro-spinal chez une grenouille, par exemple, n'entraîne nullement la suspension des fonctions propres aux organes innervés par le sympathique.

Le sympathique est formé d'une double chaîne de ganglions réunis entre eux par des cordons intermédiaires ; de ces ganglions partent des nerfs destinés aux viscères ; ces nerfs rencontrent sur leurs trajets des ganglions de second et de troisième ordre, selon les cas ; ils aboutissent aux organes sous forme de plexus. On peut considérer les ganglions les plus périphériques, ceux qui sont accolés aux dernières ramifications des plexus comme représentant les premières cellules neuriques ; ces cellules formeraient chacune un arc réflexe complet, c'est-à-dire qu'ici l'arc neurique constituerait à lui tout seul un arc réflexe ; le courant réflexe élémentaire cheminerait donc des prolongements cellulipètes émergeant de l'organe vers la cellule neurique pour regagner, par le prolongement cellulifuge de cette cellule,

BIBLIOTHÈQUE MUSEUM HIST. NAT. PARIS

l'organe d'où il provient. Mais ces premiers arcs neuriques, situés dans les ganglions périphériques, tout en jouissant d'une certaine autonomie seraient reliés au ganglion immédiatement supérieur par des bifurcations du prolongement cellulaire analogue aux collatérales des racines postérieures découvertes dans la moelle par Raymond Cajal.

Ce ganglion de second ordre — les ganglions périphériques étant de premier ordre — formerait à son tour, pour un ou plusieurs organes réunis en système, un arc réflexe, siège d'actes réflexes ; mais cet arc serait ici composé de deux neurones ou de plusieurs neurones combinés, car les centres eux-mêmes peuvent être composés de neurones complets, neurones qu'on pourrait appeler neurones centraux en réservant aux autres le nom de neurones de raccordement. Ce neurone de second ordre, quoique témoignant d'une individualisation déjà plus compliquée que celle du premier serait relié aux ganglions sympathiques. Chacun de ces ganglions deviendrait ainsi le siège d'un neurone de troisième ordre ; et leur association et leurs combinaisons formeraient des neurones d'ordre supérieur, faits de neurones élémentaires en nombre variable.

Le système cérébro spinal représenterait, à son tour, une série de neurones combinés et harmonisés ; le premier arc neurique aurait son

sommet dans les cellules des ganglions spinaux ; toutefois, à ce premier arc neurique ne pourrait se superposer, comme pour le sympathique, un arc réflexe élémentaire ; le premier arc réflexe du système cérébro-spinal serait au moins formé de deux neurones ; il est même probable qu'il en compte trois ; ce premier arc réflexe spinal est, en effet, constitué par le neurone ganglionnaire tout d'abord ; le prolongement cellulifuge de la cellule ganglio-spinale se bifurque dans les cordons postérieurs et envoie une collatérale vers les cornes postérieures. Cette collatérale s'y met en rapport avec les prolongements protoplasmiques des cellules ; le courant passerait ainsi des cellules postérieures par le prolongement cellulifuge de ces cellules vers les cornes antérieures ; il se créerait entre les cellules des cornes une sorte de neurone central ; et des cornes antérieures, le réflexe s'extérioriserait enfin définitivement. Tel serait le premier arc réflexe cérébro-spinal, arc polyneurique servant de substrata anatomiques aux actes réflexes cérébro-spinaux élémentaires, réflexes polyneuriques.

Un second neurone cérébro-spinal aurait, pour cellules neuriques, les cellules des noyaux bulbo-protubérantiels ; un troisième pourrait prendre sommet dans les ganglions de la base ; enfin, une quatrième série se développerait dans les

substances grises du cerveau et du cervelet ; il est probable que, dans chacun de ces territoires terminaux il y aurait lieu de distinguer une série de neurones centraux créant de réelles anastomoses neuriques entre les neurones de raccords. La démonstration d'une catégorie de ces neurones individualisés anatomiquement et fonctionnellement a été donnée récemment par Flechsig dans son travail sur les centres d'association de l'écorce cérébrale.

Et ces neurones de raccordement ne subsisteraient pas seulement dans les territoires centraux, mais se rencontreraient également entre des neurones situés à des étages différents, ainsi que le démontrent, du reste, le système des fibres courtes qui forment une partie si importante des cordons médullaires.

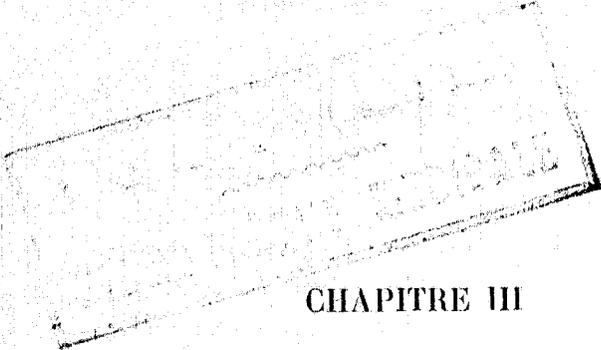
Il est évident que la conception qui précède, vraie dans ses grandes lignes, restera longtemps encore invérifiable dans ses détails. Probablement, nos idées et nos systématisations actuelles sont destinées à subir de notables remaniements, même dans leurs éléments les plus essentiels ; nous nous permettrons de citer un exemple à l'appui de cette manière de voir ; il justifiera le caractère schématique que nous avons désiré garder, en mêlant, ainsi que nous le disions plus haut, volontairement l'hypothèse de demain à la vérité d'hier.

Il y a deux ou trois ans à peine, l'opinion générale faisait de la grande voie sensitive une voie directe, aboutissant à l'écorce sans interruption ; certains auteurs des plus compétents la considéraient même comme adéquate en son anatomie à la voie pyramidale. Et poussé par des raisons physiologiques, nous étions obligé d'élaborer toute une sorte de plaidoyer pour motiver l'hypothèse de certaines connexions entre le faisceau sensitif et la couche optique. Aujourd'hui, cette interruption partielle est consignée dans des ouvrages classiques de premier ordre. Et cet exemple de revirements considérables ne sera pas le dernier.

Telles sont donc les conceptions toutes théoriques qui peuvent servir de schéma à la subdivision neurique des deux systèmes sympathique et cérébro-spinal. Il nous reste à établir les voies de communication entre cette double sériation de neurones superposés et stratifiés. Ces voies portent le nom de rameaux communicants. On admet généralement que ces rameaux communicants renferment des fibres cérébro-spinales et des fibres sympathiques. Les fibres d'origine cérébro-spinale sont des fibres motrices ; elles se terminent, d'une part, dans les cellules des ganglions sympathiques et, d'autre part, passent par les nerfs, vers des ganglions plus périphériques. Les fibres d'origine périphérique qui pénètrent

dans ces rameaux communicants peuvent s'y comporter de deux façons, dit Vanghuchten. « Les unes, arrivées au ganglion spinal, se recourbent en dehors et deviennent constitutives du nerf spinal périphérique ; les autres continuent leur trajet vers la moelle pour transmettre à cette partie inférieure de l'axe cérébro-spinal les impressions recueillies dans les organes périphériques. Ces fibres ayant la conduction centripète, doivent être considérées comme des fibres sensibles. On ne connaît rien de certain sur leur trajet ultérieur ».

---



## CHAPITRE III

---

### SUBDIVISIONS DES RÉFLEXES

Nous venons de voir que le système nerveux pouvait se représenter comme formé d'une série d'arcs réflexes, superposés, s'imbriquant les uns dans les autres, de manière à se compliquer dans une progression croissante. Cette conception anatomique que sanctionne les découvertes histologiques récentes est, en même temps, la clef de la physiologie du système nerveux. L'indépendance de l'arc neurique a pour corrélatif, dans l'ordre fonctionnel, l'existence de réflexes neuriques ; la systématisation que traduit la série des neurones aboutit à des actes réflexes d'une grande complication.

Chaque arc neurique peut donc être considéré dans la mécanique nerveuse comme une unité fonctionnelle, et cette individualisation physiologique du neurone a la valeur d'une réalité ; il importe toutefois d'ajouter immédiatement que cette

vérité est plutôt d'ordre schématique ; l'intime association qui préside à la systématisation des neurones n'autorise guère cette individualisation qu'à titre théorique ; tout se tient en effet et intimement dans le fonctionnement des neurones ; malgré l'interruption des contacts une grande solidarité lie les arcs neuriques les uns aux autres ; certes, cette union est, en certains endroits, moins étroite qu'en d'autres, il est même des cas où cette union semble relâchée au point de faire croire à une certaine indépendance ; nous avons cité, comme un exemple de ce genre, les systèmes sympathique et encéphalo-rachidien, mais cette indépendance n'est jamais que relative et momentanée ; il arrive souvent que nous la jugeons telle exclusivement par suite de l'insuffisance de nos moyens d'investigation et d'observation ; et là même où la solidarité parait la moins intime, l'avenir arrive toujours à en mettre en évidence les liens jadis invisibles ou méconnus. Cependant cette restriction une fois formulée, il est permis, pour les besoins de l'exposition, de l'ignorer dans une certaine mesure et de procéder à ce qu'on pourrait appeler le démembrement fonctionnel du système nerveux. La subdivision des réflexes qui, superposés et combinés, forment ce système, peut s'envisager de plusieurs manières ; chacune de ces manières est intéressante par elle-

même et contribue à nous montrer sous ses différentes faces cette mécanique nerveuse, si compliquée mais si harmonique ; ce sont ces diverses subdivisions inspirées par des considérations et des points de vue variés qui feront l'objet de ce chapitre.

La première des subdivisions fonctionnelles, celle qui se présente en tout premier lieu à l'esprit, c'est évidemment la segmentation physiologique adéquate à la segmentation anatomique, exposée au chapitre précédent. Nous avons pu, tout d'abord, établir une grande démarcation entre le système sympathique d'une part et le système cérébro-spinal. Il existe donc fonctionnellement des actes réflexes se passant exclusivement dans le sympathique et des réflexes localisés aux systèmes encéphalo-rachidien. Puis, en vertu même des indications de l'anatomie, il est clair que des sections nombreuses peuvent être introduites dans chacun de ces deux grands départements du système nerveux.

Dans le sympathique, d'une manière schématique, trois ordres de ganglions au moins, échelonnés de la périphérie vers les parties profondes, nous ont permis d'imaginer trois arcs neuriques ; nous pouvons donc admettre trois catégories de réflexes. Les ganglions les plus superficiels, accolés aux terminaisons nerveuses, constitueraient

les centres de l'acte réflexe le plus élémentaire — nous faisons ici abstraction de ce qui pourrait déjà exister d'appareils centralement constitués dans certains organes. — Cet arc réflexe suffirait à sa fonction, évidemment très restreinte et d'une importance réduite; l'équilibre physiologique ne laisserait dépasser de cet arc vers les arcs supérieurs que l'impulsion nécessaire à l'activité des centres superposés, activité qui, du reste, n'a rien de spontané; elle n'existe que par les influences des centres sous-jacents; à l'état pathologique, le neurone élémentaire pourrait toutefois porter, vers les régions supérieures, l'indication du trouble dont il est le siège.

Ce premier arc, tout en suffisant à sa fonction, contribuerait donc par une sorte de déversement du trop plein de ses énergies, à activer les centres subséquents. Les centres localisés dans la série des ganglions immédiatement supérieurs auraient à leur tour une mission particulière; ils tiendraient sous leur dépendance un mécanisme déjà plus compliqué et dont le précédent centre ne représente pour ainsi dire qu'un des rouages; mais, en même temps que sa fonction d'harmonisation des influences sous-jacentes, ce centre jouirait aussi d'une action qu'on pourrait appeler collatérale, puisque c'est par les ramifications de ce nom qu'elle parvient à s'exercer. Son fonctionnement donnerait lieu de nouveau à un dégage-

ment de forces qui, de ce centre, iraient porter vers des centres supérieurs l'influx incitateur nécessaire à l'activité de ces derniers ; et ceux-ci, à leur tour, jouiraient d'une même double propriété, consistant, d'une part, à combiner, harmoniser, en vue d'une fonction de plus en plus compliquée, les courants qui lui parviennent des ganglions sous-jacents, et, d'autre part, à déverser vers des régions supérieures, en vue d'harmonisations et de combinaisons nouvelles, l'énergie élaborée par son fonctionnement particulier.

Et ce que nous venons de dire du système sympathique peut se dire du système cérébro-spinal. Le système cérébro-spinal nous apparaît, ainsi que nous l'avons vu, formé d'une série d'arcs neuriques, rattachés les uns aux autres par des connexions dont un grand nombre nous sont encore inconnues. Le premier de ces arcs pourrait se représenter comme ayant son sommet dans le ganglion spinal et dans les ganglions des nerfs crâniens assimilables à ce ganglion. Puis, successivement, les cellules centrales de la moelle du bulbe, des ganglions de la base du cervelet et de l'écorce, formeraient les sommets d'arcs réflexes et de plus en plus compliqués. Il y aurait donc des réflexes ganglionnaires, des réflexes médullaires, bulbaires, opto-striés, cérébelleux et corticaux. Et il est évident que cette subdivision nous apparaîtra bien incomplète

encore, malgré sa complexité, le jour où la dissociation neurique de l'axe cérébro-spinal sera définitivement établie. Combien de territoires, en effet, restent pour nous inexpliqués ou inconnus tant dans leur histologie que dans leur fonctionnement.

Et que de lacunes dans nos connaissances physiologiques accuse indubitablement la complication fonctionnelle chaque jour attestée plus considérable par les phénomènes de la pathologie.

Le système encéphalo-médullaire nous apparaît donc, au même titre que le sympathique, formé d'arcs réflexes de plus en plus compliqués, répondant à des arcs réflexes synthétisant des fonctions de plus en plus complexes. Chacun de ces arcs réflexes constitue à lui seul une individualité fonctionnelle, réglant un petit mécanisme qui lui appartient en propre ; ce petit mécanisme n'est lui-même qu'un rouage d'une fonction plus ample, plus importante ; mais ce réflexe fait, pour ainsi dire, sa partie isolément ; il fabrique pour son compte, et il ne déverse dans la collectivité que le produit de son élaboration ; l'énergie qui s'échappe comme conséquence de l'activité de ses cellules porte, d'une manière distincte, l'empreinte de son individualité ; et ce sont ces énergies diverses, ces excitations d'ordres différents que les centres supérieurs ont pour mis-

sion de combiner, d'adapter, d'associer, en vue d'une action synthétique commune.

Quant aux sources d'alimentation fonctionnelle de ce système encéphalo-rachidien, elles sont donc doubles. Ainsi que nous l'avons dit, d'une part, ce système reçoit toutes les incitations que récoltent sur leur passage les nerfs cérébro-spinaux, d'autre part, il est actionné, tenu en haleine, si on peut dire, par l'influx nerveux élaboré au sein du système sympathique et qui afflue par les rameaux communicants. Cette subdivision des réflexes n'est donc en quelque sorte que la paraphrase physiologique des segmentations anatomiques établies au chapitre précédent. Cependant ces segmentations peuvent encore s'interpréter autrement ; elles mettent en lumière une différenciation fonctionnelle connue de tout temps et qu'il suffira de rappeler. Chacun sait, en effet, que le système du sympathique est avant tout le système de la vie végétative. C'est lui qui préside à ce que nos fonctions ont d'élémentaire, d'irréductible. Le système cérébro-spinal se présente comme affecté particulièrement à la vie de relation ; certes, en bien des endroits il synthétise à son tour les grandes fonctions végétatives, groupant leurs mécanismes en une ultime concentration, mais sa caractéristique c'est d'élaborer les éléments de notre vie affective et intellectuelle.

On pourrait aussi examiner les réflexes au point de vue de leur genèse, et ce serait là, également, une subdivision inspirée par l'histologie, basée sur elle et, pour cette raison, faisant en quelque sorte suite aux précédentes. On sait aujourd'hui, grâce particulièrement aux découvertes de Flechsig, que les neurones suivent dans leur apparition, ainsi que dans leur mise en train, une certaine sériation. La chose apparaît surtout indiscutable pour certaines grandes voies nerveuses qui, par suite de leur retard à prendre la myéline, offrent à l'examen un champ d'observation très précis. Mais il est probable que ces lois de l'évolution histologique qui semblent aujourd'hui ne s'appuyer que sur quelques exemples, deviendront d'une large et constante application dans l'avenir. A l'heure actuelle, les différences pour s'accuser doivent être pour ainsi dire massives ; le détail nous en échappe ; et cependant il est probable que ces juxtapositions de neurones, ces communications internes, cette pénétration intra-cérébrale qui nous apparaissent comme une des conditions de leur fonctionnement ne se réalisent que progressivement ; c'est à coup sûr dans la lente et intime pénétration dendrique réclamant l'action patiente du temps qu'il faut chercher les raisons des étapes de notre vie fonctionnelle. Et, selon un exemple emprunté à Naecke, la puberté est tout aussi solidaire de la

maturité des neurones affectés aux impressions génésiques que de celle des organes même de la génération. Certaines associations qui sont non seulement à la base des manifestations instinctives, mais forment les éléments des opérations les plus élevées de l'intellect et du sentiment, sont subordonnées à la poussée tardive de quelques branches collatérales entre des territoires nerveux jusque-là indépendants les uns des autres. Ces considérations ne figurant toutefois ici qu'à titre d'hypothèses, l'avenir, en comblant les lacunes de nos connaissances, pourra seul infirmer ou confirmer ces vues de l'esprit.

Mais il est une autre façon de concevoir les réflexes moins sujette à caution et dont l'association fait également les frais, à un autre point de vue toutefois. Nous savons ce qu'il faut entendre par l'association en matière de neurones. Cette association s'établit, ainsi que nous l'avons dit, par contiguïté, alors qu'autrefois on la représentait comme s'effectuant par continuité. Cette association, malgré le type unique qui la constitue, présente quelques particularités différentes, qui, par leur importance, leur nouveauté, le rôle qu'on leur fait jouer, réclament toute notre attention.

L'association peut d'abord être considérée dans un même centre unissant des neurones de même ordre fonctionnel, ou unissant des grou-

pements neuriques physiologiquement différents; dans le premier cas, nous appellerons l'association intra-neurique ou intra-centrale, dans l'autre inter-neurique ou inter-centrale; quand l'association se fait entre les segments très différenciés, comme par exemple celle que réalisent entre le sympathique et le système cérébro-spinal les rameaux communicants, elle pourrait prendre le nom d'association inter-segmentaire.

Mais ce qui différencie avant tout les associations intra et inter-neuriques, c'est leur caractère de stabilité ou d'instabilité; et ceci vaut la peine d'être développé; il est même nécessaire, dans ces développements, d'établir comme une subdivision.

Jusque dans ces derniers temps, on considérait les prolongements des cellules nerveuses comme pourvues d'une inaltérable fixité; ces prolongements restaient figés pour ainsi dire dans la masse nerveuse, dans une rigidité permanente; aujourd'hui, une conception nouvelle s'est introduite dans la science; selon un certain nombre de savants, les prolongements des cellules nerveuses seraient doués de contractilité; le neurone jouirait par conséquent d'une sorte de plasticité. Cette dernière hypothèse a pour elle l'autorité d'observateurs éminents; aussi, malgré les critiques dont elle reste passible

encore, il y a lieu d'en tenir compte, surtout en ce qui concerne les phénomènes d'association. Mais afin d'éviter toute confusion, nous n'examinerons qu'après coup les modifications rationnelles apportées par la plasticité du neurone à notre conception des faits d'association, et nous bornerons tout d'abord notre étude à l'analyse des phénomènes associatifs, à ceux qui surviennent dans les centres supposés complètement fixes.

L'association entre les neurones peut donc se comprendre, tout d'abord, comme marquée d'un caractère de complète stabilité. L'influx nerveux passe alors d'un neurone au voisin d'une manière uniforme ; le courant suit toujours les mêmes voies en vertu de connexions réglées par l'hérédité ; nul jeu, nulle variation ne sont possibles ; l'excitation se répercute dans une sorte d'automatisme inflexible ; la répercussion n'accuse des différences qu'en vertu même des dispositions spéciales des diverses pièces du neurone ; et les neurones ainsi coordonnés ne forment plus qu'un seul organe, au travers duquel les ondes nerveuses cheminent avec une grande régularité par des voies d'où elles ne peuvent s'écarter. C'est ce que nous appellerions volontiers le cycle neurique fermé, saturé. Il est fermé en ce sens que sa charpente, désormais invariable, en a fixé, dans une structure définitive, les différents

segments ; il est donc fermé à toute nouvelle combinaison. Il est saturé par la raison que, son évolution terminée, il se trouve désormais dans l'impossibilité de modifier sa fonction.

Des exemples de ces cycles fermés, saturés, de ces centres polynériques, automatiques, nous sont fournis par les réflexes sympathiques, et certains réflexes médullaires. La régularité de nos fonctions végétatives n'existe qu'en vertu même du caractère mécanique des neurones associés qui les commandent.

Mais ainsi qu'on vient de le voir, cette manière d'associer les neurones, soit par des règles imprescriptibles, soit d'après un plan anatomique et physiologique à l'abri de l'imprévu et des retouches, appartient aux seuls centres inférieurs. Au fur et à mesure qu'on remonte les degrés de l'axe cérébro-spinal, la fixité, la rigidité des cadres et de leur fonctionnement s'atténuent ; les voies offertes à l'influx incitateur deviennent plus nombreuses ; l'onde nerveuse n'est plus assujettie à un parcours immuable ; elle reste encore sollicitée à suivre une voie déterminée, mais il lui est facultatif de prendre un chemin différent ; les cellules centrales, tout en affectant une grande autonomie, ne demeurent plus inaccessibles aux influences extérieures ; leur mécanisme, bien qu'empruntant à leur nature spéciale le meilleur de ses motifs, ne laisse pas

parfois d'être influencé par des facteurs extrinsèques. Anatomiquement et physiologiquement, ces centres gardent donc une certaine indépendance ; le résultat de leur élaboration n'est plus aussi susceptible d'une prédiction infaillible ; il faut ici compter, dans une certaine mesure, avec les surprises et l'imprévu. Le circuit multiple, les cycles de ces centres, diffèrent donc du cycle fermé puisqu'ils peuvent se combiner de diverses manières ; et ce cycle, susceptible d'être influencé par les cycles voisins, reste en évolution ; le centre saturé, au contraire, définitivement adapté, est arrivé au terme ultime de son développement. Nous croyons qu'on trouverait dans les arcs neuriques qui prennent leurs sommets aux ganglions de la base ainsi que dans la majorité des circuits du cervelet, des exemples de cette seconde manière d'associer les neurones.

Enfin, il faut aussi admettre relativement aux neurones tout à fait supérieurs, une association largement ouverte ; la grande variété des réflexes corticaux exclut toute idée d'une connexion rigide, de circuits fermés entre leurs centres ; il est nécessaire de considérer dans ce cas comme nombreuses les voies ouvertes à l'influx nerveux ; il est impossible de ne pas se représenter ces neurones dans une union tellement complexe, qu'une foule de portes de sortie se trouvent pour ainsi dire

à la portée du courant élaboré par la cellule nerveuse. D'un autre côté, les acquits indiscutables de l'écorce, son adaptation, son extrême sensibilité réactionnelle vis-à-vis de toutes les impressions tant internes qu'externes, nous montrent évidemment les centres corticaux comme extrêmement malléables et considérablement éloignés de ces états de saturation fonctionnelle indispensables à l'automatisme des manifestations de la vie végétative.

Cette subdivision des circuits neuriques ou des centres polynuriques repose, ainsi que nous l'avons dit, sur une conception statique des différents systèmes. Il n'entre dans cette répartition que des inductions fondées sur les contacts, nombreux ou rares, inévitables ou facultatifs, qui préexistent, invariables, entre les neurones. Nous supposons ces neurones immodifiables dans leurs formes anatomiques.

Les seuls facteurs intervenant dans les conditions qui règlent les variations attribuées aux réflexes des différents ordres sont probablement la perméabilité plus ou moins grande des voies, les résistances fortes ou réduites opposées au courant, l'intensité des excitations engendrant l'influx causal. Tout cela s'effectuant dans un cadre inamovible, le long de lignes nerveuses parfaitement fixes et constantes.

Mais nous avons dit que cette conception d'un

système nerveux indéformable semblait à la veille d'une transformation. L'hypothèse de la plasticité des neurones, fort discutée encore, a cependant pris droit de cité dans le domaine des explications de la mécanique neurologique. Et c'est surtout dans les phénomènes d'association qu'il y a lieu de tenir compte de cette nouvelle manière d'envisager le fonctionnement des neurones.

Dans quelle mesure faut-il étendre aux deux segments sympathique et encéphalo-rachidien, cette contractilité des prolongements de la cellule nerveuse ? Et quelle rôle joue-t-elle dans les phénomènes associatifs ?

On ne peut évidemment hasarder que des hypothèses en réponse à ces deux questions. Et encore le cadre exigü dont nous disposons vait-il nous forcer à réduire à leur seul énoncé ces hypothèses elles-mêmes ; nous ne pourrions donc pas les motiver, ou tout au moins exprimer à leur égard ce que nous considérons comme la justification de notre manière de voir. Nous nous bornerons par conséquent aux considérations suivantes :

Nous croyons que la plasticité neurique n'est que l'apanage des neurones supérieurs, des neurones les moins fermés, les moins saturés ; si elle existe, elle ne s'étend guère au-delà de l'écorce cérébrale et cérébelleuse ; nous croyons

son intervention très limitée dans les ganglions de la base, et nous ne la concevons pas au-delà ; l'automatisme des réflexes sympathiques, médullaires et bulbaires, l'excluant pour ainsi dire *a priori*.

Quant à son rôle dans l'association, il se déduit du caractère limité que nous attribuons à son existence dans les centres nerveux ; il n'a rien à voir avec l'association de ce qui se trouve sous-jacent à la protubérance ; il ne faudra donc compter avec la plasticité du neurone que dans les actes d'association qui ont pour champ les parties les plus nobles du système nerveux. Mais ainsi que nous l'avons dit, force nous est de laisser sans preuves ces allégations, et de continuer le dénombrement des différents aspects sous lesquels peut s'étudier l'activité réflexe.

Il est une dernière subdivision des réflexes qui, dans le domaine des choses de la volonté, présente une très haute importance ; c'est celle qui envisage l'ensemble des voies nerveuses dans ce qu'elles comportent de ce phénomène psychologique auquel on a donné le nom de conscience.

Nous ne croyons pas nécessaire de chercher à définir la conscience ; nous ne pouvons pas davantage rappeler les considérations qui affirment l'inégale répartition des propriétés conscientes au sein des différentes parties du système ner-

veux. Ce qui importe à l'étude des volitions, c'est la manière même dont les données physiologiques nous autorisent à considérer cette répartition dans les différents cas.

Et, comme pour la question de la plasticité, force nous est de borner à des indications sommaires ce qui est le plus généralement admis dans cet ordre de considérations. En thèse générale on dénie au système du sympathique toute propriété consciente ; la moelle et le bulbe ont quelques rares partisans, mais il n'y a guère lieu d'en tenir compte ; les ganglions de la base nous semblent posséder encore des vestiges d'une conscience jadis vivace, mais en voie d'atténuation, d'effacement ; la pleine conscience est sans conteste l'apanage de l'écorce cérébrale.

Mais cette rapide classification serait incomplète sans les quelques remarques qui vont suivre ; s'il fallait en effet s'en tenir à l'énumération qui précède, la conscience intervenant exclusivement dans les parties tout à fait supérieures des centres nerveux ne nous renseignerait que sur les opérations propres à ces départements privilégiés ; or, si les cellules encéphaliques jouissent de cette mystérieuse propriété, la perception consciente n'est pas exclusivement limitée aux réactions dont ces cellules sont le siège ; en réalité, notre perception va bien au-delà

des seules fonctions attribuables aux centres supérieurs.

Tout en ne jouissant plus de cette propriété que caractérise la conscience, les centres inférieurs participent néanmoins à l'élaboration des phénomènes conscients. Car des profondeurs les plus intimes de l'organisme montent, par toutes les voies neurales, des influx nerveux qui viennent continuellement se fondre dans notre conscience en une série de perceptions plus ou moins vives ; elles forment ce qu'on pourrait appeler les éléments primordiaux de la conscience à laquelle elles créent une sorte d'individualité qui reflète notre individualité biologique tout entière ; et cela, alors même que tout fonctionne normalement en notre organisation, alors que l'équilibre règne partout. Ce tonus conscient est à la base des notions de la personnalité, du moi ; il intervient dans les éléments de ce qu'on nomme le caractère ; il forme le fond de notre tempérament, de notre nature émotive et intellectuelle ; c'est également lui qui nous fournit les impressions de bien être ou de mal être si difficilement définissables, si réelles, cependant.

Mais ces centres inférieurs n'interviennent pas seulement dans la naissance, l'éveil, ainsi que dans les hauts et les bas de cette sorte de perception générale que représente la conscience ainsi individualisée et synthétisée, ils jouent

également un très grand rôle dans le détail de nos opérations conscientes. Malgré une autonomie indiscutable, les centres supérieurs n'ont point d'activité spontanée ; les raisons de leurs actes ils les tiennent en large partie du dehors ; nous ne nions point que les résidus de la vie psychique puissent à leur tour devenir des centres d'action, des endroits d'élaboration ; mais le rôle de ces résidus dans l'ensemble des phénomènes de la conscience est évidemment restreint. Les motifs déterminants de notre activité consciente ne sont autres que ces poussées, ces effluves qui constamment se dégagent des centres inférieurs. Ces poussées d'influx nerveux constituent ces déversements d'énergie dont nous avons eu occasion de parler à propos du mécanisme des premiers circuits neuriques. Ce sont eux qui doivent être considérés comme les facteurs essentiels de l'activité des centres supérieurs. Et à ce rôle si considérable dans l'état de santé, il convient encore d'ajouter toute la diversité et la puissance de leur intervention dans les cas où leurs mécanismes troublés projettent vers le haut des excitations anormales désordonnées ; mais ces considérations rentrent surtout dans le domaine de la pathologie de la volonté.

---

## CHAPITRE IV

—

### LE RÉFLEXE VOLONTAIRE

Le réflexe volontaire peut être considéré comme le type d'une catégorie dernière faisant suite aux catégories de réflexes que nous venons d'examiner. Sa place logique serait donc au chapitre précédent ; mais les considérations préliminaires que nécessite son intelligence et l'importance qui lui est assignée dans ce travail, nous autorisent à l'étudier séparément.

Et tout d'abord il importe, croyons-nous, de dissiper l'espèce de contradiction qu'implique sa dénomination. Dans le langage usuel, réflexe et volonté sont des notions qui s'excluent, et leur accouplement dans la formule qui sert de titre à ce chapitre doit heurter les esprits incomplètement initiés à la psycho-physiologie. Cependant, rien n'est plus net que cette conception du réflexe volontaire, pour les psychologues familiarisés avec le mécanisme des actes du système nerveux.

Ainsi que nous l'avons dit au début, la psychologie fondée sur la physiologie nerveuse ne connaît plus que des réflexes. Toutes les manifestations qui mettent en jeu nos nerfs et nos centres s'exécutent d'après un plan unique, selon une formule uniforme, qui est l'acte réflexe; elles constituent donc toutes, quelles que soient leur complexité et leurs fins, des actes ou des actions réflexes; toutefois nous avons dit également que cette unification était loin de prétendre nous fournir une explication exclusive. La conception du réflexe comme schéma organique et fonctionnel des actes nerveux laisse subsister tout ce qui, dans l'ancienne manière de voir, semblait rationnel et basé sur la réalité. C'est ainsi que nous avons affirmé comme digne d'être conservée la notion de la volonté, malgré la disparition de l'entité symbolique qu'elle constituait jadis sous le nom de faculté de l'Âme. Du reste, les plus radicaux d'entre les psycho-physiologues n'hésitent pas à distinguer, parmi les actes de l'esprit, une catégorie spéciale à laquelle ils donnent le nom de volitions. Cette reconnaissance des volitions implique l'adhésion à ce qui doit être réservé des traditions anciennes à ces actes marqués d'un caractère spécial, et qualifiés jadis de volontaires. Et ainsi s'explique cette apparente contradiction qu'éveille la création d'une catégorie de réflexes portant le nom de réflexe vo-

lontaire. Ce réflexe volontaire n'est rien autre que la manifestation de l'ancienne faculté de l'âme, donnée comme type à une catégorie nommée volitions — malgré la disparition de cette volonté qui leur servait d'étiquette — et disjointe de l'ensemble des réflexes par les partisans de la nouvelle psycho-physiologie.

Mais il est une autre série de considérations préliminaires qu'il importe d'examiner avant d'aborder l'analyse des réflexes volontaires. Ce sont celles qui fixent la valeur, la signification attribuées par les partisans de la méthode physiologique à cette sorte de notation symbolique qu'est la volonté. Volonté ne représente plus pour eux qu'une étiquette subjective ; elle n'est plus qu'une notation psychologique. Elle a la valeur d'un attribut, résultat de l'observation interne et dont nous avons indiqué précédemment l'origine probable et le mécanisme présumé. Elle subsiste comme un terme conservé après la disparition d'une nomenclature où il avait sa place et sa grande importance. En réalité, elle ne sert plus qu'à donner aux volitions une dénomination synthétique et spécifique.

La psycho-physiologie ne connaît donc plus la volonté que comme phénomène épisodique, comme appellation collective de ces manifestations spéciales nommées volitions. Ce qui n'empêche pas les psychologues de cette école de faire

de la notion de volonté un usage continu ; puis, chose plus grave, de parler constamment de volitions sans avoir cherché jusqu'à ce jour à préciser organiquement et fonctionnellement ce qu'ils entendaient par les volitions. Nous rappelons en effet que bien des savants croient leur mission terminée, quand, ayant à définir ou à caractériser la volonté, ils se bornent à déclarer ne plus connaître que des volitions.

Les volitions ne sont qu'imparfaitement définies par les réflexes volontaires tant qu'il reste à déterminer la valeur et la signification de ces réflexes volontaires ; à préciser de quels éléments ils se composent ; à rechercher s'ils correspondent à des catégories déjà précédemment établies ou s'ils représentent une systématisation nouvelle des réflexes.

Le réflexe volontaire ne constitue pas à vrai dire une subdivision caractérisée d'une manière spéciale et relevant d'un attribut nouveau. Il est compris parmi les catégories déjà étudiées ; il en représente une partie, empruntant à diverses de ces catégories les particularités anatomiques et physiologiques qui le distinguent.

Il implique des circuits largement ouverts, des phénomènes d'association très nombreux ainsi que leur perception consciente. Puis, en même temps qu'il présente ces caractères, le réflexe volontaire est accompagné de processus

mentaux particuliers dont déjà nous avons parlé. Ce sont ces processus que nous avons précédemment décomposés et qui, par une synthèse due à l'habitude, nous fournissent cette notion du phénomène volontaire. Tous les processus particuliers aux réflexes supérieurs se trouvent donc ici renforcés à un moment donné de leur évolution par d'autres phénomènes psychiques indépendants du circuit réflexe, se manifestant à l'occasion de ce circuit mais nécessitant pour se produire des conditions spéciales ; ces conditions sont celles qui sont nécessaires aux manifestations conscientes subjectives du moi, à l'attribution à ce moi de l'acte volontaire ainsi qu'il a été expliqué précédemment. Or, la perception consciente, la multiplicité des contacts, l'intervention de centres multiples et les phénomènes relatifs au moi ne sont guère que les apanages des réflexes corticaux les plus élevés. Eux seuls, en effet, de par les considérations précédentes, jouissent à la fois de toutes ces prérogatives. Les réflexes volontaires ne peuvent donc être que des réflexes corticaux, et des réflexes corticaux faisant intervenir dans leur intégralité toutes les propriétés que nous attribuons aujourd'hui aux réactions corticales.

Néanmoins il ne faudrait pas prendre trop à la lettre cette délimitation des territoires affectés au réflexe volontaire. Si des démarcations sont

possibles entre les diverses parties du système nerveux, ces démarcations n'empêchent pas qu'une grande intimité fonctionnelle n'en relie étroitement tous les étages. Et notre stratification des réflexes, exposée précédemment, nous fournit au sujet des relations inter-centrales quelques considérations indispensables à l'intelligence de la réelle signification du réflexe volontaire. Ce réflexe volontaire implique donc, en vertu de sa définition psychologique, la conscience, la multiplicité des contacts, ou plutôt des voies de décharge, et l'existence des centres associés. Or, de l'inconscience absolue des réflexes végétatifs à la pleine conscience des réflexes corticaux des gradations intermédiaires existent, constituant une série de transitions insensibles. Des circuits rigides et fixes qui caractérisent la trame des réflexes inférieurs, à ces circuits ouverts, aux voies multiples, qui sont les arcs supérieurs, s'échelonnent de nombreuses formes de passage. Et nous avons vu l'association à son tour se compliquer de bas en haut, d'étage en étage.

De telles considérations nous forcent à considérer les réflexes volontaires comme une forme évolutive des réflexes; comme une catégorie représentant le point culminant d'une série de réactions progressivement compliquées. Parmi les réflexes qu'on est autorisé à comprendre

dans la série volontaire, il en est, tout d'abord, qui possèdent les attributs spécifiques du groupe dans leur forme typique. Ces réflexes, très nettement conscients, apparaissent à la conscience comme les résultats, après délibération appropriée, de notre moi agissant dans la plénitude de sa plus complète indépendance. Ce sont là les volitions normales schématisant pour ainsi dire le type volitif ; puis ce type peut subir des réductions ; ces réductions en portant, soit sur tous les attributs, soit sur l'un ou plusieurs d'entre eux, nous fourniront des types de réflexe de plus en plus éloigné du schéma classique. La plus haute dégradation sera obtenue quand la réduction portera sur l'ensemble des attributs qui forment en quelque sorte l'apanage du réflexe volontaire. Entre ces réflexes à peine conscients, subconscients comme on dit parfois, pourvus d'un jeu peu compliqué et ne se passant qu'entre un nombre restreint de centres associés, et les réflexes qualifiés d'involontaires, les différences ne sont souvent que des nuances. L'atténuation de ses attributs relie donc le réflexe le plus volontaire à ceux qui, quoiqu'encore marqués d'une certaine supériorité, ne sont plus perçus par le moi ou ne sont plus considérés comme émanant de sa propre spontanéité. Cette catégorie de réflexes, intermédiaires entre le schéma et ses formes les moins caractérisées, mérite une ana-

lyse un peu plus détaillée dont nous allons résumer les points essentiels.

Une première catégorie de réflexes volontaires différenciés se compose de ceux chez lesquels l'attribut conscience est l'objet de la réduction. Ces volitions tout en restant nôtres, tout en nous apparaissant comme émanées de notre libre arbitre, perdent progressivement la netteté de leur aperception ; certes cet amoindrissement de la conscience ne va pas sans un affaiblissement de leur caractère volontaire, c'est-à-dire des processus mentaux que synthétise la volonté, mais il semble qu'avant tout est frappée leur perception primordiale ; c'est ce qui arrive dans l'accomplissement de nos actes habituels, dans la marche, etc.

En d'autres circonstances ce qui subira la réduction seront ces processus mentaux dont nous venons de parler ; l'acte restera perçu mais éveillant moins le moi et se rattachant moins à lui-même, déterminant d'une façon moins accusée la perception de son intervention voulue, il restera comme des doutes sur la part prise par la volonté à son accomplissement.

Remarquons ensuite qu'il existe des réflexes volontaires, qu'on pourrait appeler incomplets ou partiels. Et la raison de cette apparence d'inachèvement pourra résulter de plusieurs causes ; ces réflexes partiels appartiendront à une catégorie ou à une autre selon l'attribut qui, plus

ou moins atteint, contribuera à la réduction dont nous avons parlé. Il y aura d'abord ceux qui, compliqués et se passant pour ainsi dire en plusieurs actes, se trouvent ne posséder les attributs caractéristiques de la volition que lors de l'un ou de quelques-uns des stades de leur évolution. Cette catégorie se rattache du reste intimement à la précédente; elle en constitue un cas particulier; au lieu, en effet, de constater la disparition complète de la volonté, cette volonté semble ici ne faire défaut qu'à certains moments. Ces réflexes nous procurent donc l'impression que dans l'arc complet qui les constitue, certains segments formant des réflexes secondaires comprennent des mécanismes auxquels nous ne pouvons nous soustraire. Et, selon les endroits où paraît se produire cet effacement de la volonté, nous obtenons des formes différentes. Il arrive donc que les voies et moyens, par exemple, sont soustraits à la volonté; ou que l'extériorisation elle-même se trouve réglée d'avance, de telle façon qu'elle échappe à toute intervention volontaire; enfin, il se peut que l'acte commencé à l'instigation de la volonté se continue et s'achève en dehors de son intervention; et parfois même malgré elle, ou tout au moins à son insu. Il serait possible de trouver encore des combinaisons dans lesquelles l'un ou l'autre des attributs du réflexe volontaire se trouve déformé, mal venu ou absent; c'est ainsi

que les processus d'association, par exemple, apparaissent parfois comme supprimés, et le motif, quasi imposé. Mais nous ne pouvons aller au-delà de ces considérations car elles touchent de trop près au domaine de la pathologie ; nous retrouverons en effet un grand nombre de ces volitions plus ou moins anormales, parmi celles qui confinent aux volitions morbides. Et nous terminerons cette analyse des caractères généraux du réflexe volontaire par l'exposé de son mécanisme et des lois qui président à l'activité même de ce mécanisme.

Nous avons vu que les centres successivement étagés dans l'axe cérébro-spinal restent tributaires les uns des autres ; l'activité de celui qui suit n'est que la conséquence de l'activité de ceux qui précèdent, mais coordonnée et adaptée à des fins supérieures. Certes, chaque département, en vertu même de sa localisation, de sa structure et de ses attaches, garde une autonomie, une individualité indiscutables. Mais cette autonomie, cette individualité, ne peuvent rien par elles-mêmes ; il leur faut le stimulus venant d'ailleurs ; elles ne créent pas, elles transforment ; et même quand, au sein des territoires les plus spontanés de l'écorce, une détermination surgit tout à coup sans rien trahir de ses origines, il n'y a là qu'une inconnue momentanée due à l'imperfection de nos moyens d'investiga-

tion. La persistance même de l'activité de cette écorce n'est possible qu'au prix d'une continuelle montée des profondeurs de notre être, de ces influx stimulateurs qui maintiennent une sorte de tonus cortical. Ces influx parvenus dans les régions élevées, dans l'axe encéphalo-médulaire y trouvent des voies multiples ouvertes à leurs irradiations ; ils y éveillent la conscience, y réalisent sans effort, grâce à la multiplicité et à la perméabilité des voies ouvertes à leur activité, les phénomènes les plus compliqués de mémoire et d'association. Or, parmi ces phénomènes d'association qui s'effectuent en vertu même de la multiplicité des voies et de la poussée de l'excitation, il en est pour nous d'essentiels ; ce sont ceux, qui éveillant le moi, hâtent sa synthèse avec cette résultante de certains attributs de nos actes, avec la perception de la volonté qui s'accrole alors pour ainsi dire au réflexe, pour en faire la volition ; car c'est cette espèce d'incorporation de la notion de volonté à la perception consciente des divers processus de l'évolution du réflexe qui fait passer ce dernier au rang des volitions.

Mais pour que tous ces appareils fonctionnent l'influx élaboré dans l'inconscience et la régularité fonctionnelle des territoires sous-jacents sont indispensables. Et la mise en activité de ces appareils, où se transforment les courants partis d'en bas, comporte elle-même, malgré l'apparence

relâchée de sa discipline, des caractères aussi inflexibles que le mécanisme des réflexes les plus élémentaires. L'indépendance, le choix sont autant d'illusions ; l'indécision qui forme à elle seule le plus clair des attributs de la volition n'est qu'apparente ; elle n'existe que par suite de la multiplicité des solutions possibles ; mais chacune de ces solutions, lorsqu'elle se produit, devait se produire, et ne pouvait pas ne pas se produire.

Une telle organisation implique donc une sorte de rigidité fonctionnelle où il est impossible de ne point voir des lois. Ces lois essentielles, générales de la mécanique nerveuse, nous sont encore inconnues ; nous ne pouvons guère que les formuler, par analogie d'une part, puis à l'aide de quelques déductions plus ou moins autorisées, d'autre part. Mais quelque obscures que soient nos vues à ce sujet, l'existence de ces lois générales ne peut se mettre en doute. Il nous paraît même probable qu'elles empruntent aux considérations essentielles de la biologie une bonne part de leur nature ; et cette hypothèse mérite quelques développements.

Une règle semble présider à tous les actes biologiques ; cette règle a déjà reçu le nom de l'économie de l'effort ; dans toutes nos opérations organiques, on dirait qu'une économie de nos forces constitue l'objectif constamment vu, recherché, atteint ; et pour que la dépense soit en toute circonstance minimale, les phénomènes s'ac-

complissent toujours dans le sens des moindres résistances.

Or, la mécanique nerveuse apparaît à son tour dominée, régie par la loi de l'économie de l'effort ; les actes nerveux traduisent partout, nous semble-t-il l'injonction de la plus minime dépense ; aussi leur orientation se trouve-t-elle perpétuellement réglée dans la direction de la plus faible résistance. Et il se pourrait très bien qu'en dernière analyse, ce qui nous apparaît comme la volonté ne fût que l'expression de cette économie de l'effort, de cette loi des moindres résistances. Nos volitions sont telles, parce que les actes réflexes qui en forment la trame, constituent, parmi tous les réflexes possibles en l'occurrence, ceux qui réclament la plus petite dépense d'énergie. Le réflexe volontaire ne prend telle direction qu'en raison des résistances minima que nous offrent cette direction même. Notre manière habituelle de diriger nos volitions n'est telle qu'en vertu de l'habituel amoindrissement des résistances que subissent dans cette direction les extériorisations de nos réflexes. Nous voulons donc toujours dans le sens de la plus stricte économie de nos forces et de la plus petite énergie à déployer. Les opérations de notre système nerveux ne font pas exception à la loi commune. Et il est curieux de voir la mécanique moléculaire, dans la plus mysté-

rieuse de ses incarnations, suivre les éternelles lois de la mécanique générale, de la mécanique cosmique, de la mécanique universelle.

Nous aurons par la suite à revenir à plusieurs reprises sur ce point ; il nous faudra surtout expliquer ce qu'il faut entendre par résistances en matière de physiologie nerveuse. Nous nous bornons pour l'instant à ces indications ; nous n'avions, en effet, d'autre but en ce moment que de compléter l'ensemble des caractères généraux de la volition.

Tels sont donc les conditions organiques et physiologiques des réflexes volontaires ; ces considérations sur les centres nerveux qui en sont le siège, ainsi que sur le mécanisme de leurs productions constituent d'importantes acquisitions. Elles permettent de délimiter ces réflexes volontaires de toutes les autres catégories. Elles jettent un peu de lumière sur des expressions jusqu'ici très vagues et peu déterminées. Par elles, en effet, nous entrevoyons dans ses grandes lignes la physiologie des phénomènes, connus sous le nom de volitions. A cette expression vague qui, remplaçant l'ancienne dénomination des phénomènes volontaires, avait simplement substitué une inconnue à une autre, nous avons donné des attributs anatomiques et physiologiques. Mais suffisent-ils pour différencier définitivement ces volitions et leur constituer l'individua-

lité que réclament leur fréquent emploi. Les réflexes volontaires ainsi compris pourraient-ils servir de base exclusive à une reconstitution de la notion de volonté. Oserions-nous espérer d'obtenir avec leur aide une conception digne d'entrer dans la pratique ; une conception sur laquelle tous ceux qui parlent de volonté et qui éprouvent le besoin d'en parler arriveraient à se mettre d'accord ; une conception suffisamment solide pour servir de base à la fois solide et définitive à une étude de la pathologie de la volonté et à une analyse de l'irresponsabilité fondée sur les altérations de cette faculté.

Évidemment non. Et une seule remarque suffira pour démontrer l'insuffisance de caractères attribués jusqu'ici aux volitions ; ces caractères — à part toutefois ceux de nature subjective et dont la synthèse a fourni la notion de volonté — les volitions les partagent avec la plupart des manifestations conscientes qui ont leur siège dans l'écorce. Et cette restriction même finit par perdre toute valeur si on se souvient que ces caractères subjectifs peuvent aller en s'obscurcissant au point de disparaître de la sphère consciente. Il est donc nécessaire de circonscrire encore notre analyse des volitions en cherchant à les préciser davantage, à les individualiser dans une mesure plus rigoureuse. Cette recherche fera l'objet du chapitre suivant.

## CHAPITRE V

### LES VOLITIONS

Nous avons cherché à caractériser dans le chapitre précédent ce qu'on pourrait appeler l'anatomie et la physiologie générales des volitions ; nous connaissons, à l'heure actuelle, les conditions anatomiques et physiologiques auxquelles doivent se conformer ces manifestations de notre activité psychique ; leur expression organique et fonctionnelle a donné lieu à la catégorie des réflexes volontaires. Les réflexes volontaires servent à opérer parmi les réflexes une sorte de triage, mais nous venons de dire que ce triage était insuffisant pour caractériser à lui seul la nature et la spécificité des volitions. Les attributs que nous avons reconnus aux réflexes volontaires leur sont, en effet, plus ou moins communs avec toute la catégorie des réflexes supérieurs dont un grand nombre n'a rien à voir avec les manifestations de la volonté.

Un certain nombre d'auteurs très autorisés s'en sont néanmoins tenus à ces caractères généraux. C'est ainsi que Pioger dans son travail sur *la Vie et la Pensée* — remarquable, cependant, par un souci constant des données physiologiques — définit l'acte volontaire « la résultante d'un nombre et d'une complexité de composantes d'autant plus considérable que cet acte volontaire implique une plus grande complexité d'états de conscience ».

C'est également à des attributs généraux que Janet a recours quand il donne pour attributs caractéristiques à l'acte volontaire sa nouveauté, sa perception consciente et personnelle. Et nous nous croyons même autorisé à trouver la définition de M. Ribot appelant la volition un état de conscience final, etc., également trop particulariste.

La volition n'est pas exclusivement un état de conscience ; c'est un acte réflexe à étapes multiples au cours de l'une ou desquelles la conscience intervient ; mais nous ne devons pas confondre la volition avec la conscience de l'exercice de la volonté ; or, l'état de conscience de M. Ribot n'est autre qu'un des processus accompagnant la volition, celui par lequel l'acte apparaît comme personnel, conscient et volontaire. La définition de M. Ribot est bien près de nous apparaître marquée d'une sorte de synecdoque,

elle prend, ou à l'air de prendre, la partie pour le tout. Nous devons laisser à la volition ses caractères généraux de réflexe supérieur. Mais nous ne pouvons considérer la volition comme suffisamment caractérisée par des attributs qui appartiennent à toutes les manifestations de l'activité cérébrale consciente, pas plus que nous ne sommes autorisés à la réduire à un seul de ses caractères.

Nous devons donc chercher ailleurs les éléments nécessaires à la détermination plus précise de ce qu'il faut désormais entendre par volitions. Et il est clair que ces éléments nous seront surtout fournis par l'observation interne et la méthode psychologiques, jadis si fort en honneur et dont à bon droit on se défie fortement aujourd'hui. Car, la réaction qui s'est manifestée dans ces dernières années contre l'ancienne pratique ne doit pas nous égarer.

Car, malgré tous nos efforts, la plus éclatante des caractéristiques de la volition sera toujours le sentiment intime qui rapporte à notre moi l'acte, quel qu'il soit, que caractérise la volition. On pourra même dire que ce qui distingue les réflexes volontaires des réflexes supérieurs dont nous venons de retracer la physiologie générale est avant tout cette attribution des réflexes au moi, par le moi lui-même. Un certain nombre d'auteurs se sont, du reste, souvent arrêtés à

cette caractéristique. Mais il est clair qu'une telle manière de procéder n'est pas rationnelle ; c'est définir une chose par la chose elle-même ; avec cette circonstance aggravante que cette caractéristique physiologique, cet attribut mental dont on surcharge le réflexe supérieur pour en faire une volition, ne correspond, de l'aveu de ces auteurs, à rien de physiologiquement particularisé.

La tâche du psycho-physiologue, après avoir séparé des réflexes volontaires une catégorie spéciale au nom de la volonté qu'ils éveillent en la conscience, c'est de rechercher les conditions qui correspondent à l'addition, aux réflexes supérieurs de cet attribut spécifique et différentiel. Sa mission est de voir, en reprenant l'analyse de l'évolution même de cette volition, ce qui distingue ces réflexes volitifs de ceux qui, comme eux, correspondent au schéma anatomo-physiologique du réflexe supérieur. Et, pour en arriver là, l'observation interne lui est indispensable ; mais il est nécessaire que cette observation interne ne soit utilisée que comme un procédé et selon les règles mêmes de la physiologie. L'observation interne, les déductions psychologiques ont été souvent à l'origine des erreurs philosophiques ; employées exclusivement, ces méthodes ne pouvaient qu'aboutir à des abstractions ; mais leurs méfaits passés ne doivent pas nous empêcher de reconnaître les services rendus, et

l'excellence d'un grand nombre de leurs découvertes. Ce qu'il faut redouter, c'est moins la méthode que son emploi inconsidéré. Rien n'est plus facile que d'éviter les inconvénients d'un procédé indispensable, du reste, dans l'étude des choses de l'esprit. Il suffit de faire de l'observation interne pour ainsi dire à la lumière de la physiologie cérébrale; de ne permettre à l'induction qu'une intervention limitée sous la continue surveillance des vérités scientifiques; de ne l'appeler que pour contribuer à combler les lacunes d'un schéma anatomo-physiologique; de repousser tout ce que démentent ou désapprouvent ces données fondamentales établies aux chapitres précédents; de n'être donc que des moyens complémentaires destinés à opérer, dans nos connaissances psychologiques, une sériation, une systématisation adéquates à celles que nous fournit la physiologie du système nerveux, telle que nous la comprenons. De cette façon, il ne peut plus se produire de discordance; un même plan, une même discipline présidant aux deux ordres de recherches. C'est donc dans cet esprit que nous allons utiliser les données de la psychologie pour arriver à préciser et compléter ce que nous devons désormais comprendre sous le nom de volition.

Jadis le problème de la nature des volitions était d'une grande simplicité, les volitions appa-

raissaient comme les manifestations d'une faculté spéciale, d'un principe essentiel nommé volonté. La disparition des facultés de l'âme du domaine des hypothèses scientifiques nous prive de cette incomparable ressource. A l'heure actuelle, il devient impossible et inutile à la fois aux partisans des nouvelles doctrines, de demander, ne fut-ce qu'à la psychologie, une définition de la volonté.

A ce point de vue, certains psycho-physiologues sont inférieurs aux philosophes spiritualistes. Rien n'est plus contradictoire et inconséquent à la fois que leurs tentatives de définir la volonté. Et la raison de l'inanité de leurs efforts, ainsi que de leur infériorité, est facile à concevoir. La volonté ne correspond pas à un processus physiologique susceptible d'une détermination, à quelque chose de distinct, à une propriété nouvelle des résidus ; elle ne caractérise pas un processus spécifique ou un attribut positif tel que la mémoire.

Nous verrons dans la suite de ce travail que la volonté est soumise à certaines conditions ; que les processus dont elle est la synthèse dépendent eux-mêmes de particularités fonctionnelles, et nous croyons même pouvoir arriver à montrer que ces particularités se réduisent physiologiquement en une seule, qui est la tension centrale ; les tensions dont les divers centres

qui interviennent au cours de la volition sont susceptibles, nous représentent les conditions de survenue de ce phénomène mental épisodique, qui est la volonté. Ce processus mental qui se réalise à l'occasion de certaines de nos volitions plus intensives que les autres, a pour nécessité psychique l'éveil du moi, et l'attribution par ce moi, à sa propre activité de l'ensemble des manifestations qui composent l'expression de la volonté. Ces processus mentaux sont irréductibles ; ils sont eux-mêmes, cependant, des synthèses dues à des fusions de certaines activités centrales ; ce sont à leur tour des abstractions ; mais, pour le moment, nous devons les tenir comme uns et indivisibles. Quand nous rechercherons de plus près le mécanisme de la volonté nous aurons à nous figurer les conditions de leur existence ; à l'heure actuelle, nous les considérons comme les éléments psychologiques de cette synthèse mentale, de cette entité subjective, de cette schématisation pure et simple qui est la volonté. Chercher, à l'aide de notions physiologiques, à représenter cette conception toute conventionnelle, c'est donc prétendre objectiver l'inexistant, concrétiser le symbole, faire avec des éléments très positifs une chose dont la première condition — de l'aveu même de ces auteurs — serait de n'être point. Les spiritualistes, en appelant la volonté une faculté de

l'âme, avaient tourné la difficulté, mais il est clair que cette dénomination ne peut plus guère, surtout aujourd'hui, se donner comme une définition.

Nous ne chercherons donc point, dans notre manière de comprendre et d'exposer le cadre des volitions, à partir d'une autre définition de la volonté ; nous tâcherons de préciser, en matière de base d'opérations, les caractères qui dans toutes les écoles servent à reconnaître et spécifier l'acte volontaire. Car nous tenons à le répéter, les partisans les plus intransigeants d'une conception exclusivement déterministe des phénomènes de l'esprit, n'hésitent pas à reconnaître, parmi ces phénomènes, des catégories ; et, parmi ces catégories, ils continuent à en distinguer une comprenant des faits comparables entre eux, unis par des traits communs et auxquels ils ont laissé la dénomination générale de volitions ; ces volitions sont donc conçues sur un plan uniforme ; c'est l'acte volontaire ainsi schématisé qui va nous servir dans l'analyse générale des éléments de la volition.

Ces traits communs sont, par conséquent, de deux ordres ; les uns résument les conditions anatomo-physiologiques qui caractérisent le circuit réflexe. Les autres comprennent tous les attributs spéciaux qui s'éveillent dans la conscience à propos des processus qui marquent chacune des étapes de ce circuit. Les premiers

attributs sont ceux qui appartiennent en propre à la volition ; ce sont eux qui la caractérisent essentiellement ; ils suffisent à constituer le réflexe volontaire. Les autres ne sont que des phénomènes épisodiques ; ils sont des attributs complémentaires nécessaires à la caractérisation de la volition type ; mais leur absence n'entraîne pas la déchéance du réflexe de son rang de réflexe volontaire. Nous examinerons donc rapidement ces premiers attributs qui sont plus que des attributs, puisqu'ils constituent les parties intégrales du réflexe même.

Ces éléments de la volition doivent d'après les considérations précédentes s'étudier, à l'aide du schéma adopté pour les réflexes volontaires. Ce schéma nous laisse entrevoir une suite de processus successifs qui sont comme les étapes obligatoires de cette sériation d'actions et de réactions qui caractérisent le réflexe polyneurique envisagé. Nous trouvons successivement l'excitation initiale, la perception de cette excitation, l'éveil des processus d'association, l'élaboration d'une résultante sous l'effort du jugement, de la réflexion, une appréciation des effets ainsi que des voies et moyens particuliers à cette résultante, enfin l'exécution des intentions ainsi élaborées. C'est de cette façon que théoriquement nous concevons l'acte volontaire, et chaque fois que nous prenons une détermination nous en

parcourons, en thèse générale, chacune des étapes. La volition est donc un réflexe à phases successives et décomposables, pour ainsi dire en actes reliés les uns aux autres. Ces actes, dans une volition type, sont accompagnés de processus conscients qui en sont les attributs psychiques. Ces attributs, y compris ceux qui nous procurent la perception du caractère voulu de l'acte, n'ont rien à voir avec le circuit réflexe où se passe la volition ; ou tout au moins lui sont étrangers. Ce sont autant d'opérations spéciales s'accomplissant à l'occasion des particularités du réflexe mais se passant en dehors des arcs parcourus par ce réflexe ; ils sont dus à des réveils d'acquisitions antérieures déjà transformés en synthèses par notre vie psychique écoulée. Ce sont les résidus de notre expérience consciente. Et, comme nous le disions tantôt, bien qu'ils soient, à l'observation interne, les éléments essentiels, différentiels de la volition, ils n'ont de commun avec ce réflexe que certaines conditions physiologiques que nous préciserons par la suite. Aussi, dans tout le cours de notre travail il en sera fait fréquemment abstraction. Ce que nous étudierons surtout seront les caractéristiques du circuit réflexe. Les attributs psychiques complémentaires n'interviendront dans nos explications que de temps à autre quand il s'agira de qualifier certaines

volitions spéciales. Nous nous occuperons donc exclusivement des caractères et des conditions du réflexe type ; nous lui laisserons son allure schématique. Nous n'ignorons pas que bien des actions présumées, voulues et délibérées n'ont, à leur origine, qu'une faible perception de leurs mobiles incitateurs ; l'élaboration, aidée de mémoire, de jugement, s'y trouve restreinte, rudimentaire ; la portée et l'étendue de la détermination sont à peine entrevues, et les conséquences sérieuses ont rarement fait l'objet de réflexions ; mais ces modifications, du type schématique, ne seront examinées que plus tard à l'occasion surtout de l'évolution des volitions. Nous maintenons la sériation des processus précédents afin de pouvoir les soumettre à l'analyse et montrer les conditions partielles, secondaires que chacun d'eux doit remplir.

L'excitation ou l'incitation causale ne peut tout d'abord dépasser une certaine mesure, une intensité moyenne. En effet, la physiologie, tout comme la pratique journalière, montrent, à n'en pas douter, la nécessité de cette condition. Nous ne pouvons nous livrer ici à la discussion de cette affirmation, mais les initiés, même superficiellement, au mode selon lequel se passent les actes cérébraux, n'ont nul besoin d'indications démonstratives ; quant aux autres, il leur suffira de se rappeler combien, malgré les plus fermes

résolutions, la douleur intense nous arrache facilement des cris ou des gestes, pour comprendre la valeur de notre première restriction.

Mais si l'excitation causale ne doit point dépasser une certaine limite, elle ne peut, d'un autre côté, se réduire en dessous d'un taux déterminé. Car le trajet qu'elle a le plus souvent à parcourir, les résistances qu'il lui faut surmonter exigent une notable énergie primordiale ; elle trouvera, il est vrai, au sein des circuits échelonnés sur son passage des causes de renforcement, mais elle éprouvera aussi des déperditions ; du reste, ces centres de renforcement entrant d'ordinaire en activité sous une poussée initiale, il faut donc qu'elle soit en mesure de les actionner ; et cela ne va pas sans une dépense de force plus ou moins considérable.

Le second acte, le deuxième processus d'une volition schématisée consiste dans la perception de l'excitation. Ce phénomène qui ne diffère en rien de la perception classique est évidemment lié intimement à l'excitation dont il traduit plus ou moins les caractères. Elle se prête, du reste, à quelques considérations spéciales dont nous parlerons tantôt.

Mais remarquons déjà, que la relation entre l'excitation et sa perception est loin de constituer une équation aux termes toujours identiques à eux-mêmes. Cette perception en thèse générale

comporte déjà toute la personnalité du sujet ; elle la comporte, il est vrai, dans une sorte de réduction très atténuée ; mais, si réduite qu'elle soit, il n'en est pas moins vrai qu'à l'occasion de cette perception, toutes les qualités particulières spécifiques de l'individu peuvent entrer en jeu ; et c'est fréquemment à cette perception déjà toute imprégnée de la formule individuelle qu'il convient de rapporter la suite des opérations qui vont se succéder pour réaliser le réflexe ; cette perception n'engendrera la série suivante des processus volitionnels qu'en vertu même de sa nature toute spéciale ; nature qui dérive de l'ensemble de nos tendances et de nos aspirations ; nature où se trahit déjà les éléments de ce qui va constituer dans la suite l'essence et la raison de la volonté.

Toutefois, malgré ce que nous venons d'en dire, la perception de l'excitation peut faire défaut, ou pour parler plus physiologiquement, elle peut être inconsciente, elle n'en existe pas moins dans la réalité physiologique des processus cérébraux ; mais dénuée de conscience, elle nous échappe dans son existence propre, ou nous apparaît dépourvue de ses attributs particuliers, déchue pour ainsi dire de son importance, méconnue dans son rôle.

Néanmoins, consciente ou inconsciente, la perception engendre ce que nous aurons à appeler

le troisième acte, la troisième étape de la volition décomposée en ses réflexes successifs ; cette troisième étape consiste dans la série des processus d'association qui vont donner lieu à la détermination volontaire, au mobile, au motif, à la décision. Ces associations impliquent évidemment une très large variation fonctionnelle dont il sera question dans quelques instants ; elles aboutissent à une sorte de synthèse, résultat de leur élaboration commune ; cette synthèse, d'une importance capitale représentée, dans la terminologie usuelle, la chose voulue, le mobile, le but et la fin de l'acte de vouloir.

La règle veut que nous n'agissions pas sans but ; en thèse générale, il en est ainsi ; toutefois il est évident que cette perception, d'une finalité voulue, est, selon les cas, plus ou moins claire, plus ou moins complète et que le but réel n'est pas toujours celui que nous croyons ; qu'il arrive souvent que nous ne voulons que dans une sorte de demi-inconscience ; toutefois ces réticences, qui font déjà partie des déviations morbides de la volonté, n'ont rien à voir avec l'acte normal que nous supposons marqué d'une perception très nette du motif de sa future détermination.

On peut cependant se demander si l'acte volontaire implique réellement cette opération. Et nous admettons très facilement que cette condition imposée par nous au type psychique que

nous envisageons ne relève que de notre manière toute personnelle de concevoir les choses. Un autre schéma pourrait peut-être ne pas se montrer aussi rigoureux ; nous croyons que le plus grave des inconvénients inhérent à une modification de ce type conventionnel, serait de prêter à des confusions avec des formes dégradées du type lui-même, formes dont nous parlerons à propos des volitions.

Le schéma implique aussi, comme nous venons de le voir, l'association et avec elle la comparaison, la réflexion, le jugement ; ceci ne nous paraît guère discutable. Organiquement d'abord, que représenterait un réflexe dont le sommet, le point d'inflexion serait formé d'un seul neurone, d'un circuit unique. Ce réflexe rentrerait dans la catégorie des réflexes élémentaires et ne pourrait donc prendre place parmi ces réflexes supérieurs qui seuls — nous l'avons démontré — comprennent la classe des réflexes volontaires. Et, fonctionnellement, conçoit-on l'exercice de la volonté, l'élaboration d'une volition sans réflexion, comparaison, jugement ? Évidemment non.

Il nous paraît tout aussi rationnel d'admettre, comme synthèse de ces opérations d'association, une sorte de résultante, qui n'est, en définitive, que la détermination volitive. Nous pensons pouvoir nous dispenser d'insister sur la nécessité de la détermination comme une des conditions

fondamentales de l'acte volontaire. Tout au plus pourrait-on nous demander de motiver l'établissement d'une catégorie à part pour cette opération ; quelques-uns penseront, probablement, en effet, que la détermination n'est pas à dissocier des opérations résultant de la mise en activité des centres d'association. Notre séparation est basée sur l'idée que nous nous faisons de la nature et de la localisation de ce phénomène psychique. Nous le considérons d'abord comme siégeant en dehors des centres même qui ont servi à fournir les éléments de son élaboration ; nous croyons qu'il est quelque chose de nouveau, ce que nous appelons volontiers — avec d'autres, du reste — un résidu parfaitement individualisé, pourvu d'un substratum anatomique. Cette idée qui vient de surgir dans la conscience, constitue une unité psychique nouvelle qui, désormais, va jouer son rôle — petit ou grand, éphémère ou durable — dans l'incessante mêlée cérébrale qui caractérise la vie de l'esprit ; elle aura sa vie propre, son évolution bien personnelle, et ce sont ces considérations qui autorisent — pensons-nous — la distinction et la séparation que nous proposons d'établir.

Il est peut-être moins nécessaire au schéma de l'acte volontaire de comprendre, comme condition, la perception des conséquences de la détermination en cause. Ce qui est certain, c'est que

cette perception n'a nul besoin de posséder de grandes qualités d'ampleur ou de pénétration, et nous admettons volontiers que déjà elle a dû s'esquisser au cours des opérations préliminaires à la résolution finale. Cependant, on admet d'ordinaire que l'acte nettement volontaire s'accompagne d'une intelligence complète, de sa portée et de ses conséquences.

La dernière phase de la volition comporte l'exécution de la chose voulue ; c'est la plus importante, puisque, souvent, seule elle nous apparaît affirmer par quelque chose d'objectif, la série des processus subjectifs précédents. Inutile, croyons-nous, d'insister sur sa nécessité ; mais il importe toutefois de dire que l'exécution dépend surtout de l'intensité de la détermination. Chacun des phénomènes qui composent la série des réactions successives constituant l'acte volontaire, est lié intimement au précédent ; en thèse générale, il s'en montre comme le reflet, traduisant, dans son énergie propre, l'énergie de son prédécesseur ; sa personnalité ne perd aucunement ses droits, mais l'intensité avec laquelle cette personnalité s'affirme reste tributaire rigoureusement de l'incitation émanée de l'élaboration antérieure. Cette stricte liaison s'observe donc à chacune des étapes. Mais, son importance n'est nulle part aussi considérable qu'à cette dernière phase, au moment où d'interne, le

processus tend à devenir externe, où la volition va prendre corps, et, d'entité psychique, se transformer en une réalité visible et appréciable. Car, à ce moment, les résistances vont tout à coup s'accroître, la force nécessaire va devenir relativement énorme. Jusqu'alors il n'incombait à l'excitation d'autre charge que celle de se propager dans des territoires extrêmement contigus, au sein d'éléments de même texture ; mais pour aboutir à la réalisation, le processus psychique devra s'en aller à distance porter dans des organes étrangers une force vive, susceptible de réaliser un travail parfois considérable. Faute de l'intensité nécessaire, la détermination restera dans le domaine de l'abstraction ; l'acte volontaire échouera au moment même de sa naissance. Il restera quelque chose qui, certes, n'est pas étranger au domaine de la volonté et des volitions ; mais ce quelque chose manquera de la caractéristique essentielle de l'acte volontaire, l'extériorisation.

L'analyse que nous venons de faire des différentes étapes de l'acte volontaire constitue, ainsi que nous l'avons dit, une sorte d'introduction à l'étude générale des volitions. La volition représente donc la dénomination collective destinée à remplacer, chez les psycho-physiologistes, l'ancienne catégorie des manifestations attribuées à la faculté de l'âme nommée la volonté. Elle per-

met de continuer à maintenir dans un groupement physiologique des faits jadis réunis par un lien fictif. Elle n'implique que des attributs uniquement psychologiques et ne préjuge en rien de la nature et de l'origine de ces attributs. La nouvelle école a donc pu dire, sans trop s'engager, qu'elle ignorait la volonté comme entité psychique, tout en reconnaissant néanmoins les volitions à titre d'unités physiologiques. Mais bon nombre de ses partisans ont cru avoir résolu, par là, le problème de la volonté ; nous tenons à répéter qu'en s'arrêtant à cette formule, en ne cherchant pas à préciser ce qu'elle entendait par volition, la nouvelle école a laissé subsister une indécision, une confusion regrettables.

Nous voulons bien reconnaître qu'elle a pensé de bonne foi pouvoir se dispenser de toute définition de la volition. Il est très probable qu'inconsciemment, tout au moins tacitement, elle a jugé inutile cette définition, puisqu'en rejetant la volonté, elle entendait néanmoins maintenir dans leur ancien groupement les manifestations de cette faculté ; l'hypothèse disparue, les faits qu'elle reliait n'en subsistaient pas moins ; c'étaient ces faits bien caractérisés et nettement définis par la psychologie spiritualiste qu'elle s'accordait à désigner dorénavant par les volitions.

Or, en supposant qu'il en soit ainsi, l'omission n'en constitue pas moins une erreur ; les an-

ciennes définitions pénétrées d'un esprit systématique tout différent de la conception nouvelle n'ont plus de signification à l'heure actuelle ; celles même qui s'en tiennent de plus près aux propriétés positives, aux éléments concrets, doivent être remaniées ; à plus forte raison, y a-t-il lieu d'être circonspects vis-à-vis des systématisations basées uniquement sur une hypothèse ; et les actes issus de la volonté, les volitions d'aujourd'hui occupent, parmi ces dernières une place, de tout premier rang.

Un remaniement, une revue méthodique, une sorte de mise au point exclusivement physiologique de la classe des volitions s'impose donc ; et c'est du schéma tantôt décomposé, en ses étapes successives, que nous allons partir pour procéder à l'analyse détaillée des catégories de volitions.

Les volitions forment donc toute une série de manifestations jouissant de caractères généraux et présentant entre elles des particularités distinctives. Ces caractères généraux sont les attributs organiques et fonctionnels des réflexes volontaires ; les particularités distinctives résultent des variations des éléments constitutants de l'acte volontaire, car une classification psycho-physiologique des volitions ne peut s'établir qu'à l'aide des données de la physiologie nerveuse.

A l'origine de l'acte volontaire, nous trouvons l'excitation ; nous avons vu, lors du schéma, que

cette excitation ne doit pas dépasser certaine limite sous peine ou de rester inefficace, ou de transformer l'acte volontaire en réflexe simple. Mais, entre ces limites, nombre de graduations de l'énergie incitatrice sont possibles et, de là, résulte déjà toute une série de subdivisions des volitions. Les unes auront donc un début lent, insidieux ; l'excitation causale arrivera affaiblie au seuil de la conscience, et à moins de trouver des centres de renforcement tout préparés, elle parcourra son cycle évolutif sans éclat et sans force ; les autres, au contraire, trouveront dans l'énergie initiale les moyens de surmonter des obstacles ou de vaincre des résistances.

Puis les caractères variables du motif physiologique nous fournissent un autre élément de différenciation. Sans trop le dire, et conformément aux schémas ordinairement usités pour ces sortes de démonstrations, nous avons supposé l'incitation causale prenant naissance soit à la périphérie par l'intermédiaire des terminaisons sensorielles et sensibles, soit dans la profondeur de nos organes et de nos tissus. Elle parcourait ainsi, avant d'arriver à la conscience — seconde étape de notre classification — la filière conductrice des nerfs et des voies médullaires. Mais, quel que soit le mécanisme sous-jacent qu'on leur suppose, nous savons que des incitations naissent au sein de l'encéphale, dans le domaine de

la conscience par une sorte de spontanéité ; car il est clair que cette spontanéité n'est qu'apparente ; les différences sont plutôt d'ordre quantitatif que d'ordre qualitatif ; mais cela suffit pour autoriser la subdivision dont nous parlons. S'il existe des volitions d'origine externe — intérieure et extérieure — nous pouvons donc admettre à leur côté des volitions d'origine interne, des volitions de nature idéogène. Et cette distinction n'est pas sans une certaine portée pratique. L'enfant, l'être simple, l'individu peu enclin à la réflexion, au travail d'idéation, doivent la meilleure part de leurs volitions aux impressions perçues de l'extérieur ou émanées de l'activité organique sous forme de sensations, d'aspirations, de désirs. Ceux qui vivent davantage de la vie de l'esprit tirent de l'idéation la plus large part de leur incitation à vouloir et à agir.

La perception de l'excitation initiale nous représente le second des phénomènes qui caractérisent le schéma volontaire.

Au début de l'exposé de la série des processus volitifs, nous avons été amené à parler des relations de cause à effet qui unissent la perception à ses origines. Nous avons dit que cette perception pouvait être, à la rigueur, considérée comme dépendante de l'intensité de cette excitation. Et, en effet, en thèse générale, une excitation intense détermine une perception très vive ;

cependant ces relations, ajouts-nous, ne sont pas assez rigoureuses pour nous dispenser de tenir compte des variations de la perception en dehors de ce que ces variations empruntent aux caractères de l'excitation ; la raison de cette distinction réside dans les différences si considérables qui diversifient la perception consciente chez les individus. Les uns ont la perception intense comme hyperesthésiée, s'éveillant avec une très grande facilité ; les autres perçoivent avec lenteur et apathie. Certains individus sont fermés à une ou plusieurs catégories de perceptions, et ils seront, par contre, extrêmement sensibles à tel ou tel autre genre particulier d'incitations. La conscience enfin subit chez chacun de nous une sorte d'évolution faite de progressions successives auxquelles font suite de graduelles régressions. Et par ces diverses séries de variations de ce qui constitue la conscience et ses modalités, se motive la légitimité d'un classement des volitions au nom de la diversité de la perception.

La perception consciente dont il vient d'être question est suivie immédiatement d'un autre phénomène psychique de la plus haute importance. Par suite de relations intimes qui existent entre les neurones, relations de contiguïté renforcées probablement par des liaisons d'une nature encore inconnue et que nous avons essayé de définir ailleurs, cette perception est le signal

du réveil d'une série d'états de conscience. Des résidus d'une activité, d'une expérience antérieure, sortent pour ainsi dire du domaine de l'inconscient, pour repasser devant la conscience ainsi qu'une succession de clichés ; cette réapparition prendra les allures de la réflexion, de la méditation ; et, selon l'intensité des images, la rapidité de leur succession, la réflexion sera intense ou superficielle, tumultueuse ou calme, pondérée ou désordonnée, la méditation se fera incohérente ou mesurée. Mais ces réminiscences d'acquisitions psychiques, en vertu même de cette tendance à l'association qui caractérise les opérations de l'esprit, se combinent rapidement en une synthèse finale ; cette synthèse constitue un acquis nouveau, un résidu différencié qui va grossir l'actif de nos images psychiques ; elle nous apparaît sous la forme d'un jugement, qui traduit intégralement la réaction cérébrale engendrée par l'excitation initiale ; elle pourra à son tour devenir le motif déterminant d'une autre série de processus psychiques. Et nous avons déjà eu occasion d'insister sur l'importance de la genèse de ces processus associatifs. La volition s'accomplira énergique ou faible, prompte ou hésitante, selon — parallèlement tout au moins — les attributs de cette synthèse définitive. Toutefois, même en dehors des différences que la volition tiendra de la nature même

de l'opération terminale, les modes selon lesquels cette opération s'est réalisée interviennent à leur tour pour différencier les volitions.

Il est des volitions, en effet, qu'accompagne un grand effort de réflexion ; elles apparaissent comme la laborieuse combinaison d'une longue série d'images anciennes, elles font successivement surgir des souvenirs lointains ; elles ravivent des impressions récentes ; et finissent par associer, combiner, dans des synthèses préparatoires, éphémères ou parfois durables tous ces reliquats de notre expérience ; le travail pourra même subir des interruptions plus ou moins prolongées, amenant d'apparentes suspensions de la volonté, suivies de reprises d'une allure renforcée.

Ce sont là les volitions par excellence, celles où la faculté, très libre dans ses opérations, disposant du temps et des matériaux nécessaires, élabore ses motifs dans la plus complète indépendance. Elles attestent la grande richesse des circuits, la solide pondération des centres, ainsi que les qualités très aiguës d'une harmonisation exigeante, raffinée. Elles accusent également l'existence d'une qualité toute particulière de nos cellules, d'un *modus faciendi* qui porte le nom d'inhibition et que nous étudierons ultérieurement.

Mais il est des volitions d'une allure tout

autre ; le travail d'association est ici considérablement réduit ; à peine la conscience a-t-elle perception de l'incitation causale que déjà semble prête la détermination ; quelques images sont seules intervenues pour donner naissance à cette détermination ; les réseaux associés très courts et peu pourvus n'ont fait qu'interrompre la poussée incitatrice ; ce réflexe polyneurique n'est guère plus compliqué qu'un réflexe mono-neurique ; il faudrait très peu lui retrancher pour en faire un réflexe conscient encore, mais dépourvu de la plupart des attributs de la volition. Car nous ne pouvons perdre de vue que parmi les éléments qui différencient les volitions, les plus essentiels sont ceux compris dans ces processus d'association, substratum des opérations intellectuelles, dénommées réflexion et jugement. Supprimez les images associées, et l'illusion du choix qu'elles procurent à la conscience, c'est-à-dire l'un des plus importants attributs psychiques accordés à la volition, disparaît complètement. Il y a donc des volitions qui confinent de très près au réflexe supérieur, accompagné de conscience, et ces volitions sont l'apanage des centres à circuits courts, ou pauvres en résidus mnémoniques.

Or, il est clair que ces deux types de volitions constituent les deux termes extrêmes d'une série renfermant quantité d'intermédiaires.

Ces intermédiaires méritent une mention spéciale. Nous sommes ici, en effet, au point culminant du réflexe volontaire. L'opération dont nous parlons aboutissant à la détermination est, de toutes celles qui constituent la série des étapes du réflexe la plus significative, la plus caractéristique, la plus distinctive. Elle donne à ce réflexe l'allure spéciale qui le différencie des autres ; c'est elle qui contribue à le classer parmi les réflexes volontaires.

Les opérations psychiques étudiées antérieurement, jointes à celles dont nous venons de nous occuper représentent à la vérité, un certain nombre des conditions indispensables à la caractérisation de l'acte volontaire mais aucune d'elles n'appartient exclusivement à la volition. Tandis qu'au contraire, l'opération qui, par synthèse, aboutit à la naissance de l'idée déterminante est la marque propre et toute personnelle de la volition. Elle pourrait donc servir très judicieusement d'élément de classification aux volitions ; et, de fait, les volitions empruntent souvent leurs qualificatifs à la nature et aux particularités de cette détermination. Ce sont ces volitions ainsi qualifiées qui forment la série de ces états intermédiaires dont nous voulons parler. On dit alors une volition lente, pondérée, réfléchie, mûrie, expérimentée, ou une volition hâtive, superficielle, peu raisonnée, inconsidérée, etc. Il importe donc de

noter que ces classifications ne visent qu'un temps du réflexe volontaire ; elles ne tiennent compte que d'une seule des opérations dont se compose le circuit réflexe ; elles ne dépendent que de processus cérébraux dont nous sommes autorisés à nous figurer la nature et le mécanisme ; elles ne reposent en aucune façon sur l'intervention imprévue fortuite d'un facteur étranger aux attributs anatomiques et physiologiques des centres supérieurs.

L'excitation initiale a donc abouti à cette détermination qui est l'essence même de la volition. Et le phénomène de perception consciente qui accompagne sa genèse peut, à son tour, provoquer une série de réactions qu'on considère d'ordinaire comme faisant partie des processus volitionnels ; nous en dirons quelques mots, tout en déclarant qu'ils ne constituent que des épiphénomènes.

La conscience vient donc d'être, pour ainsi dire, saisie d'une sorte de décret, définitivement adopté et voulu. Et cette perception nouvelle peut être le point de départ de réactions interrompant, dans une certaine mesure, le réflexe volontaire, suspendant tout au moins son extériorisation finale. L'image néoformée, au lieu d'actionner les centres moteurs, ravive alors par de nouveaux circuits des résidus anciens. C'est une série d'associations qui, sous l'intensité de

cette image, s'accomplissent dans nos centres supérieurs. Ces associations font subir à la détermination une sorte d'assauts successifs ; comme elles peuvent, du reste, contribuer à son renforcement. Elles se traduisent dans la conscience par la perception des conséquences de l'acte posé, les chances de succès, les raisons ou les contre-indications de sa mise à exécution. La détermination peut sortir de là amoindrie ou raffermie ; toutefois puisque nous supposons la volition dans son évolution intégrale, nous la concevons comme finissant par s'imposer et devenant le point de départ de l'acte final, l'extériorisation.

Cette dernière étape de la volition peut, à son tour, s'effectuer dans des conditions très variables. Nous avons déjà signalé, à propos du schéma analytique de l'acte volontaire, quelques-unes des conditions auxquelles se trouve liée l'extériorisation de la détermination volitive. A ce moment, cette indication purement physiologique n'avait d'autre but que de préciser la sériation des processus et leur dépendance réciproque. Nous nous sommes, en effet, bornés à signaler la nécessité d'une certaine intensité destinée à vaincre les résistances matérielles souvent considérables dont est marquée cette dernière étape du réflexe. Il s'agit, en effet, de mettre en mouvement tout un système de muscles,

d'os, etc., alors que jusqu'ici tout s'était passé entre des éléments de même nature et liés les uns aux autres d'une manière intime et contiguë, sinon continue. Mais, en dehors des conditions physiologiques, l'exécution des volitions présente de nombreux caractères différentiels. Et ces caractères deviennent, à leur tour, des éléments de classification. De nouveau, nous rencontrons comme précédemment une série de types formant une chaîne aux extrémités de laquelle se placent, d'une part, les cas les plus simples, et, d'autre part, les cas les plus complexes.

Le cas le moins compliqué se trouve être comme précédemment celui qui se rapproche du réflexe simple ou qui lui emprunte ses attributs de promptitude, de régularité, de quasi-automatisme. Dans ce cas, la détermination une fois définitive gagne rapidement et sans plus d'hésitation les territoires moteurs. D'emblée, elle arrive à mettre là en activité, des mécanismes nécessaires ; elle n'éprouve, à se réaliser, en incitations motrices, pour ainsi dire, ni difficulté, ni incertitude ; l'action coordonnée suit presque immédiatement la vision intérieure des voies et moyens engendrée par la détermination elle-même, et souvent née presque au même moment que cette dernière. Car, dans ces volitions d'une simplicité qui confine à l'automatisme, l'intention suggère, comme dans une relation de cause

à effet, la perception du mécanisme qui doit l'extérioriser. Cette perception n'est, du reste, que le début même de la mise en action de ce mécanisme, car elle se produit très probablement dans ces mêmes centres moteurs qui président aux extériorisations motrices de l'activité consciente.

En opposition absolue avec le cas précédent, se place toute une catégorie de volitions où se trouvent comme semées et multipliées les difficultés et les complications. Entre la détermination et l'acte définitif, s'interposent des circonstances diverses, variables, qui donnent lieu à des modalités volitionnelles très dissemblables.

Tout d'abord, la détermination une fois prise, les moyens d'exécution, au lieu d'apparaître avec la quasi-instantanéité dont il vient d'être question, peuvent rester introuvables. L'esprit est comme en face d'une résolution qui, parfois, s'impose à lui avec une très grande intensité et le laisse cependant dans une absolue ignorance des voies et moyens. Et alors, selon une série de circonstances liées tant aux qualités individuelles qu'à la nature même des motifs, les choses se passeront de l'une ou l'autre manière. L'esprit, découragé avant l'heure, renoncera à chercher les combinaisons nécessaires et restera dans une sorte de trêve armée, reléguant dans un isolement qui peut, toutefois, n'être pas l'oubli, la résolution

prise ; ou, tout au contraire, par des associations et combinaisons analogues à celles déjà connues, il s'efforcera d'arriver à la solution pratique qu'il convoite.

Mais les voies et moyens imaginés, d'autres difficultés se présenteront de nature à multiplier à nouveau les caractères différentiels entre les volitions. Tantôt la réalisation de ces voies et moyens ne comportera ni grande patience ni longueur de temps ; et parfois l'exécution d'une chose, voulue en quelques minutes, en quelques secondes, pourra réclamer des années. Il arrivera que l'action sera continue, que l'idée absorbant toutes les forces vives, orientera à son profit la vie entière de l'individu. Puis, en d'autres circonstances, la réalisation s'effectuera par étapes, selon un plan longuement médité ; la volition aura des actes et des entr'actes ; elle ne présentera rien des caractères absorbants, accapareurs, signalés au cas précédent ; elle se décomposera, elle-même, en des volitions secondaires imbriquées pour ainsi dire dans cette volition principale.

On pourrait encore tirer de l'exécution de la volition d'autres caractères différentiels. Nous pensons avoir suffisamment décomposé le sujet, pour n'être plus obligé d'insister encore sur sa complexité. Il ressort nettement, de tout ce qui précède, que la volition est loin

de constituer cette entité psychique, cette individualité psychologique dont parle parfois les traités. Il y a des volitions en nombre illimité, se différenciant très nettement les unes des autres, bien que toutes conçues et réalisées selon un unique schéma. Elles forment une immense filière dont les termes extrêmes sont, d'une part, l'acte réflexe quasi-automatique, ne possédant des attributs volitionnels que le minimum, en chacun de ses éléments ; et, d'autre part, ces volitions complexes absorbant l'existence tout entière et dont on pourrait dire qu'elles sont des pensées de jeunesse réalisées dans la vieillesse.

Et cependant, malgré cette infinie et déconcertante variété, une règle unique régit d'un bout à l'autre la série de nos volitions. Sous tous ces processus, sous la multiplicité de leurs combinaisons, la variété de leur origine, leurs fins si complexes et si diversifiées à la fois, une même loi intervient, rigide, permanente, contenue. Toute l'étonnante fécondité de notre imagination, l'allure déroutante de nos fantaisies, le déroulement ininterrompu de nos tendances, les fluctuations de notre existence tout entière résultent, ainsi que de simples déductions, de son intervention continuelle. Tout ce qui, à nos yeux, apparaît divers, étrange, tout comme ce qui nous semble logique, simple, inévitable, relève uniquement de cette seule intervention. Et

*de*  
au réflexe le plus automatique à l'acte le plus complètement et le plus intégralement voulu, il ne faut voir que des applications identiques de ce même et unique principe. Notre existence est bercée des illusions répétées qu'il suggère à notre conscience. Elle est menée par lui avec une rigueur qui ne se dément pas un instant. Notre vie n'est que le développement de cette formule mathématique. Car cette loi qui a toute la rigidité d'une formule est le principe de mécanique qui préside à la genèse et à l'évolution des réflexes. C'est la règle de l'économie de l'effort résultant elle-même de cette autre règle qui nous montre les actions et les réactions réflexes s'effectuant sans cesse dans le sens de la moindre résistance. Mais il nous faut revenir à nos volitions.

Malgré la variété des formes de l'acte volontaire que nous venons d'envisager, nous sommes loin d'avoir passé la revue de tout ce que comporte la volonté. La volonté qui comprend les volitions nous offre encore bien d'autres choses à étudier. L'étude de la volonté ne peut donc se limiter à celle des volitions. Les volitions forment, dans le groupement des processus que synthétise la volonté, ce qu'il y a de plus positif et surtout de plus physiologiquement caractérisable. Et, pour cette raison, il était nécessaire de commencer par un exposé des volitions, l'analyse

de tout ce que comprend la volonté. On passera ainsi du concret à l'abstrait, des choses définies aux choses moins définissables, de l'objectif au subjectif. Cette méthode nous a guidé depuis le point de départ, depuis notre exposé du neurone et du réflexe neurique. Mais ce serait commettre une faute de s'arrêter ici et de borner à cette revue des réflexes, des réflexes volontaires et des volitions, ce que la psychophysiologie contemporaine croit devoir dire des choses de la volonté. Agir ainsi, c'est maintenir de parti pris le divorce entre la théorie et la pratique. Et l'usage, nos coutumes, notre langage, nos lois, notre vie tout entière conservant et continuant à consacrer la notion de volonté, il est nécessaire de chercher à resserrer dans les limites de la psycho-physiologie contemporaine les choses vagues, que cette notion comprend. Dès lors il n'y aura plus de danger à conserver un nom, un signe qu'on aura pour toujours dégagé des hypothèses anciennes et traduit, pour ainsi dire, dans un langage scientifique.

---

## CHAPITRE VI

### LA VOLONTÉ

Nous venons de dire que malgré la variété des volitions, elles étaient loin de grouper tout ce qu'on comprend d'ordinaire sous le nom de volonté. Le domaine de la volonté dépasse donc en étendue les actes volontaires. L'objet de ce chapitre est de motiver ces allégations, et de compléter, par le fait même, l'ensemble des opérations psychiques qui relèvent d'une manière intime ou éloignée de l'ancienne faculté des spiritualistes. Nous ne croyons pas devoir insister sur la nature des considérations qui vont suivre. Il est entendu que notre tentative s'inspire du désir formel de traduire en langage physiologique ce qui subsiste des anciennes nomenclatures psychologiques. C'est une mise au point opérée scrupuleusement sur ce que nous voudrions appeler une trame physiologique tissée des schémas de l'acte réflexe.

Mais si les volitions ne sont pas toute la volonté, il convient d'ajouter, par contre, que tout, dans les volitions, ne relève pas de l'ancienne faculté, de la volonté. L'intervention de la volonté dans la série des étapes d'une volition est limitée ; les processus marqués de son empreinte ne forment qu'une part restreinte de l'ensemble de ceux qui caractérisent la manifestation volitive ; et avant de rechercher en dehors des volitions ce qui revient encore à la volonté, il importe de fixer tout d'abord ce qui, dans ces volitions, lui appartient en propre ; nous contribuerons ainsi, comme on pourra s'en apercevoir, à préparer sa formule définitive ; l'opération du reste ne présentera pas de grosses difficultés, grâce aux schémas établis précédemment, et auxquels il va falloir se reporter.

A quel moment de l'acte volontaire ci-devant schématisé peut-on faire intervenir la volonté ? Il est clair que ni l'excitation, ni la conduction de cette excitation, pas plus du reste que la perception de cette dernière par la conscience, ne laissent place à l'intervention de la faculté volontaire. Jusqu'à ce moment la volition ne se distingue en rien des réflexes supérieurs. Mais une fois la perception née, peut-il être question déjà de volonté ? Nous verrons bientôt, quand nous parlerons de l'inhibition, la manière dont la volonté s'accuse parfois en interrompant des

réflexes supérieurs à leur phase de perception ; mais il ne peut être question, dans le cas que nous examinons maintenant, d'une pareille intervention, car la première des conséquences serait la suppression même de toute volition ; et notre catégorie de réflexes actuels aboutissant à l'extériorisation, la phase de perception doit donc se comprendre, en l'occurrence, comme suivie immédiatement de la série des processus ultérieurs et nécessaires à l'accomplissement de l'acte volitif.

Ces processus engendrent tout d'abord dans la conscience cette autre perception, tout aussi importante, qui est la détermination. Or, avec la genèse de la détermination nous entrons en plein domaine de la volonté, car, lorsque la détermination apparaît, la volonté est non seulement sollicitée à entrer en scène, mais on peut dire qu'elle s'y trouve déjà et presque au premier plan. Ceci ne peut paraître douteux à personne ; mais il est possible qu'aux yeux de quelques-uns, l'intervention de la volonté doive être reportée antérieurement à cette apparition dans la pleine lumière de la conscience, de la nature et des fins de la volition ; et, pour continuer la métaphore, n'est-on pas autorisé à se demander si, à ce moment même où elle se tenait encore dans la coulisse, la volonté déjà n'agissait pas sous le couvert d'une inconscience plus ou moins accusée.

Nous sommes ici manifestement en face d'une question délicate, d'une difficulté sérieuse. Nous savons que les processus qui engendrent la détermination se passent dans des centres d'association, différents de ceux préposés à la perception. Nous avons déjà signalé quelques-unes des particularités de ces processus d'association, élaboration plus ou moins consciente du thème de la volition. Toutefois, nous nous sommes bornés à rappeler leurs origines, leur nature, leurs attributs à l'état statique. Nous n'avons fait mention de leur fonctionnement que pour montrer ce fonctionnement pourvu de ces qualités synthétiques, dont l'ensemble caractérise l'individu dans ce qu'il a de plus personnel, le tempérament, le caractère. Nous examinons ici ce fonctionnement à un point de vue spécial, à l'effet d'en scruter le mécanisme en ses finalités dernières. Il s'agit de savoir si les processus éveillés en ces circuits d'association, ne révèlent pas déjà dans leur groupement, leur synthèse, quelque chose correspondant à des tendances volontaires. Est-ce le seul jeu régulier automatique des centres qui a lui-même élaboré ce que bien des auteurs appellent improprement la volition ? Ce jeu n'a-t-il pas eu telle issue, parce que déjà cette issue était facilitée, préparée par des influences particulières, étrangères aux centres et à leurs rési-

dus, par des influences venues d'ailleurs et de même nature que celles qui vont désormais présider à l'évolution de la détermination jusqu'à son complet achèvement ? En dernière analyse, ce qui subsiste au fond de la volonté, ce complexe physiologique dont elle résume l'abstraction, qui peut-être tient davantage à notre dynamisme qu'à tel ou tel groupe ou département cellulaire ou organique, ne se retrouve-t-il pas déjà dans les influences déterminantes qui, par dessus le cadre des connexions anatomiques, règle le fonctionnement des centres d'association.

Qu'avons-nous pour répondre à des questions d'une telle délicatesse ? L'observation interne ? Elle ne peut guère que nous procurer des impressions, des interrogations très peu différentes de celles qui constituent le fond même des questions posées. Elle nous permet des rapprochements qui nous servent à formuler nos doutes ; mais déjà impuissante à définir la nature de la volonté dans la plénitude de son intervention, elle est, en l'occurrence, davantage encore impuissante et dépourvue de force de pénétration. Nos connaissances de la physiologie cérébrale peuvent-elles nous fournir des indications moins subjectives, moins hypothétiques ? Mais ce serait presque leur demander les formules anatomiques et fonctionnelles de

ce qu'il y a de plus subtil dans les phénomènes de l'esprit.

La question reste donc insoluble, et du reste la forme générale sous laquelle elle nous est apparue ajoute encore aux difficultés inhérentes à sa nature propre. L'analyse des cas particuliers offrirait peut être, en certaines circonstances, des chances de succès. C'est donc à eux qu'il conviendrait de s'adresser ; et nous profitons de la circonstance qui nous est offerte, pour insister sur la nécessité pour la psycho-physiologie de s'individualiser de plus en plus ; mais nous devons rappeler que ces solutions particulières ne deviendraient une solution générale qu'au prix d'une illusoire abstraction ; cependant, sous le bénéfice de cette réserve, il peut être légitime de chercher, à l'aide de quelques cas spéciaux, les éléments d'une réponse que l'examen abstrait théorique ne nous paraît pas en mesure de fournir.

Sur le terrain pratique des faits, nous trouvons donc tout d'abord des cas où la détermination n'accuse aucune tendance spéciale, semble ne rien emprunter aux circonstances, mais jaillir spontanément d'une élaboration cérébrale qu'on voudrait qualifier d'impersonnelle et de désintéressée. Et il existe à n'en pas douter des situations absolument différentes. L'orientation des processus est alors positivement appréciable ; cette orientation résulte de tendances et de disposi-

tions particulières et souvent momentanées ; elles tiennent à des circonstances individuelles ; elles traduisent une sorte de direction latente qui s'étend du reste à l'activité cérébrale tout entière. Dans ces cas, la détermination comporte la volonté à faible dose, à dose infinitésimale si on veut ; elle n'est telle que parce que, dans l'inconscient, déjà, subsistent et agissent ces tendances qui, bientôt, en face d'un but à atteindre, vont révéler l'énergie de leurs aspirations, de tout ce qui alimente et soutient une volonté. Nous aurons, du reste, encore l'occasion de reparler de ces choses, en tâchant, par la suite, de nous rendre compte des conditions organiques de la volonté, de ses origines, de son évolution.

La détermination une fois née, il est clair que nous nous trouvons en plein domaine de ce qu'on nomme l'activité volontaire. La volonté va, à dater de ce moment, intervenir continuellement. Elle interviendra pour faire admettre la détermination, pour l'aider à surmonter les résistances, assurer sa victoire sur les objections, les scrupules nés de la réflexion, ou de l'expérience. C'est la volonté qui lui rendra du courage après des tentatives infructueuses ; et qui sollicitera le secours de l'imagination ou des acquis antérieurs, quand un premier insuccès aura nécessité des combinaisons nouvelles. Enfin, c'est la volonté qui ravivera les énergies

et permettra au processus cérébral d'acquiescer tout à coup la force vive nécessaire à la mise en activité de tout l'appareil moteur.

Tel est toutefois le rôle attribué à la volonté dans les diverses phases de la volition. On s'aperçoit d'emblée, de cette façon, que la volonté semble quelque chose de surajouté aux processus du réflexe ; qu'elle traduit une manière d'être des centres où se passent et se succèdent la série des réactions qui caractérisent la volition ; qu'elle exprime une modalité momentanée de ces réactions ; qu'elle est loin toutefois de constituer à elle seule la volition ; qu'elle ne peut même prétendre qu'à une importance secondaire ; que bien des choses essentielles en sont complètement indépendantes, et parmi ces choses essentielles nous tenons à rappeler la genèse et les attributs de l'excitation, la richesse, la complexité des circuits, le nombre et la valeur des résidus antérieurs, les tensions centrales et la souplesse, ou l'apathie des appareils moteurs.

Et cependant, en dépit de tout ce qui n'est pas elle dans ces réflexes volontaires, elle comporte encore une telle signification, une telle importance, que de tout temps elle a servi à les caractériser, à les dénommer, et nous suffit encore pour leur conserver une place spéciale, alors que le niveau de la physiologie cérébrale a passé sur les anciennes classifications psychologiques.

Pour achever la délimitation de ce qu'on appelle le champ d'action de la volonté, il nous reste à préciser l'étendue, les attributs, la diversité de ce qu'on pourrait appeler la contre-partie des données précédentes. On se rappelle du reste que ces données ne constituent pour ainsi dire que la préface de ce chapitre, consacré particulièrement, ainsi que nous l'indiquions au début, à l'étude de ce qui, en dehors de son rôle dans la volition, revient encore à la volonté et même la constitue, abstraction faite de l'acte volontaire nettement et intégralement spécifié.

Nous nous sommes en effet bornés à étudier la volonté dans la catégorie des réflexes complets, des actes volontaires. La volonté avait dans ce cas pour motif et but exclusifs l'action à laquelle son intervention était entièrement consacrée. Nous avons toujours écarté les éventualités autres que celles qui comportaient le parachèvement d'un acte voulu. Or, chacun sait que la volonté peut très bien s'exercer en vue de tout le contraire. Au lieu d'unir ses efforts à ceux de l'excitation initiale pour hâter l'extériorisation de la détermination, la volonté semble parfois annihiler cette excitation première ou enrayer son évolution; elle peut, à cette fin, intervenir successivement à chacune des étapes du réflexe, mais évidemment chaque fois dans un sens opposé à celui que nous lui avons reconnu lors

de l'analyse de l'évolution de la volition ; au lieu donc d'exercer une action adjuvante, la volonté engendre alors des phénomènes inverses de ceux décrits précédemment, phénomènes qu'il convient de rattacher à l'inhibition.

Et de même que nous avons essayé de définir le rôle de la volonté dans l'évolution successive des processus qui aboutissent à l'extériorisation, à l'acte volontaire ; de même nous cherchons à préciser son intervention dans les phénomènes d'inhibition qui enrayent le développement des réactions nées de l'excitation initiale. Mais, au préalable, quelques indications relatives à l'inhibition sont indispensables.

L'inhibition a servi dès le début à caractériser un fait physiologique découvert fortuitement, et en opposition avec les lois de l'activité nerveuse connues et professées à cette époque. Au moment de la découverte des phénomènes d'inhibition, il était admis à titre de loi générale, que toute excitation devait forcément s'accompagner d'une manifestation réactionnelle. Un jour, par hasard, en irritant l'une des branches du nerf pneumogastrique sectionné, les frères Weber constatèrent une cessation des mouvements du cœur. Ils eurent le grand mérite et le rare bonheur de comprendre immédiatement la portée de ce fait en complet désaccord avec les données courantes, et, grâce à eux,

l'inhibition acquerrait d'emblée droit de cité dans la science. Des découvertes ultérieures vinrent progressivement généraliser cette propriété du système nerveux, et on admet aujourd'hui que l'inhibition, cette sorte d'interférence physiologique, est un des modes réguliers de l'activité neurologique. Les excitations nerveuses peuvent donc se neutraliser comme il leur arrive de se renforcer. Les ondes nerveuses sont susceptibles de s'interférer tout comme les ondes lumineuses. A leur puissance d'excitation, les centres joignent donc un pouvoir coercitif, qui en est comme la contre-partie.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen détaillé de ce que comportent de propriétés inhibitrices les centres nerveux en général ; notre cadre restreint ne nous permet même pas d'examiner la question au seul point de vue des centres supérieurs ; nous devons nous borner à constater l'existence du phénomène, en ce qui concerne le réflexe volontaire. L'incitation à tendance volitionnelle peut rencontrer dans la série des cycles qu'elle traverse des influences inhibitrices. Ces influences apparaissent à la conscience avec les attributs psychiques de la volonté ; elles peuvent s'exercer aux endroits mêmes où, tantôt, nous avons vu intervenir, mais dans un but de renforcement, la puissance volitive ; et leur manière d'agir est en tous

points comparable à celle de l'inhibition la plus élémentaire. L'excitation causale, véritable flux de force nerveuse, après son élaboration dans les centres, se trouve tout à coup en conflit avec d'autres courants venus d'ailleurs, et qui la réduisent, la modifient, l'anéantissent ou l'obligent à des déviations plus ou moins considérables. D'où viennent ces courants ? A qui empruntent-ils leur énergie spéciale ? Quelles sont leurs origines ? Par quel mécanisme se réalise leur intervention ?

Malgré les différences qui proviennent de la variété même des cas auxquels nous faisons allusion, des réponses à peu près uniformes, valables en toutes circonstances, peuvent être faites aux questions précédentes. En thèse générale, ces courants singuliers qui opposent, comme une barrière, leur synthèse à celle de la détermination engendrée par l'excitation, ont leur origine dans les répercussions mêmes de l'excitation initiale. Ils sont des phénomènes réactionnels accompagnant l'explosion de l'irritation causale dans les régions de l'écorce. Certes, ils ne lui empruntent guère que ce qu'il faudrait appeler l'occasion de leur mise en activité. Les énergies qu'ils accusent, les tensions préexistantes qu'ils décèlent n'ont rien à voir en ce qui concerne leur nature et leur intensité avec le processus irritatif primordial. Tous ces attributs des centres,

agents d'élaboration de la force inhibitrice volontaire, appartiennent en propre au territoire nerveux, et n'empruntent aux circonstances que l'occasion de leur réveil, de leur détente. Mais, cette réserve établie, cette forme nouvelle de volonté — dénomination collective de ces tendances — reconnaît un mécanisme identique à celui qui règle la volition étudiée antérieurement et schématiquement dans son extériorisation non interrompue. Il existe dans ce deuxième cas, ainsi que dans le premier, une cause irritative, initiale; cette première poussée donne lieu comme précédemment à une série de processus s'engendrant successivement; évidemment, ces processus apparaissent à la conscience sous des formes bien différentes; la perception de la cause se trouve maintenant remplacée par le réveil de tendances latentes, d'acquis antérieurs, de tensions nerveuses inconscientes, imperçues; mais c'est le même mécanisme réflexe qui se cache sous la dissimilation des perceptions. C'est l'association qui, de nouveau, intervient selon ses lois propres et déjà connues; les phénomènes suivent le schéma commun et ne se distinguent que par l'antagonisme qui va marquer leur contact avec la détermination. Cet antagonisme produira des résultats divers, ainsi que déjà nous l'avons énoncé précédemment; et il arrivera même que la détermination première, sur le point de suivre son

cours, et d'aboutir à l'extériorisation, à la volition complète, sera vinculée par une force inhibitrice à laquelle il nous plaira de donner le nom de volonté. Nous considérons alors, comme étrangère à l'action de cette volonté la poussée qu'elle enraye ; nous nous servons d'une dénomination tout autre pour caractériser cette tendance à l'action que nous anéantissons sous ce que nous croyons un effort spontané de notre faculté de vouloir. Et cependant, il est très probable que l'acte non interrompu, eût été, après accomplissement, rapporté sans hésitation à cette même volonté.

Or, ce phénomène inhibiteur que nous faisons d'abord intervenir au début de la série des processus conscients qui caractérisent la volition pourra se manifester à n'importe quelle étape du réflexe volontaire. Nous venons de la faire naître comme une conséquence de la perception causale ; elle se produira plus fréquemment encore au contact de la détermination, soit sous l'effort des réflexions dont elle est l'occasion, soit au cours de la recherche des voies et moyens, et jusqu'en face même de l'exécution ; enfin, il lui arrivera, acquérant tout à coup une énergie jusque-là insuffisante, d'interrompre l'extériorisation commencée, et d'enrayer son définitif achèvement.

L'énergie volontaire, au lieu de favoriser la

réflexe supérieur, peut donc, dans certaines circonstances, le contrarier, le dévier, et même parfois l'anéantir définitivement. Nous l'avions vue, tantôt, imprimer à ce réflexe des attributs qui nous autorisaient à classer ce dernier parmi les volitions. Nous la voyons maintenant l'interrompre et finir par lui enlever, pour ainsi dire, jusqu'à sa raison d'être, les motifs de sa subsistance, son énergie évolutive. Ces cas sont les deux termes d'une série qui, comme les séries précédentes, possèdent de nombreux intermédiaires. Des combinaisons faciles à concevoir arrivent par leur intégration à réaliser une chaîne reliant ces cas aussi extrêmes qu'opposés.

Il apparaît donc de plus en plus visiblement que la volonté n'est qu'un attribut de certaines de nos tendances. Nous avons en effet supposé, dans le premier cas, qu'elle était l'apanage de la détermination destinée à se réaliser en triomphant successivement de toutes les résistances ; puis nous venons à l'instant d'en déposséder cette détermination au profit, soit de combinaisons psychiques nées en même temps qu'elles, soit de ses propres efforts au cours de l'évolution des processus qui constituent son évolution ; car rien n'empêche cet attribut de se manifester successivement à divers points du circuit ; d'apparaître efficiente en des synthèses opposées et de réaliser ainsi une succession de détermi-

nations, volontaires bien que contradictoires, et qui seront, vis-à-vis de l'observation interne, les luttes, les défaites, les triomphes d'une même et indivisible volonté ; physiologiquement, il n'y aura cependant qu'une série de synthèses, de résidus psychiques groupés en vertu des lois d'association, s'engendrant les uns les autres comme les réactions successives d'une même excitation initiale et causale.

Dans tout ce qui précède, la volonté n'est intervenue qu'à propos d'un circuit réflexe. Or, ce circuit réflexe, pour le rapprocher des réflexes les plus simples, nous l'avons supposé prendre ses origines en dehors de l'organe encéphalique. Mais il est clair que les opérations de l'esprit peuvent à leur tour être le point de départ de volitions ; la réflexion, au cours de ses élaborations, fait parfois surgir la détermination, engendrant ainsi la série des opérations qui accompagnent une volition. Ce sont là des réflexes pour ainsi dire écourtés dans leur branche centripète. Mais, à part cette réduction d'une des parties de leur arc, ces réflexes n'en suivent pas moins la filière des processus, indiquée précédemment. Et à cette série d'origine interne s'appliquent toutes les considérations relatives à l'intervention renforcée ou inhibitrice des tendances que, selon les cas, les dispositions de notre esprit, nos habitudes mentales, et parfois même tout simple-

ment les faiblesses de notre amour-propre, nous nous plaignons à décorer du nom de volonté.

Enfin, la volonté peut encore intervenir dans la volition d'une façon plus spéciale. Il lui arrive d'être le point de départ même de l'acte volontaire. Nous l'avons vue, tantôt, n'exercer son action qu'en vertu des sollicitations dues, soit à la perception de la cause, soit à la détermination, soit à l'un quelconque des processus survenus au cours de l'évolution de cette détermination. Or, la volonté se présente alors comme étant elle-même sa propre cause. Son intervention ne semble précédée d'aucun autre phénomène susceptible de l'expliquer, de la motiver. La volition paraît commencer par un acte de volonté, né spontanément sans cause provocatrice. En réalité, il n'y a là, cependant, qu'une illusion due à des conditions que la psycho-physiologie a bien étudiées dans ces dernières années.

Les processus cérébraux marqués de conscience ne sont qu'une très minime partie de ceux qui se produisent dans ces régions supérieures, où la conscience a coutume d'intervenir. Nous réfléchissons, associons, classons, synthétisons dans une mesure bien supérieure à celle que nous fournit la conscience. L'inconscient est autrement actif que le conscient. Quand la volonté éclate spontanément, cette

spontanéité ne nous apparaît telle que par suite du caractère inconscient des opérations qui l'ont précédée ; avant que la détermination ne surgisse dans la conscience, des opérations, du même ordre que les réflexions dont nous parlions à propos de l'organisation interne de la volonté, s'élaborent dans l'inconscient ; ce mode d'intervention de la volonté ne diffère donc du précédent que par le caractère inconscient des processus initiaux. Et, malgré sa nature spéciale extraordinaire, illusoire, cette forme est un décalque du schéma général.

Or, les modalités qui précèdent constituent à leur tour des variantes très simples de la volition schématique étudiée en principe ; toutes ces formes d'actes volontaires, où les manifestations de la volonté se trouvent reliées par un lien unique, correspondent à un type uniforme, le réflexe volontaire. Cette thèse est de nature à provoquer des objections surtout chez ceux qu'un fréquent maniement des formules n'a point pliés à ces conceptions nouvelles. Cependant malgré toute l'importance de la thèse contenue dans les quelques propositions précédentes, nous nous croyons autorisé à borner là notre démonstration. Nous ne voulons point toutefois méconnaître l'importance psychologique de cette dernière catégorie de volitions, et nous ne nous refusons pas à leur réserver une classe à part, à leur

reconnaître comme un rang supérieur dans la hiérarchie des volitions. Car ce sont elles, qui de tous temps, ont servi de thèmes et de champ d'investigations à l'induction psychologique, à l'observation interne. Elles ont été, dans leur genèse et leur évolution, l'occasion et l'objet de brillantes et profondes analyses. On les a montrées dans la conscience pointant pour ainsi dire sous la forme d'un désir presque insoupçonné ; on a pu suivre ce désir s'accroissant progressivement, s'amplifiant au point d'aboutir à la mise en activité des appareils destinés à sa réalisation. Mais, nous occupant dans ce travail et avant tout des seules conditions physiologiques de la volonté, nous ne nous arrêterons pas autrement à ces caractères psychologiques de certaines de nos manifestations volontaires. Du reste, ces caractères sont si connus et si compréhensibles, qu'on s'exposerait sûrement à des développements inutiles en insistant davantage.

D'un autre côté, nous sommes loin d'en avoir fini avec la volonté. La synthèse qui précède, où toutes les modifications, les dégradations, les simplifications du réflexe volontaire ont été groupées selon un type unique, ne comprend encore qu'une partie des formes sous lesquelles on conçoit d'ordinaire l'exercice de la volonté. Cette dernière, en effet, n'est jusqu'ici intervenue au cours d'un acte, que pour en assurer l'exécu-

tion, ou pour le modifier, l'enrayer, l'annihiler. Et cette intervention, nous en avons assigné les limites, le mécanisme, la nature. Nous croyons avoir réussi à établir une sorte d'unité physiologique dans ces choses en apparence bien différentes. Car il nous a suffi de raccourcir le schéma, d'en multiplier les circuits, d'agrandir ou de restreindre le champ de la conscience, d'unifier ou de multiplier les tendances volontaires, pour réaliser toutes les combinaisons que la vie psychique est en mesure d'engendrer, et engendre même très régulièrement.

Le rôle de la volonté est donc, malgré tout, resté suffisamment précisé en des limites, à la vérité extensibles, mais toutefois aisément déterminables. Nous nous figurons même volontiers que si le tableau des manifestations volontaires était complet, nous serions en droit d'espérer avoir contribué à rendre à l'ancienne conception spiritualiste une unité et une base positives. Mais la vie courante, nos coutumes, nos institutions font, à tort ou à raison, intervenir la volonté dans une série d'autres circonstances ; et notre désir de répondre aux nécessités de la pratique nous impose le devoir d'étudier à leur tour ces modalités nouvelles de l'ancienne faculté. Toutefois, malgré la variété de ces formes, nous croyons pouvoir les rapprocher des schémas qui précèdent et démontrer de la sorte

qu'elles sont faites des éléments propres à chacun de ces schémas.

Tout d'abord, ces formes, peuvent sans trop d'effort, se synthétiser et se grouper à la façon des précédentes. Nous avons vu les manifestations analysées antérieurement s'intercaler dans un schéma aboutissant progressivement à l'action ; c'étaient là les volitions, c'est-à-dire la volonté, au sens concret du mot et dans ses manifestations dynamiques. Les modes qui nous restent à étudier pourraient, sans trop abuser de l'antithèse, s'opposer à celles-là ; elles visent et comprennent plus particulièrement des états que des actes ; les premières avaient surtout pour caractéristiques l'extériorisation, et, régulièrement, s'accusaient par des attributs extérieurs ; celles-ci correspondent à des états intérieurs, des états d'âme selon la terminologie actuelle. Enfin, nous permettant de parachever le parallèle, nous dirons qu'il s'agit ici de quelque chose de comparable aux manifestations statiques de la volonté.

Les esprits les plus éloignés de l'ancienne théorie de la volonté comme faculté indépendante continuent en effet à parler de volonté faible, de volonté forte, d'absence de volonté, etc. Et il est clair qu'ils n'entendent en aucune façon souscrire, dans un accès d'inconséquence, à une théorie abandonnée ; volonté ne peut donc si-

gnifier ici qu'une particularité psychique distinctive; particularité assez importante toutefois, puisqu'elle triomphe du discrédit attaché à la vieille dénomination spiritualiste. En réalité, l'école psycho-physiologique déterministe reconnaît, ainsi que nous l'avons vu, l'existence d'opérations cérébrales distinctes, qui sont les volitions; et elle peut, sans inconséquence, admettre que ces volitions impriment à la vie affective et intellectuelle de chacun de nous une sorte de marque spéciale; la volonté n'est alors que la synthèse de nos volitions; les qualificatifs qu'on lui adjoint, tout comme les éléments de classement et d'appréciation qu'on en tire, sont empruntés exclusivement à l'allure, aux caractères des divers stades du réflexe volontaire. Les psycho-physiologistes ne commettent donc point d'hérésie en maintenant dans leur vocabulaire le terme volonté, ses formes et ses variations; mais on est en droit de leur demander plus d'exactitude dans l'emploi de dénominations détournées complètement de leur signification primitive.

Nous pouvons donc continuer à parler couramment d'une volonté faible, d'une volonté forte. Il ne peut s'agir évidemment que du caractère habituellement faible ou fort de nos volitions. Cela ne soulève aucune objection et nous paraît incontestable. Mais une question toutefois

se pose : ce langage correspond-il encore comme précédemment à des notions physiologiques positives, objectives et définissables ? Car il ne s'agit pas de montrer que ces anciennes manières de traduire nos pensées n'impliquent aucune contradiction ; il est nécessaire de préciser — autant que possible — les processus cérébraux auxquels ces locutions correspondent dans la conception physiologique de la volonté. Quand donc une volition peut-elle déceler de la force ou de la faiblesse ? Quelles sont les réactions composant le réflexe volontaire qui apparaissent susceptibles de donner l'impression de l'une ou de l'autre ?

La faiblesse ou la force s'accusent déjà parfois dans la manière dont nos centres, impressionnés par l'excitation, associent, synthétisent leurs réactions en vue de cette résultante qui caractérise la décision. Mais c'est surtout au moment même où cette décision apparaît à la conscience, que l'énergie ou la débilité des processus se traduira d'une manière apparente.

A peine entrevue, cette détermination pourra éveiller tout-à-coup des énergies latentes, poussant avec plus ou moins de force vers la réalisation ; mais il arrivera, tout aussi régulièrement, que, se trouvant en face de réactions faibles, apathiques, cette détermination ira en s'éteignant progressivement sans laisser de traces.

Ces différences tiennent évidemment à ce que, dans un cas, la vision interne de l'acte à accomplir, la perception par la conscience de l'objet de la volition, n'engendre aucune tendance adjuvante, et reste à l'état de solution, pour ainsi dire désintéressée d'un problème physiologique ; dans l'autre cas, au contraire, cette résultante de la première poussée associatrice devient le point de départ d'une autre, réveillant des énergies latentes qui substituent leur puissance réactionnelle à celle de la détermination.

Nous passons évidemment sous silence, comme ne relevant point directement de la volonté, le caractère même de la détermination, ou plutôt de la vision de la chose à vouloir ; nous nous représentons ce phénomène psychique comme résultant mécaniquement des processus d'association engendrés par l'irritation causale immédiatement après sa perception ; mais il est clair qu'au cas où cette genèse du motif, proposé pour ainsi dire comme thème à la volonté, aurait quelque accointance avec cette volonté même, il faudrait dater de ce moment les volitions fortes ou les volitions faibles ; et comme déjà nous avons fait entrevoir la possibilité en ces circonstances d'une intervention déguisée de la volonté, on peut donc être autorisé à tenir compte dans le dénombrement des états faibles et forts de la volonté, de l'intensité ou de l'atonie de ce que,

faute d'un mot mieux approprié, nous appelons la détermination. Enfin, la faiblesse et la force peuvent s'accuser encore au cours des processus composant la filière volitive ; et elles auront particulièrement l'occasion de se manifester lors de l'exécution.

Faiblesse et force qualifient donc, en thèse générale, l'intensité des réactions qui marquent la succession des opérations du réflexe volontaire. Et lorsque la volonté, au lieu de s'envisager exclusivement dans la volition, ainsi que nous venons de le faire, se traduira sous les formes différentes précédemment reconnues, ses qualités de faiblesse ou de force se déduiront encore de l'allure des réactions qui les caractérisent.

On dit aussi d'un homme qu'il a la volonté indécise, hésitante, ou la volonté ferme, décidée, résolue. Il ne peut y avoir de doute sur les processus de la volition auxquels ces qualificatifs se rapportent. Il s'agit évidemment de la manière dont s'effectue la détermination, et des fluctuations qui marquent son avènement à la puissance nécessaire à sa réalisation. Nous avons presque toujours supposé la détermination une et arrivant d'emblée, d'une part, à son expression définitive, d'autre part, à l'intensité nécessaire pour engendrer la série des processus ultérieurs. Même quand nous avons

parlé des luttes subies, des oppositions nées de la réflexion, nous n'en supposons pas moins la détermination nantie de ce qu'on pourrait appeler ses nécessités d'extériorisation. Mais au lieu d'une détermination, il en surgit parfois toute une série; elles peuvent se succéder très rapidement, apparaître et disparaître brusquement du champ de la conscience; la série peut aussi procéder plus lentement; ces fluctuations tiennent évidemment en suspens la suite des opérations qui constituent la manifestation de la volonté; et la lenteur s'accroissant encore, il leur arrivera d'interrompre le réflexe, et de le laisser pour ainsi dire inachevé. Toutefois, il est clair que nous touchons ici au domaine de la pathologie de la volonté; car l'acte pour rester physiologique ne doit comporter que des alternatives temporaires, laissant la volonté osciller entre une succession de déterminations, dépenser pendant ce temps le meilleur de ses forces, et nous donner à nous-mêmes par l'observation interne, aux autres par nos lenteurs et nos tergiversations, l'impression de notre indécision, de notre irrésolution. Quand l'acte franchit ces limites, quand les caractères que nous venons de signaler s'accroissent, prennent une allure anormale nous entrons alors dans le domaine de la pathologie de la volonté et dont nous aurons à nous occuper dans un autre travail.

En opposition avec ces fluctuations qui caractérisent la plupart de nos volitions, permettant ainsi de parler d'une volonté indécise, hésitante, il y a donc la volonté ferme, décidée, résolue. Ici la détermination est unique ou, en tout cas, triomphe rapidement et vigoureusement des alternatives, et avec une grande énergie, une remarquable ténacité, elle engendre la série des réactions qui aboutissent à l'extériorisation. Et ce que nous disons de la volonté dans les volitions s'applique évidemment aux autres manifestations de l'activité volontaire dans ce qu'elles ont de comparable aux processus que nous envisageons.

La volonté superficielle et la volonté réfléchie ne sont encore que des dénominations synecdochiques où l'un des processus du réflexe sert à caractériser la fonction, l'acte entier, et même le mode général selon lequel cet acte se reproduit habituellement. La volonté est superficielle quand les processus qui engendrent la détermination, et ceux auxquels cette dernière donne naissance, sont régulièrement marqués d'une sorte de simplicité hâtive ; les circuits où se passent les processus volitifs nous apparaissent, en ces cas, comme peu nombreux, pourvus de résidus rares dont l'association et l'élaboration sont en quelque sorte réduites à leur minimum. La volonté réfléchie procède d'une manière tout opposée ; la détermination ne surgit qu'après

un travail de laborieuse association ; et elle n'est définitivement adoptée qu'à la suite d'une méditation scrupuleuse, sur sa nature, sa portée et ses conséquences.

La ténacité dans les manifestations de la volonté vise plus particulièrement les dernières phases du réflexe volontaire ; elle suppose une exécution difficile, entravée, et atteste la persistance des efforts, la recherche des moyens, la constance dans l'action. Elle suppose évidemment des attributs particuliers ; elle ne va pas sans une certaine énergie naturelle ; elle nécessite des réserves de vitalité ; elle est intimement liée à une nature particulière des centres nerveux ; mais elle se distingue de ces attributs en ce qu'ils ne suffiraient pas, sans elle, à triompher des entraves apportées, soit par la nature, soit par les circonstances, à l'extériorisation. Ils sont, eux, les mécanismes nécessaires ; mais elle constitue la force tout aussi indispensable qui met en mouvement ces mécanismes préalables. Cette ténacité est, du reste, à ce point indépendante, qu'on la retrouve dans des volitions d'importance secondaire, que ne caractérise ni l'énergie de l'excitation, ni la puissance des motifs, ni l'intensité des tendances.

Nous pourrions multiplier les exemples ; dans chaque cas, il serait facile de montrer que ces états de volonté, ces manières d'être de l'an-

cienne faculté dérivent uniquement, par un procédé uniforme, de la généralisation de l'un ou l'autre des attributs de nos volitions. Et, chaque fois, nous ne rencontrerions aucune difficulté à montrer que ces attributs eux-mêmes ne sont rien autre que les caractères spécifiques distinctifs de l'un ou l'autre des processus réactionnels, dont la succession uniforme, méthodique, sert de schéma, de plan, de type, à nos volitions.

Or, si on se rappelle que ces volitions servent, d'abord, de schéma, de plan, de type à toutes les manifestations de la volonté; puis, qu'elles ne sont, ensuite, que des réflexes supérieurs; on verra immédiatement le caractère d'unité organique et fonctionnelle apparaître dans l'ensemble avec une remarquable netteté. Et, par conséquent, se trouvera réalisé, tout au moins dans une large mesure, ce que nous appelions l'indispensable mise au point physiologique de ce qu'on continue à nommer la volonté; et ce, tant dans ses actes que dans ses multiples manières d'être.

## CHAPITRE VII

### DES ORIGINES DE LA VOLONTÉ

Afin d'exposer plus clairement les rapports de la volonté avec les volitions et les réflexes, nous avons débuté par l'analyse des actes d'origine externe. Il a été possible de passer successivement des actes volontaires les plus proches de l'automatisme aux opérations psychiques marquées de l'allure la plus indépendante. L'analyse des origines de la volonté, ou plutôt de nos volitions, exige une toute autre manière de procéder. Nous irons cette fois du plus complexe au plus simple, des volitions d'origine interne ou spontanées aux volitions de cause externe ou provoquées.

Mais avant d'aborder cet exposé tel que nous le concevons, il nous paraît nécessaire de dire ce que nous entendons par les origines de la volonté. Il est clair, en premier lieu, que la volonté n'ayant plus à nos yeux que la valeur d'un

attribut propre à une catégorie de réflexes supérieurs, les origines de cet attribut se confondront avec celles de nos volitions. Toutefois il convient de faire ressortir la différence qui existe incontestablement entre les origines de l'attribut et les origines des réflexes. Les origines des réflexes à les prendre dans leur acception la plus générale ne nous sont point étrangères ; elles ont été tout au moins signalées déjà en un certain nombre d'endroits. Et, en ce qui concerne les volitions de nature externe, nous leur avons attribué comme causes efficientes toutes les excitations nées soit à la périphérie soit dans les profondeurs de notre organisme. Nous avons pu assigner aux volitions spontanées ou internes des centres d'élaboration presque localisés ; quelques indications très précises sont même venues à certains moments éclairer ce côté du problème. Ce sont là, au sens concret du mot, les origines de nos volitions ou, d'une manière plus stricte et dans une terminologie rigoureusement physiologique, les points de départ de nos réflexes volontaires.

Or, l'origine de la volonté ou du caractère volitionnel du réflexe n'est point comprise exclusivement dans ces facteurs. Car ces facteurs peuvent rester constants et, selon les circonstances, nos volitions présenter entre elles de grandes différences. Cette origine tient donc

également à des conditions spéciales de nos centres, conditions très variables et qu'il va falloir rechercher. Certes, les raisons de la genèse du réflexe au cours de laquelle se manifeste la volonté ne sont pas sans exercer sur cette dernière une grande influence. Et, pour ce motif même, l'analyse des origines des volitions en général fait partie de l'étude des origines de la volonté ; mais il importe de ne pas se borner à cette analyse et de ne la considérer — ainsi que nous allons faire — que comme un procédé commode d'exposer une question extraordinairement délicate.

Nous commencerons donc par l'étude des conditions qui président à la genèse de nos volitions spontanées. Nous rechercherons les raisons, le mécanisme de l'apparition soudaine dans le champ de la conscience d'une détermination marquée des attributs de la volonté et suivie de ses réactions successives et essentielles jusques et y compris l'extériorisation.

Le phénomène psychique dont nous allons résumer les conditions d'existence et d'évolution réclame le concours de deux facteurs ou plutôt d'une double condition. Il est nécessaire, en premier lieu, que les circuits où vont se passer les réflexes soient possesseurs d'une certaine indépendance, et pourvus d'un nombre suffisant de résidus. Il faut ensuite que ces circuits offrent

aux influences destinées à les actionner une réceptivité, pour ainsi dire, continue et permanente.

Définissons rapidement, avant de passer à l'acte lui-même, cette double condition de sa production ; ce sera la statique avant la dynamique, quelque chose comme l'anatomie précédant la physiologie.

L'indépendance des circuits nous reporte à une propriété des arcs polyneuriques supérieurs déjà mentionnée lors de la subdivision des réflexes. Si les arcs que nous envisageons étaient fonctionnellement rivés les uns aux autres de manière à ne présenter aucune variation possible, à n'admettre, le réflexe une fois commencé, ni déviation, ni modification quelconque, il n'y aurait dans ces circuits aucune place pour la volonté. Ces circuits rentreraient dans la catégorie des circuits fermés, saturés, propres aux réflexes inférieurs et qui n'élaborent plus que des réactions physiologiques uniformes, adéquates à elles-mêmes, marquées au sceau de l'automatisme le plus absolu.

La seconde des conditions réclame, dans les circuits envisagés, l'existence de résidus antérieurs. Comme on sait, le résidu représente ce qui, dans la cellule impressionnée, subsiste de l'impression, du phénomène psychique, après sa disparition. L'existence de ce résidu s'impose comme une nécessité matérielle, comme une

condition indispensable à l'intelligence de notre vie cérébrale. Sans l'individualisation en quelques molécules de la substance nerveuse, de l'empreinte due à l'excitation, le mécanisme psychique défie toute interprétation, et même à notre sens toute imagination. Sans l'hypothèse d'un reliquat organique et organisé, les plus fondamentales d'entre nos facultés échappent à la représentation. Faute de ce reliquat résiduel, la mémoire, l'expérience, l'éducation de nos centres, leur adaptation continue au milieu, leur perfectionnement ne se soupçonnent même plus. Et il est en outre nécessaire d'aller au-delà de l'existence pure et simple de ce résidu ; les phénomènes psychiques nous obligent même à lui octroyer de réelles propriétés dynamiques ; il est probable en effet que les molécules qui le composent jouissent de certaines vibrations ; ces vibrations contribueraient à donner aux résidus, en même temps que leurs attributs les plus caractéristiques, leur autonomie, leur individualité ; l'intensité de ces vibrations serait en rapport avec les états de conscience qu'ils comportent ; des vibrations intenses les élèveraient au niveau des perceptions conscientes ; la réduction des ondes vibratoires les ferait rentrer dans le domaine de l'inconscience ; la mémoire ne serait que le résultat du ravivement, sous une influence appropriée, de ces vibrations qui, de

faibles redevenant fortes, ramèneraient ainsi, dans le champ de la conscience, des impressions anciennes, jadis très vives et qui étaient rentrées progressivement en vertu de l'inertie, dans le domaine de la sous-conscience.

Cependant cette manière d'interpréter le résidu n'est qu'accessoire, en l'occurrence ; ce qui importe, c'est la présence en nombre suffisant de ces reliquats fonctionnels parmi les circuits corticaux dont nous venons de parler ; l'état non fermé de ces circuits et leur teneur en résidus — témoignages d'une activité antérieure — constituent donc les deux conditions préalables à la genèse des processus corticaux propres aux volitions ; ou en d'autres termes, à la naissance spontanée, interne des manifestations de la volonté.

Mais ces conditions, ainsi que nous l'avons dit, ne suffisent pas, tout au moins à notre avis. Néanmoins, nous comprenons que, sans rien renier des grandes lois de la psycho-physiologie, on se rallie à une autre manière de voir. Ainsi on pourrait admettre, sans tomber dans l'hérésie, que les résidus dont nous venons de parler, possesseurs de ce dynamisme qui est l'une des conditions de leur existence et de leur fonctionnement ultérieur, soient en mesure d'engendrer de nouvelles combinaisons psychiques. Leur seule énergie suffirait par conséquent à assurer à l'écorce une sorte d'autonomie fonctionnelle.

Elle pourrait même à l'occasion fournir les facteurs de la genèse d'un certain nombre d'autres résidus auxquels elle infuserait en quelque sorte l'excédent de sa puissance personnelle.

Toutefois, pour notre part, nous croyons, très difficilement à la spontanéité de l'écorce ainsi comprise, et nous avons à diverses reprises développé ailleurs notre manière de voir à ce sujet; l'écorce reste, à notre avis, d'une manière permanente et continue tributaire des circuits inférieurs dont elle n'est que l'ultime prolongement; la vie de l'écorce ne se conçoit clairement que comme alimentée sans rémission et sans répit par des sources d'énergie qui sont, d'une part, les excitants extérieurs, et d'autre part, les actes physico-chimiques résultant de la nutrition et du fonctionnement de nos organes. Ce sont ces dégagements permanents qui, par les filets nerveux, viennent, mais après des élaborations et des adaptations successives, stimuler l'activité de l'écorce; car ces excitations n'arrivent pas à la substance grise avec leurs caractères initiaux.

Il est clair, en effet, que, quand nous parlons des excitations intra-organiques affleurant à l'écorce, nous simplifions, pour l'intelligence des choses, des phénomènes en réalité très complexes. Les impressions brutes, les réactions chimiques engendrées par la vie des cellules de nos divers parenchymes ne seraient pas, comme telles,

perçues par ces délicats et sensitifs éléments dont sont composés nos centres corticaux ; ceux-ci s'en trouveraient promptement froissés, désorganisés si, par impossible, un tel contact venait à se réaliser ; les impressions initiales, quelles qu'elles soient, réclament comme condition de leur perception consciente, une sorte d'élaboration appropriée par des centres intermédiaires ; cette adaptation à des délicatesses fonctionnelles n'a du reste rien de surprenant et ne traduit que le phénomène physiologique le plus simple ; car les réactions intra-cellulaires ont avant tout l'obligation d'actionner les centres les plus directement en rapport avec leur lieu de production ; ce qui s'échappe de ces premiers centres est déjà le produit d'une profonde élaboration, qui le métamorphose et lui imprime sa marque spéciale, son empreinte particulière ; et l'énergie résultant de ce travail est destinée au centre immédiatement suivant ; elle constitue pour ce centre l'excitant à la fois spécial et indispensable ; ce centre ne fonctionne en effet que sous la poussée des courants particuliers qui lui arrivent de ces territoires centraux dont il synthétise et coordonne les mécanismes ; et finalement lui-même, de par son activité, donne naissance à un influx spécial pour ainsi dire marqué de son sceau et destiné à porter vers des appareils plus compliqués les stimulants aussi

spéciaux qu'indispensables à leur mise en train.

Et c'est ainsi qu'il faut envisager la vie des divers territoires centraux étagés comme dans une sorte de stratification à travers l'axe cérébro-spinal. Chacun reçoit de ses subordonnés les éléments nécessaires à son activité ; éléments appropriés à son mécanisme ; et mécanisme lui-même, de plus en plus délicat et de plus en plus soumis aux conditions, et asservi à la nature des excitants qui l'actionnent. Et nous insistons à dessein sur les qualités indispensables à ces excitants élaborés par des centres inférieurs au profit de centres supérieurs. Ces excitants traduisent non seulement l'activité de ces centres inférieurs, mais encore les caractères particuliers de cette activité ; si cette activité est troublée, les qualités de l'excitant élaboré s'en ressentiront et ce dernier arrivera à son point de destination inapproprié à sa fonction ; et selon le degré d'inappropriation, il troublera superficiellement ou désorganisera profondément le centre récepteur. Les centres supérieurs perçoivent donc non seulement le fonctionnement de leurs centres sous-jacents, des centres de leur ressort, de leur département, mais encore — pourvu que la chose n'excède pas une certaine mesure — ils sont impressionnés par les troubles dont les mécanismes successifs de ces divers centres inférieurs pourraient se trouver affectés.

Avec ces considérations relatives à la dépendance, à l'intime solidarité qui règlent le fonctionnement des centres, nous sommes désormais en possession des notions nécessaires à l'intelligence de la vie de l'écorce et des volitions qui en constituent l'une des plus importantes manifestations. L'écorce doit donc être considérée comme composée de circuits dont les cellules contiennent un nombre plus ou moins grand de résidus dans un état particulier de vibration. Ces résidus constituent les empreintes, les traces, les acquis de l'activité antérieure. Ces circuits, tout en étant répartis, par le fait même de leurs attaches et de leur origine, en des territoires distincts, restent liés les uns aux autres par une sorte de solidarité fonctionnelle. Mais leur union, surtout en ce qui concerne les arcs neuriques de même valeur psychologique, appartenant au même ordre de perceptions n'a rien de la fixité des centres inférieurs; elle permet des variations dans les associations, des variantes dans les chemins parcourus, des interruptions et des combinaisons instables. Puis à cette écorce affleurent continuellement de tous les recoins de notre être, de tous les points de notre enveloppe des impressions parfaitement appropriées aux délicatesses de son organisation et nées de l'élaboration successive à travers une série de centres sous-jacents. Ces impressions

sont à la fois des indicateurs et des excitants ; ils nous renseignent sur ce qui se passe en nous et autour de nous, et, en même temps, ils actionnent nos centres, parcourent nos circuits, réveillent le dynamisme de nos résidus. Mais on comprend facilement que ces phénomènes ne s'effectuent point au hasard. Le choix des circuits est réglé en première ligne par des voies anatomiques présentant une certaine rigidité ; les impressions d'un ordre déterminé ne peuvent parvenir que dans les centres appropriés histologiquement à leur nature. Et puis, dans un même circuit, les résidus ne sont point irrégulièrement et sans cause réveillés — pour ainsi dire — de l'espèce de torpeur que nous considérons comme caractéristique de la sous-conscience ; ces vibrations renforcées s'effectuent par une sorte d'unisson existant entre le résidu et l'excitation ; nous avons appelé cela une association dynamique renforçant et complétant l'association anatomique qui représente, dans notre terminologie, l'association statique.

Du reste, quoi qu'il en soit du processus et de son mécanisme, l'explication que nous en donnons n'a d'autre but que d'en faciliter la conception ; et, de même que la plupart de celles qui précèdent, elle n'a ni d'autre raison, ni d'autre prétention. Nous croyons même inutile de chercher à excuser le ton sur lequel nous

exposons toute cette mécanique psychologique ; nos explications se suivent sur un mode aussi positif que s'il s'agissait de formules mathématiques. Il est clair que bien des suppositions n'ont d'autre mérite que de ne point heurter nos connaissances en psycho-physiologie. Et nous ne réclamons pour nos hypothèses que l'indulgence et la créance qu'on doit nécessairement accorder aux explications des phénomènes de cette nature, c'est-à-dire que nous les croyons généralement possibles ; un certain nombre d'entre elles nous paraissent même probables ; aucune ne nous semble contredite par les lois les plus définitivement établies de la psycho-physiologie ; et toutes se sont efforcées de s'y conformer avec le soin le plus scrupuleux. C'est tout ce que nous pouvons dire, et nous pensons — qu'à l'heure actuelle — ceux qui recherchent la vérité de bonne foi et sans parti pris auraient mauvaise grâce à se montrer plus exigeants.

Il est donc permis de concevoir les centres corticaux comme entretenus dans leur fonctionnement par une continuelle poussée d'excitations, variables en nature et en intensité. Et sous cette poussée, des processus corticaux s'engendrent continuellement, donnant naissance à des associations, à des combinaisons, à des résidus nouveaux. Mais de toutes ces opérations un petit nombre seulement apparaît à la cons-

ciences ; le restant se passe dans le sous-conscient ou l'inconscient.

Nous ignorons la nature de la conscience ; nous en soupçonnons à peine les conditions d'existence ; ces conditions sont probablement inhérentes, d'une part, à l'excitation et, d'autre part, aux dispositions de tous ordres du centre auquel affère cette incitation ; parmi ces dernières, la nature plus ou moins vierge du territoire nous parait des plus admissibles ; et, en tête des premières, nous nous croyons autorisé à placer l'intensité même de l'incitation.

Or, parlant ici de résidus préformés en des centres en pleine activité, nous croyons pouvoir considérer les processus inconscients, dont nous nous occupons, comme ne différant guère des processus conscients que par leur intensité ; ils sont marqués des mêmes caractères de coordination, d'harmonie ; ils aboutissent à des synthèses aussi compliquées ; ils constituent des acquis dont l'intervention dans le jeu de nos facultés pourra exercer une réelle influence ; il est toutefois nécessaire de ne les considérer que comme conçus en quelque sorte dans une tonalité plus discrète, avec des vibrations moins énergiques. Cette réduction d'énergie résulte probablement d'une moindre tension des centres, tension amoindrie par suite de l'intensité atténuée des impressions centripètes.

Car, que la tension augmente en quelque département de l'écorce et le processus, du sous-conscient passera à la pleine conscience ; et que ce processus vienne à représenter une détermination, à traduire une nécessité organique, et la série des étapes qui caractérisent l'évolution de l'acte volontaire ira en se déroulant ; une volition sera née en apparence spontanément dans le champ de la conscience. La volonté aura, pour notre aperception, ignorante des mécanismes de la sous-conscience, à nouveau affirmé son existence.

Nous avons volontairement choisi l'acte volontaire sous sa forme la plus déroutante, là où les indices d'une causalité même approximative font défaut. La genèse de cet acte n'a cependant rien d'extraordinaire quand on se pénètre des conditions nécessaires au fonctionnement de l'écorce. Et après avoir élucidé le mécanisme le plus compliqué un mot suffira, pensons-nous, pour faire saisir les formes simples de la volition.

Ces formes simples sont évidemment celles où la volonté nous apparaît comme sollicitée par une force extérieure ; la relation de cause à effet contribue déjà, dans ces cas, à l'intelligence du caractère réactionnel de l'acte volontaire ; l'esprit est pour ainsi dire préparé à la filiation des processus. Quant à cette filiation, elle se déduit des explications précédentes à l'aide d'une simple substitution. Nous avons vu la détermina-

tion naître d'une poussée sous-consciente renforçant des processus plus ou moins latents ; il suffit de remplacer cette excitation imperçue par l'excitation consciente d'emblée, pour être ramené au cas précédent ; l'excitation sensorielle ne fait donc que renforcer le dynamisme des résidus préexistants latents ; ce dynamisme renforcé fait passer des combinaisons psychiques, de la vie inconsciente à la vie consciente ; et cette intensité plus grande, cette énergie plus considérable expliquent en même temps les conséquences qui vont découler de cette forme nouvelle acquise par ces images, ces idées, ainsi dynamisées ; on comprend alors qu'elles deviennent le point de départ et la cause de réactions prolongées, réactions qu'elles étaient, tantôt, inaptes à provoquer par suite d'un manque d'impulsion, de force, au sens quasi mécanique du mot.

Et de cette façon se manifestent et s'expliquent nos volitions ; qu'elles semblent jaillir spontanément au sein de la conscience ou qu'elles reconnaissent une origine extérieure.

Cependant quelque chose subsiste qui laisse à ces explications, malgré leur objectivité physiologique, une allure d'indécision et d'inachèvement. Nous avons en effet indiqué un mécanisme ; notre connaissance du jeu des réflexes volontaires s'est précisée ; la production de ces réflexes ne nous paraît renfermer ni lacunes,

ni inconnues ; mais la tâche que nous nous sommes imposée au début de ce chapitre n'est qu'à moitié remplie ; il nous reste à essayer de préciser la nature de l'attribut. C'est-à-dire que nous avons à rechercher à quels processus physiologiques correspond cette qualité complémentaire de certains réflexes qui les rattache à notre personnalité consciente à titre d'émanation voulue et spontanée.

Mais, au préalable, il importe de ne pas attribuer à cette manière de poser le problème une signification qu'elle ne peut avoir. Si quelque chose de définissable, de formulable correspondait à ce qui constitue l'essence même de la volition, à ce caractère qui la différencie des autres réflexes supérieurs, nous serions bien près d'attribuer à la volonté une individualité physiologique, une existence organique. Et après avoir si souvent dit et répété que la volonté ne représentait qu'un attribut, une particularité fonctionnelle, on serait en droit de nous accuser d'inconséquence. Nous n'entendons donc en aucune façon contredire nos déclarations antérieures. Or, déjà précédemment nous avons réduit la volonté à une sorte de synthèse mentale, dont les éléments essentiels étaient l'attribution au moi de l'acte en question et la reconnaissance, par le moi, de cet acte, comme une émanation spontanée de sa propre activité. L'éveil de la

volonté, le réflexe prenant dans la conscience les caractères de la volition, sont donc des opérations complexes se passant en dehors du circuit réflexe bien qu'issues toutefois d'une des propriétés de ce réflexe même. Car c'est d'une des particularités de ce réflexe que résulte le déclenchement des mécanismes qui, presque instantanément, aboutissent à doter le réflexe de cette notion subjective qui représente la volonté. Les processus psychiques nécessaires à la personnalisation volontaire du réflexe sont les seules réalités physiologiques dont il puisse être question. Le terme volonté est une abstraction venue longtemps après que le moi constitué avait déjà la perception d'une activité toute personnelle dans la genèse de laquelle il jouait le rôle essentiel. La volonté n'a donc pas d'existence propre, c'est une métaphore dont use notre mentalité pour éviter la redite des processus mentaux essentiels, qui, au cours d'un réflexe réveillent le moi et lui attribue la paternité voulue et délibérée de l'acte que caractérise ce réflexe. Toutefois, comme cette métaphore heureusement trouvée rend plus simplement la pensée, nous la garderons, sous-entendant continuellement les processus auxquels elle correspond. En cherchant à préciser les particularités qui, au travers des processus propres à tous les réflexes supérieurs, fournissent à quelques-uns de ces réflexes

leur caractère volitionnel, nous n'entendons donc nullement trouver une entité organique et fonctionnelle susceptible d'être formulée et localisée. Nous nous hâtons du reste de répéter que cette entité même prise dans un sens absolument subjectif n'existe pas. Non seulement il n'y a rien qui corresponde à la volonté, mais l'attribut déductif de la volition est variable, fluctuant et possède à peine l'unité mentale nécessaire pour lui constituer une individualisation dans l'ordre subjectif. Il suffit d'ailleurs de se reporter aux analyses précédentes pour s'apercevoir de la diversité portant à la fois sur sa nature et son intensité, de l'élément qui, dans un réflexe en traduit le côté volitionnel. Et c'est du reste cette diversité qui va nous guider vers la solution du problème que nous cherchons. En voyant la volonté se manifester sous des formes différentes et en des endroits divers, nous arriverons à ne retenir de ses conditions d'existence, que l'élément le plus général ; et ne trouvant plus aux modalités de la volonté qu'un seul élément commun, nous serons quasi autorisé à le considérer comme l'élément fondamental.

Nous avons dit précédemment que la volonté pouvait déjà se manifester immédiatement après la perception de l'excitation. Il semble parfois possible en effet de déceler une sorte de direc-

tion imprimée aux phénomènes qui, sous l'excitation causale, vont donner lieu par association à certaine détermination volitive. Or, il est évident que cette influence inconsciente ou très peu consciente qui oriente dans une voie imperçue encore, des tendances le plus souvent ignorées du moi, n'a rien à voir avec les processus qui vont suivre. On pourrait peut-être la rapprocher de celle qui, la détermination une fois née, va pousser à la réalisation de cette détermination; mais il ne peut plus être question d'une seule cause dans la succession d'actes aussi dissemblables que ceux qui constituent le circuit volontaire. Nous ne nions point toutefois que la série des réflexes d'une volition ne puisse dépendre d'une même impulsion; il est des cas où l'acte apparait comme la traduction d'une poussée initiale suffisante pour vaincre toutes les résistances, actionner et renforcer tous les mécanismes dont cet acte dépend. Dans ces cas, on pourrait être autorisé à rapprocher et même identifier les formes diverses sous lesquelles la volonté nous parait intervenir au cours des diverses phrases de la volition. On conviendra toutefois que ces cas ne sont pas la règle et que souvent la volonté s'affirme de plusieurs façons différentes le long d'une manifestation de quelque durée ou de quelque importance. Ce sont, du reste, en des territoires différents, en des

centres différenciés que la volonté opère d'ordinaire ; et ce qui, dans ces centres, intervient pour donner à leurs réactions une allure spéciale doit nécessairement varier avec ces centres et la nature même des réactions. Et pour que la volonté qui intervient à l'occasion du fonctionnement de ces centres fut identique à elle-même, il faudrait supposer que des cellules différentes soumises à des excitants différenciés donnent naissance à un même processus ; ou qu'un même processus s'accommodât de conditions d'existence variables.

Nous ne pouvons donc nous arrêter à l'hypothèse de quelque chose à la fois un et indivisible, se retrouvant régulièrement chaque fois que nous avons la perception d'une intervention de la volonté. Du reste, il n'y a pas que les cellules et leurs excitants qui différencient ces interventions de la volonté à divers points du circuit réflexe. Il y a lieu de tenir compte d'un troisième facteur : les tensions auxquelles sont soumis ces différents centres. Car, nous savons encore que, dans ces centres, les conditions de fonctionnement sont intimement liées à ces tensions spéciales ; que ces tensions spéciales, ils les doivent à la nature de leurs éléments, aux courants nerveux qui les maintiennent régulièrement dans une sorte de tonus cérébral tout particulier ; ces courants émanent d'organes spéciaux

et différents pour chaque centre; et il importe, entre parenthèse, de ne pas confondre ce tonus cérébral avec les excitations qui émanent à certains moments de notre milieu interne et deviennent l'occasion de l'activité des centres; le tonus cérébral et l'excitation cérébrale sont deux choses distinctes bien que parfois de même nature; toutefois alors même qu'elles ont la même valeur qualitative, elles continuent à se différencier par leur valeur quantitative.

En vertu des considérations physiologiques qui précèdent nous nous trouvons donc amené à considérer le caractère volitionnel de nos processus comme dépourvu d'unité; à y voir une résultante qui, régulièrement différente selon les cas, serait à la fois une résultante particulière à chaque territoire central. Chaque centre posséderait selon ses éléments une dose plus ou moins forte de volonté, en ce sens que les phénomènes qui s'y élaborent, en sortent avec une marque, une énergie bien spéciale et bien personnelle; ses cellules seraient plus ou moins aptes à imprimer à leurs réactions l'attribut spécifique qui, dans l'ensemble de leurs qualités, fait naître dans la conscience la notion de volonté. Mais il est clair qu'ici comme partout la nature de l'élément central ne représenterait que l'un des facteurs; l'autre facteur nous serait fourni par l'influx nerveux élaboré ailleurs et destiné à maintenir ces

territoires dans cet état de tension désigné précédemment sous le nom de tonus cérébral. De sorte que nous serions autorisé à concevoir de la manière suivante les conditions physiologiques qui président à l'évolution de nos processus volitionnels.

L'activité des centres dépendrait d'un double facteur comprenant, d'une part, la qualité et la nature même de ses éléments et, d'autre part, la somme des énergies qui lui affluent de ces territoires où s'élabore son tonus particulier, son potentiel. Ses réactions traduiraient donc les hauts et les bas de la vitalité de ses cellules ainsi que l'intensité ou la faiblesse des courants qui engendrent et le maintiennent dans son organisme particulier. Ces réactions seraient également liées à la série des causes auxquelles le centre est accessible ; mais les causes agiraient surtout en renforçant les tensions centrales et leur donnant de la sorte l'occasion de s'affirmer.

Dans la série des processus réflexes qui constituent une volition, les centres conserveraient, malgré la filiation causale et l'unité du but, une grande indépendance fonctionnelle. Cette indépendance fonctionnelle ne leur laisserait qu'un seul caractère commun ; ou plutôt un seul caractère se retrouverait, à la fois assez général et assez variable, pour être considéré comme la condition de l'intervention de la volonté. Ceci

ne définirait évidemment en aucune manière la volonté ; la perception qui nous fait tout rapporter à notre volonté resterait comme par le passé un acte psychique complexe ou interviennent d'autres opérations mentales irréductibles telles que la conscience, le moi, mais ces tensions nous expliqueraient comment il peut se faire qu'à certains moments, les opérations d'un centre nous apparaissent relever de la volonté et, à d'autres moments, lui être étrangère. Les réactions de ces centres possédant le degré de tension comprise dans ces territoires ; le caractère volitif étant physiologiquement la traduction dans l'ordre des perceptions de cette tension des centres ; il s'ensuivrait que la volonté attesterait ou la valeur de l'élément cellulaire ou la puissance des tendances organiques ; et qu'à son tour elle pourrait être considérée comme une mesure de ces activités diverses dont elle est la résultante.

C'est-à-dire que la volonté apparaît dans la réalité des faits physiologiques telle que nous la supposons à l'instant ; elle devient la conséquence de l'activité de certains centres ; elle se présente comme la résultante d'un attribut commun identique à lui-même dans son expression physiologique, dans sa formule mécanique, s'il nous est permis de parler de la sorte ; mais très variable cependant dans les formes sous les-

quelles la conscience se manifeste. Cette tension, condition essentielle de la volonté, éveillera des perceptions diverses selon les centres où elle se produira ; fonctionnellement, elle se traduira par la série des actes qui caractérisent l'activité de chacun d'eux ; les centres d'association accuseront leur énergie volitive par des associations promptes, des combinaisons rapidement élaborées ; les centres moteurs déploieront leur force spécifique ; dans l'ordre des perceptions nous aurons la série des processus psychiques qui créent les conditions mentales du moi ; car la sensation de vouloir nécessite, en effet, l'éveil de perceptions préalables et dont cette sensation complexe n'est en quelque sorte que la résultante ; il y a d'abord la conscience du moi, manifestation essentielle irréductible ; puis ensuite, la nécessité de l'attribution des opérations en question à l'activité de ce moi lui-même ; car la volonté n'est, nous l'avons vu, que la fusion en une notion abstraite, en une résultante unique des deux processus mentaux précédents ; en même temps qu'elle produira donc les phénomènes particuliers aux autres centres, la tension cérébrale actionnant les territoires cérébraux qui nous fournissent les notions du moi, engendra cette fusion, cette résultante.

Quant aux attributs particuliers de cette dernière ils seront le résultat des variations de ces

mêmes tensions dans les divers centres. L'exubérance d'un processus au détriment des autres fera croire parfois à une volonté uniquement localisée en un centre donné; le caractère plus accentué du travail de l'un ou l'autre centre nous amènera à qualifier cette volonté d'impétueuse, de tenace, de réfléchie, etc. Et finalement la réunion de ces volitions examinées particulièrement, par rapport à l'énergie toute spéciale d'un des processus qui la compose, donnera naissance à la faculté tout entière. Ces modalités particulières ne seront que formes diversifiées par les circonstances d'un même type d'acte réflexe. Nous bornerons ici les considérations relatives à la genèse de cette perception mentale qui est l'essence même de la volonté. Nous en restons à la formule générale de ses rapports avec les tensions centrales; ces tensions dont le rôle n'a été qu'esquissé seront réétudiées de plus près aux chapitres suivants et nous fourniront l'occasion de compléter notre analyse de la volonté.

---

## CHAPITRE VIII

### L'ÉVOLUTION DE LA VOLONTÉ

Il résulte évidemment de ce qui précède que l'évolution de la volonté comporte avant tout l'évolution des volitions. Car les processus psychiques qui donnent à la volition son caractère particulier ne sont que des résultantes des particularités physiologiques de nos volitions. L'acte mental par lequel le moi s'attribue la paternité du réflexe entier, ou de l'une ou l'autre de ses étapes résulte des circonstances et des conditions propres à ce réflexe. Ces processus mentaux ont également leur évolution propre ; les actes psychiques qui correspondent aux diverses perceptions de notre puissance volitive subissent une série de fluctuations qui permettent de les différencier, de les ranger systématiquement. Mais ces processus psychiques ne sont que des épisodes de l'évolution des volitions ; leurs variations sont liées à celles de ces

volitions ; elles en dépendent parfois très rigoureusement ; et si leur personnalité en reste indépendante, l'intensité de leur intervention résulte directement de l'intensité des réactions qui caractérisent la volition. Nous pouvons donc très scientifiquement réduire l'évolution de la volonté à celle des volitions. Or, dans l'évolution des volitions, il y a lieu de tenir compte de l'évolution de la trame organique et de celle de l'activité fonctionnelle. Il convient donc d'examiner, d'une part, les arcs neuriques, les neurones et, d'autre part, les fonctions qui en alimentent les circuits et en actionnent les centres.

Nous avons déjà parlé des différences qui se manifestent dans l'apparition des arcs neuriques. Les recherches de Flechsig ont montré que certains systèmes neuriques précédaient les autres dans leur développement ; c'est ainsi que la maturité des voies sensibles déjà fort accusée à la naissance précède de cette façon la maturité des voies motrices volontaires. La science, malheureusement, débute à peine dans cet ordre de recherches ; et il est à craindre que de longues années se passent avant que nous possédions les éléments nécessaires à l'étude de l'évolution des divers systèmes neuriques. Néanmoins, ce que nous en savons suffit pour nous permettre d'affirmer le principe, et, dans une conception synthétique, les principes représen-

tent les seules nécessités indispensables. Il est donc possible de considérer les systèmes neuriques comme évoluant d'une manière successive et suivant un ordre constant, chaque système se formant et prenant sa myéline à une époque déterminée par des lois qui lui sont particulières ; les systèmes indispensables à la vie végétative s'individualisent et fonctionnent très tôt ; les systèmes préposés à la vie de relation se myélinisent, au contraire, plus tardivement ; et même, dans chaque catégorie, une sorte d'ordre logique préside manifestement à la maturation des éléments ; les voies sensibles celles qui doivent conduire aux cellules sensorielles les premières perceptions, faciliter les acquisitions et la genèse des résidus, sont perméables avant les autres ; les voies d'extériorisation, les voies motrices ne s'ouvrent, ne s'inaugurent que plus tard, quand des raisons de leur fonctionnement déjà subsistent dans leurs centres par suite d'une constante élaboration de force nerveuse ; alors que des énergies y affluent avec l'intensité suffisante, et que le temps du développement du sujet le réclame, ou l'autorise sans danger, ou l'implique par nécessité.

Et ce qui se passe avec des allures si tranchées, si démonstratives, si appréciables entre les systèmes d'un même groupement central, doit se produire et avec la même symétrie, la même mé-

thode, dans le détail de chacun des systèmes. Il est probable que cette maturation successive est la clef de l'évolution d'une grande partie des manifestations de notre vie affective et intellectuelle. L'ampleur de plus en plus grande de nos sentiments et de nos idées tient très probablement à des contacts s'effectuant selon une même règle chronologique. Car c'est surtout à propos de ces manifestations tout à fait supérieures de l'activité mentale que la loi paraît se vérifier. Il est probable que, dans le domaine des fonctions moins élevées, l'évolution, plus précoce, se trouve, par nécessité, prématurément terminée ; et cela en vertu d'une double raison : les complications y sont en effet moins nombreuses et leur importance dans la vie du sujet réclame une prompte mise au point, une immédiate entrée en activité ; mais à propos de l'écorce, la plasticité des éléments, l'étendue des territoires, la lente adaptation que nous lui connaissons, autorisent des suppositions toutes différentes. Nous croyons donc que dans l'écorce les relations entre les territoires ne s'établissent que lentement et en vertu de lois qui bien qu'assez précises, restent tributaires des circonstances.

Cette dénomination de lois, donnée aux modes selon lesquels des processus histologiques se réalisent, pourrait paraître exagérée, incomplètement justifiée. Nous venons déjà de reconnaître

implicitement que leurs variations individuelles, les écarts qu'elles comportent, en un mot toute la marge qu'elles réclament leur enlèvent un peu de la fixité nécessaire à toute loi ordinairement conçue comme rigide, invariable. Cependant il est bien difficile de ne pas voir quelque chose de très régulier et de très méthodique dans ces apparitions de contacts nouveaux et de relations inédites, entre des centres si judicieusement choisis; et il est probable que, seules, les anciennes conceptions philosophiques nous empêchent de distinguer, sous des actes que nous avons cru volontaires, la trame d'une histologie en évolution.

Ainsi comprises, ces lois nous donneraient l'explication de l'égoïsme indispensable à l'enfant, de l'irréflexion de ses actes, de l'absence chez lui d'émotions dites altruistes, de la limitation de ses tendances. Chez cet enfant, les centres qui détiennent les éléments de notre vie intellectuelle affective, sexuelle, ou ne sont qu'imparfaitement développés, ou manquent dans leur organisation ultime, dans leurs ramifications terminales, des conditions nécessaires au contact intégral, c'est-à-dire à la plénitude de leurs relations avec les systèmes voisins. Et nous pensons que ce n'est point dépasser les limites d'une hypothèse rationnelle que d'espérer de l'avenir de l'histologie, l'explication des étapes qui carac-

térisent l'évolution de nos sentiments, de nos instincts, de nos passions; et même celle de nos ascensions progressives vers les conceptions scientifiques et artistiques les plus vastes et les plus complexes.

Car nous ne pouvons nier qu'une sorte de systématisation à peu près uniforme ne règle dans la race humaine le développement des tendances et des aptitudes. Certes, la corrélation des organes et des centres intervient ici comme ailleurs pour affirmer la dépendance organique de la fonction; si la poussée génitale, par exemple, ne s'accuse qu'à une certaine période c'est que la vitalité des organes affectés à la génération s'affirme tout particulièrement vers cette époque; mais nous croyons avec Naecke que les appropriations organiques s'effectuent aussi ailleurs que dans l'appareil génital; nous pensons que le système destiné à porter devant la conscience les incitations nées de cette éclosion fonctionnelle, subit, lui aussi, une sorte de mise au point histologique; il contracte avec les centres voisins des rapports plus intimes; il tend progressivement vers une sorte de maturation intégrale qui l'associe complètement et définitivement à la vie des centres supérieurs; et il est probable que sans cette adaptation histologique à ses nécessités nouvelles l'instinct génital resterait sinon virtuel tout au moins dé-

pourvu de la majeure partie des caractères que nous lui connaissons.

Et ce que nous disons de l'instinct génésique peut s'appliquer à toutes les manifestations qui jouissent ou d'une certaine individualité ou d'une certaine unité. Notre développement artistique pourrait offrir de nombreux exemples de cette vérité et il n'y a pas jusqu'aux anormalités qui n'attestent à leur façon le bien-fondé de notre hypothèse. Car il est probable que les aptitudes de certains jeunes phénomènes tiennent simplement à des associations plus nombreuses et plus précoces entre des centres dont les relations s'effectuent dans la normalité ou plus tardivement ou moins intimement. Les pianistes de huit et de dix ans ne s'expliquent-ils pas facilement par la seule circonstance de contacts prématurés et multipliés qui se seraient effectués entre les centres visuels, d'une part, et les centres psycho-moteurs, d'autre part; le tout accompagné très probablement d'hypertrophies de ces centres eux-mêmes; hypertrophies centrales qui toutefois n'auraient guère les conséquences pratiques que nous leur constatons si des liaisons ne s'étaient proportionnellement établies entre ces divers départements sensoriels démesurément grandis.

Enfin il est une considération dernière que nous fournit l'évolution et qui, en matière de

volitions, présente une réelle importance. Nous avons vu que parmi les attributs subjectifs de l'acte volontaire, deux d'entre eux jouaient un rôle de tout premier ordre ; ces deux attributs se rapportent aux notions qui attribuent au moi l'acte accompli et font de cet acte une émanation délibérée et méditée. Nous avons dit que la fusion de ces deux perceptions nous procurait la sensation de vouloir. Un acte ne nous apparaît comme voulu, que pour la raison que, d'une manière instantanée, le sentiment de notre personnalité s'est éveillée à son égard et que cette personnalité s'est reconnue l'auteur de cet acte ; or, ces opérations et la synthèse qui résulte de leur fusion présuppose l'existence préalable de cette notion du moi, une certaine habitude de la part du moi de s'attribuer dans des conditions données la paternité de certains actes, ainsi que les mécanismes nécessaires à leur synthèse. Or, ces acquis psychiques, ont, eux aussi, leur évolution propre ; à leur tour ils dépendent d'une maturité histologique et d'un fonctionnement préalable ; puis leurs rapports avec les circuits où se passent les volitions réclament des contacts histologiques dont l'établissement ne se fait que lentement sous l'effort du temps.

L'évolution de nos actes volontaires de nos volitions se trouve donc liée à celle des systèmes neuriques qui en représentent la trame

histologique. Et il est probable que l'involution et la régression de nos tendances, la réduction de nos actes volontaires se montreraient — si ces choses étaient connues — sous la dépendance des modifications qu'avec l'âge subissent nos relations intra et inter-centrales.

Il convient de déclarer que nous sommes ici en pleine hypothèse; la sénilité des centres nerveux est à peine effleurée, on ignore à peu près tout dans cet ordre de recherches, recherches très délicates et qui resteront longtemps encore discutables. Cependant il ne semble pas irrationnel d'admettre que nos centres subissent également d'une manière systématique l'influence des ans; la psychologie de la vieillesse nous montre une sorte de dissociation progressive, de réduction et de disparition successives des sentiments et des instincts. Comme précédemment, l'extinction des fonctions qui alimentent ces systèmes centraux joue un grand rôle dans l'affaiblissement et l'annihilation de certaines tendances; mais tout n'est pas compris là dedans. Des centres entrent en sommeil prématurément, c'est-à-dire bien avant le déclin des fonctions qui les actionnent. Et, d'autre part, des appétits purement corticaux subsistent, alors qu'ont disparu définitivement les conditions organiques de leur genèse ou de leur satisfaction; ils sont comme des échos, prolongés dème-

surément, des répercussions anciennes et s'alimentant de leurs propres vibrations ; ils constituent des souvenirs qui puisent dans l'énergie des images primitives les raisons de leur survie. La vie pratique nous en donne de fréquents exemples. Et c'est d'un certain nombre d'entre eux que l'on parle quand on dit que le châtement de ceux qui aimèrent trop la femme c'est de l'aimer toujours.

Mais nous avons vu que, dans le mécanisme des centres où se produisaient les volitions, il fallait, outre les circuits nerveux, considérer les sources de l'excitation, c'est-à-dire l'ensemble des organes où s'élaborait cette puissance qui tient sous la tension voulue tous ces territoires centraux. Or, nous retrouvons dans l'évolution des tendances, dans l'apparition et la complication successives des fonctions, une systématisation adéquate à celle que nous avons constatée dans la genèse et la sériation des arcs neuriques. Toutefois, cette interprétation de l'évolution fonctionnelle repose sur une manière particulière et systématique de concevoir, dans ses lignes principales et dans son évolution, la biologie humaine tout entière ; et il est donc nécessaire d'exposer rapidement cette conception quelque peu personnelle.

Nous avons exposé nos idées à ce sujet pour la première fois dans un travail consacré à l'analyse des principes de sociologie. Depuis lors,

nous avons appliqué au domaine de la pathologie, voire même aux choses de la criminalité, cette sorte de systématisation de nos tendances et nous pensons en avoir retiré quelque profit. Il nous semble que la genèse de nos volitions relève des mêmes principes de classification.

Nous répartissons en trois catégories les manifestations de l'activité individuelle selon qu'elles ont pour but de satisfaire aux trois grands ordres de besoins qui sont les besoins nutritifs, les besoins génésiques et les besoins émotivo-intellectuels. Les relations qui existent entre ces trois ordres de manifestations se saisissent d'emblée. Il est évident que dans la vie individuelle — et la chose se vérifie également dans la vie des collectivités — nos premières tendances ont pour but la satisfaction des besoins nutritifs. Les débuts de l'existence ne connaissent que les nécessités de la nutrition ; l'égoïsme de l'enfant est proverbial et jamais égoïsme ne fut ni mieux placé, ni plus justifié. Les manifestations émotives et intellectuelles, peut-être même certaines tendances génitales de l'ordre le plus vague, s'observent parfois très tôt chez certains individus ; mais ces cas constituent des exceptions qui n'enlèvent rien au caractère exclusivement nutritif des premiers stades de notre développement.

La seconde catégorie de nos tendances se ma-

nifeste à l'époque de la puberté ; certes, l'activité génitale alors prépondérante n'exclut ni l'intensité des besoins nutritifs, ni l'éclosion de plus en plus marquée des facultés de l'esprit et du cœur ; ces dernières reçoivent même souvent de la poussée sexuelle une vigoureuse propulsion, mais à cette époque les aspirations génésiques imprègnent pour ainsi dire l'existence tout entière. Elles déterminent une sorte d'orientation de toutes les autres tendances. Ces dernières, la plupart du temps, n'apparaissent même qu'au service des injonctions de la sexualité.

Puis progressivement la poussée des sens se tempère et d'autres nécessités prennent, par degrés, la première place parmi les aspirations de l'individu ; ces tendances sont celles que nous résumons d'un mot en les appelant les tendances émotivo-intellectuelles. La science, les arts, le désir de savoir, le désir de créer accaparent les forces vives de l'individu ; c'est la période des conceptions ambitieuses, des tentatives hardies, des veilles prolongées en tête à tête avec les inconnues de la nature, les systèmes de la philosophie, l'inspiration artistique.

Enfin, successivement, l'énergie cérébrale faiblit, l'idée se fait plus rare, la sensation plus vague, et notre vie émotive et intellectuelle subit une sorte de réduction ; les aspirations génitales témoignent à leur tour de l'accalmie des années ;

et bientôt il ne reste plus au vieillard que les préoccupations d'une existence forcément limitée aux nécessités d'une nutrition, défaillante elle aussi ; l'égoïsme des premières années nous reprend par une sorte d'inconscient réasservissement au premier et au plus important des instincts, l'instinct de la conservation.

Puis, à côté de ces trois ordres de tendances qui se partagent pour ainsi dire l'existence, il convient de signaler ici une évolution déjà indiquée comme se faisant parallèlement ; cette évolution est celle des notions subjectives qui procurent à la conscience, la perception du moi, de son activité indépendante et qui, relativement au réflexe, lui impriment son caractère volontaire. Ces notions vont en s'amplifiant et se compliquant ; après avoir débuté par une forme à peine accusée, embryonnaire, elles acquièrent successivement un caractère plus marqué ; et progressivement, nous arrivons à prendre subjectivement possession de notre personnalité qui va s'affirmant sous des traits de plus en plus accentués. L'illusion de la puissance et de l'étendue de notre volonté augmente avec les années. Et l'époque de notre maturité physiologique est aussi celle où notre volonté semble la plus ferme, la plus trempée, la plus efficiente. Puis, avec le déclin des fonctions, notre personnalité s'affaiblit, notre volonté tombe, nous sen-

tons moins aptes à vouloir, et finalement cette volonté considérée généralement, cette aptitude à vouloir, s'endort dans une sorte de torpeur sans cesse croissante.

L'application des données précédentes à l'évolution de nos volitions considérées dans leur détail se fait pour ainsi dire d'elle-même en une sorte de déduction spontanée. Il devient évident que les volitions de nos premières années ont avant tout un caractère nutritif. Et notons qu'en parlant de caractère nutritif nous n'entendons pas limiter notre activité au point de le restreindre aux seuls actes du boire et du manger ; nous attribuons au terme nutritif sa signification la plus large, celle que comporte la nutrition tout entière, y compris la croissance et le développement de tous nos organes, de tous nos appareils. C'est ainsi que la tendance aux exercices du corps, l'intime besoin du mouvement sous toutes ses formes, l'instabilité, les explosions de gestes et de cris ne sont que les conséquences, les répercussions, oserait-on dire, de l'activité interne due à l'intensité des processus nutritifs. Il s'opère, par suite de cette nutrition intensive, un dégagement d'énergies qui, privées encore des circuits de dérivation des centres supérieurs, fait pour ainsi dire explosion en manifestations réflexes ; et ces manifestations nous enseignent en même temps que l'élabora-

tion de la force vive, la grande perméabilité des voies nerveuses, le manque de résistance des conducteurs et la pénurie de ces résidus qui constitueront dans la suite autant d'interrupteurs du courant initial.

Du côté mental, ces volitions de nos premières années ont aussi leur particularité distincte ; ce côté mental est celui que nous avons vu comprendre ces processus relatifs au moi qui aboutissent à la notion de la volonté. Or, le moi et le sentiment de son activité réclament pour s'affirmer une période déjà longue. Nos premières volitions s'accomplissent alors que nous sommes encore dépourvus de leurs conditions mentales. Nos premières volitions se font donc, pour ainsi dire, sans volonté ; c'est-à-dire qu'elles n'éveillent aucun des processus psychiques de cette synthèse qui nous procure la sensation de vouloir. Ces volitions n'apparaissent donc que progressivement marquées de leur caractère volontaire ; et encore dans le début ce sentiment de notre intervention personnelle est quasi nul ; il met souvent même un temps très long à se développer et on peut même dire qu'une bonne partie de l'enfance se passe sans que le sentiment de vouloir nos volitions s'affirme dans la conscience ; sans compter que, notion conventionnelle, subjective, elle nous est suggérée avant tout par l'éducation.

Nos volitions à la puberté sont, ainsi que nous venons de l'indiquer, marquées plus ou moins de génitalité. Mais ici, de nouveau, il ne s'agit pas de prendre l'indication trop à la lettre. Comme le dit quelque part Charcot, en matière de choses génésiques, rien n'est absolument désintéressé ; mais le bon motif apparaît plus ou moins selon les cas. Et rien n'est plus digne de toute l'attention du psychologue que les mille formes sous lesquelles l'instinct s'affirme, s'épanche, se dépense par le détail, ne pouvant se liquider d'une traite. Que de fois il intervient, trompant les apparences, s'ingéniant à multiplier les détours, et à peine avoué par nous, au plus profond de notre conscience. Et combien plus souvent encore il nous mène, à notre insu, s'introduisant subrepticement en des déterminations qui semblent soustraites à son influence. Les volitions de notre adolescence ont donc, elles aussi, leur caractéristique, sans prétendre évidemment les limiter aux seules satisfactions de ce que nous nommons les besoins de second ordre.

Quant à la manière dont ces volitions se présentent dans la conscience, nous ne croyons pas devoir répéter ce qui a été dit précédemment. Comme à cette époque de la vie le développement mental est assez prononcé, la notion de volonté accompagne à peu près toutes les manifestations de cette partie de notre existence. No-

tons, toutefois, à l'égard des choses relatives à la faim et aux aspirations génitales, une remarque assez générale. Malgré toute l'illusion que nous nous faisons sur la puissance et le caractère de notre volonté, nous sentons néanmoins que vis-à-vis des besoins nutritifs et génitaux notre volonté n'a pas toute l'indépendance désirable. Les plus définitivement acquis à la théorie du libre arbitre ne peuvent se soustraire à certaines réserves. Et la généralité des hommes admet en ces matières une liberté conditionnée et soumise à certaines nécessités.

Cette succession de ces deux catégories de tendances et des actes qu'elles entraînent a ce double mérite d'être commune à tous les individus et de s'expliquer par les lois de la biologie. La classification qui précède est à la fois générale, naturelle, nécessaire et logique. La troisième catégorie de besoins ne jouit pas des mêmes prérogatives; aussi n'apparaît-elle pas avec la même netteté, et s'impose-t-elle avec moins de spontanéité et d'autorité. Toutefois, nous croyons devoir la maintenir ici plus qu'ailleurs, puisqu'il est question particulièrement dans ce chapitre de l'évolution de la volonté; et cette troisième catégorie attestant, selon nous, l'orientation future des tendances de notre collectivité tout entière. Car nous pensons que si les aspirations intellectuelles sont encore dans la société actuelle

l'apanage d'une minorité, elles iront progressivement en se généralisant.

Notre troisième catégorie de besoins ne se manifeste donc généralement que chez un nombre restreint d'individus ; et ces besoins, en outre, s'accusent rarement avec une intensité et un exclusivisme comparables à l'énergie impérieuse et impétueuse à la fois, inhérente aux deux instincts primordiaux. Sans compter qu'il est difficile de montrer pour cette troisième catégorie ce que nous nommerions volontiers les tenants et les aboutissants si clairement appréciables et compréhensibles dans les deux premières.

On peut bien à la rigueur expliquer une partie de ces manifestations émotives et intellectuelles, en signalant leurs rapports éloignés avec les nécessités du premier et du second ordre, mais cette explication n'en est pas une. Car en parlant d'une troisième catégorie de besoins, nous n'entendons nullement y comprendre ce qui, dans le domaine de l'émotivité ou de l'intelligence, a des origines étrangères aux satisfactions exclusivement cérébrales. Nous croyons par conséquent à des appétits particuliers au cerveau ; ces appétits ne traduiraient du reste que la vie propre de l'organe. Il nous semble que rien ne s'oppose à doter le cerveau des propriétés que nous attribuons à tout organe d'une certaine importance.

Nous admettons, en effet, que chaque organe

joue un double rôle et possède deux ordres d'attributs ; par les uns l'organe contribue à la vie commune, élaborant, modifiant, sécrétant, exerçant au profit de la communauté ; les autres attributs concernent sa propre vitalité, son moi organique. Le cerveau sert d'abord à l'harmonisation de tous les mécanismes physiologiques et, par là, joue son rôle dans la collectivité des organes. La manière dont il remplit ce rôle est dans le cas actuel d'une certaine importance et nous fournira même l'occasion de parler de l'évolution psychique de la volition ; car nous nous sommes presque exclusivement occupé jusqu'ici de l'évolution anatomo-physiologique de l'acte volontaire. Mais il faut, en outre, lui considérer une vie propre, liée à l'autre évidemment, mais n'en traduisant plus, toutefois, les nécessités, ne travaillant plus au profit, au bénéfice de celle-là. Qu'importe, en effet, aux processus biologiques, les aspirations du mathématicien aux prises avec les difficultés de l'analyse, les ardentes convoitises de l'artiste vers les perfections de la forme, de la couleur ou du rythme ! Cependant avant d'aborder l'étude des besoins propres au cerveau, il est nécessaire d'en finir avec son rôle dans la traduction, en la conscience, des besoins originaires de l'activité des autres organes.

Jadis, quand l'observation interne était à peu près le seul moyen dont nous disposions pour

L'étude des volitions, la forme sous laquelle ces volitions apparaissaient à la conscience était l'objet d'analyses approfondies ; on s'évertuait à en saisir les modalités les plus subtiles, à traduire les manifestations les plus élémentaires de l'ancienne faculté. On tâchait de saisir le désir tout à ses débuts ; on le suivait dans ses étapes successives ; on s'efforçait d'en distinguer toutes les variétés ; et on établissait une sorte de filière, d'échelle, au haut de laquelle se trouvait la volonté dans ses attributs les plus fermes et les plus impérieux. Aujourd'hui, cette partie de l'analyse des modalités de la volonté nous parait la moins importante. Et la chose est tellement réelle que nous voici arrivés à la fin de ce travail sans avoir reconnu la nécessité de parler autrement des diverses manières dont, parfois, un petit nombre de nos volitions se présentent à la conscience.

Il convient donc de dire, en parlant du rôle du cerveau dans le caractère subjectif des volitions, que ce cerveau est le siège d'une sorte d'évolution psychique d'un des attributs de la volition, la conscience. Car les formes sous lesquelles un acte semble déceler la volonté ne sont que les résultantes mentales de la perception des origines et des nécessités de l'acte lui-même. Certaines actions qui, malgré le désir attestant leur nécessité, nous apparaissent néanmoins comme voulues ont, à leurs origines, des perceptions

conscientes. Ces perceptions ne sont que la traduction des conditions qui motivent déjà l'acte volontaire ; elles en constituent les premières répercussions dans la conscience ; l'influx nerveux qui, tantôt, va se dérouler au travers du circuit réflexe envoie d'abord vers l'écorce une sorte de premier avertissement ; ces décharges initiales, tenues insuffisantes, n'éveillent que des tendances, des appétitions ; la volonté qui se trouve déjà cependant déterminée par ces poussées préliminaires semble simplement sollicitée ; puis, avec l'augmentation de l'excitation, le désir prendra d'autres allures ; la volonté semblera se décider ; en réalité, il n'y aura là que le renforcement d'une excitation d'abord insuffisante pour vaincre les résistances du circuit vers lequel elle tend à se développer ; et quand le désir hypertrophié paraîtra avoir vaincu les hésitations de la volonté, il n'y aura de nouveau qu'un accroissement dans la puissance de l'excitant.

Nous n'irons pas au-delà des explications que comporte cette partie psychique ; elles suffisent pour servir de clef à l'interprétation de tout ce que les anciens systèmes spiritualistes ont dit à cet égard. Quant aux raisons qui donnent naissance à ces sensations subjectives qui accompagnent certaines incitations, alors que d'autres en sont dépourvues, elles se déduisent d'indications qui seront fournies ultérieurement. Elles sont,

en effet, de même ordre que celles qui, au cours d'un réflexe, éveillent le moi et ses attributs. Elles ne sont que des modalités conscientes du phénomène qui, par association, donne lieu à la perception de tous les modes du vouloir.

Le cerveau a donc ses besoins propres ; en dehors des excitations nées ailleurs et qu'il transforme en volitions, il possède des incitations personnelles qui, à leur tour, peuvent devenir l'occasion de manifestations volontaires. Ces incitations nous apparaissent, sous leurs formes supérieures, dans les conceptions désintéressées du savant et de l'artiste dont elles traduisent les plus nobles aspirations ; mais l'activité intrinsèque du cerveau ne se borne malheureusement pas à engendrer des découvertes et des chefs-d'œuvre ; elle se dépense aussi en intrigues et ambitions ; elle donne naissance à des idées mal-faisantes qui vont à leur tour hâter des catastrophes, des bouleversements ; il existe des passions du cerveau assimilables par leur âpreté, leur intensité, aux passions nées des plus tenaces et des plus primordiaux de nos instincts.

Nous avons donc le droit de parler des volitions destinées à satisfaire les besoins cérébraux ; ces volitions ne sont que l'apanage du petit nombre, au moins dans la mesure où elles constituent un groupe de quelque importance ; elles apparaissent d'ordinaire tardivement et dispa-

raissent de même prématurément. Mais les vies de certains savants — celle de Pascal, par exemple — montrent que le besoin de penser et de savoir peut naître très tôt dans le cerveau humain; elles nous enseignent également que chez certaines organisations, les appétits cérébraux ont fini par faire taire les autres jusqu'aux limites compatibles avec l'existence. Certes, de tels phénomènes, si glorieux et si féconds qu'ils soient pour l'humanité, confinent au domaine pathologique. Mais les actes morbides n'en décèlent pas moins les lois des actes normaux et il leur arrive de les affirmer plus clairement en les hypertrophiant. Les cas où nous voyons l'existence asservie à une idée désintéressée et sans relation avec les nécessités biologiques attestent la réalité d'une catégorie exclusivement cérébrale de facteurs volitifs, de volitions psychiques.

Mais le cerveau s'impose à notre attention pour des raisons d'un ordre différent et dont il a été question — sous une forme ou sous une autre — à diverses reprises au cours de ce travail. Nous avons, en effet, montré à divers endroits que les acquisitions cérébrales qui composent la personnalité consciente ainsi que les diverses formes de son activité, sont d'une haute importance en matière de volitions. Nous nous sommes, toutefois, contenté régulièrement de décomposer la notion de la volonté avec la seule aide des

éléments empruntés à cette personnalité. Nous avons supposé connu ce qu'il faut entendre par la personnalité mentale et les différentes modalités sous lesquelles le moi apparaît à la conscience. Nous nous sommes borné à montrer la notion de notre moi comme liée à l'évolution individuelle tout entière et particulièrement à celle du cerveau. Nous n'avons pu qu'indiquer le rôle de l'évolution cérébrale. Or, il convient d'insister maintenant sur cette évolution.

Notre moi n'est que le résultat d'une lente succession d'acquisitions associées, synthétisées par un travail cérébral continu. Il est fait d'une sorte de stratification de toutes les impressions perçues au cours de l'existence ; il s'accroît lentement de toute notre expérience. Et il est d'autant plus riche qu'il contient davantage de perceptions, qu'il concentre en sa formule plus de souvenirs. Il se réveille d'autant plus souvent et plus promptement qu'il renferme plus de sensations ; car ces sensations nombreuses sont autant de contacts qu'il a pour ainsi dire avec l'extérieur ; lorsqu'une sensation nouvelle surgit dans la conscience, elle provoque par association des réminiscences de l'une ou l'autre partie du moi ; et, par ce fait, le moi entier se présente plus ou moins à la conscience. Et les réveils du moi s'effectueront, en outre, d'autant plus intenses que les impressions anciennes seront restées plus vivaces

et que les nouvelles posséderont plus d'acuité.

Les caractères de notre personnalité consciente sont donc liés à notre évolution psychique ; et le rôle du moi dans les réflexes sera d'autant plus fréquent et d'autant plus accentué que notre personnalité sera plus riche en acquis antérieurs et qu'ils auront davantage gardé leur énergie primordiale. Il s'ensuivra donc que la notion de la volonté s'éveillera d'autant plus rapidement et plus intensivement à l'occasion des opérations du circuit réflexe, que l'évolution cérébrale sera plus complète et mieux venue. Et il apparaît ainsi que non seulement le cerveau intervient dans les choses de la volonté par des volitions traduisant ses propres besoins, mais encore par ses caractères généraux et spécifiques.

Car ce que nous venons de dire de la personnalité consciente et de son contenu comprend, en réalité, toute la vie cérébrale synthétisée dans une seule formule. Ce sont les multiples acquisitions de l'organe, dans la diversité de ses modes fonctionnels, qui sont en cause. Tout ce que le cerveau a pu acquérir intervient donc à l'occasion de chaque volition ; et quand un réflexe s'accomplit, à chacun de ses stades il fait, pour ainsi dire, appel à la personnalité consciente. Et ce sont ces résonances, ces réveils de la synthèse constitutive de notre moi ou de l'un ou de l'autre de ses attributs, qui donnent la mesure de ce

que le réflexe nous fournira de la sensation de vouloir. Le réflexe supérieur nous apparaît plus ou moins voulu selon que les processus dont il se compose réveillent les éléments du moi et poussent à la synthèse de ce qui, parmi les attributs du moi, constitue l'abstraction mentale que nous nommons volonté.

Il nous reste bien peu de chose à dire maintenant pour tirer de ce qui précède l'explication qui a motivé ces développements. Au début de ce chapitre, nous avons montré l'évolution de nos volitions liée elle-même à une double évolution organique et fonctionnelle. L'évolution organique comprend le développement successif des arcs réflexes, leurs combinaisons de plus en plus nombreuses, leurs rapports progressivement plus complexes. Par évolution fonctionnelle, nous entendons la succession de ces processus biologiques, raisons du fonctionnement et du perfectionnement des centres. Ces processus constituent, en effet, les sources de l'énergie circulant au sein du système nerveux ; les fonctions envisagées représentent les endroits d'élaboration de ces forces vives destinées à être transformées en travail ou en potentiel, tout le long des circuits. Mais la nomenclature physiologique des fonctions avait besoin d'être remaniée pour se trouver appropriée à cette conception des mécanismes qui régissent l'évolution des

actes volontaires. De là ce groupement en trois catégories qu'il nous a été possible de montrer répondant à la réalité des choses ; nos volitions traduisent, en effet, une sorte de trilogie fonctionnelle ; leur évolution en procède et s'effectue selon la sériation qu'elle constitue. Si nos volitions naissent et s'éteignent dans un ordre déterminé, la raison en est dans la manière dont évoluent les trois grandes fonctions d'où elles proviennent. Et il nous suffira de prouver très brièvement cette dernière affirmation pour avoir complété notre démonstration ; nous aurons alors définitivement établi que l'évolution des processus biologiques, aidée par un développement corrélatif des centres, nous fournit l'explication de la sériation, de la succession, de l'épanouissement et du déclin de nos volitions.

Les processus nutritifs lors des premières années projettent donc dans les centres les flux d'une continuelle énergie ; les réactions très intenses expliquent l'agitation, l'exubérance du jeune être ; il doit régner à ce moment une sorte de tension très haute, créant dans les centres un potentiel très élevé. Mais les acquis à cet âge sont rares, les circuits nerveux peu complexes ; et l'énergie élaborée se dépense en réflexes peu compliqués. De là des volitions simples, uniformes, promptes à s'éveiller comme à disparaître. Et, par le fait de la pénurie des acquis, de l'inexpérience du moi, de

la rareté des cas où il a pu s'affirmer, il résulte une sorte de superficialité du caractère volontaire de nos volitions. Les réflexes qui nous apparaîtront, dans la suite, comme l'émanation de la volonté n'éveillent guère en la conscience que des notions peu personnelles. Les formes spontanées de la volition caractérisées par le désir et ses variations, sont également rares et très peu accentuées dans leurs attributs psychiques.

A l'époque de la puberté, les organes génitaux entrent en pleine élaboration ; ce sont alors d'ardentes poussées s'accusant par des réflexes d'un genre spécial qui constituent comme de véritables décharges des centres hypertendus. Les volitions deviennent intenses, orientées d'une même façon, et marquées d'une grande aptitude à la satisfaction.

Quant à l'intensité de volonté que nous croyons imprimer aux actes de cette époque de la vie, elle est loin d'avoir ce caractère tranché qu'elle nous procurera par la suite. Le moi plus développé s'éveille plus facilement ; et plus fréquemment, la synthèse psychique d'où résulte la perception du « vouloir » se réalise en des circuits devenus plus nombreux. Cependant, ainsi que déjà nous l'avons dit, les volitions des deux catégories précédentes gardent subjectivement, même en leurs formes perçues comme les plus indépendantes, quelque chose de la nécessité inhérente aux besoins dont elles émanent.

Enfin, le cerveau finit par avoir ses réseaux complétés; des acquis nombreux enrichissent les départements sensoriels et idéatifs; et sous l'afflux des énergies élaborées de par les intensives réactions et les continuels échanges se succédant au sein de nos organes et de nos tissus, une tension très élevée caractérise l'activité cérébrale. La volonté élabore à ce moment des volitions complexes, peut-être moins explosives, mais plus tenaces; ces volitions, longuement méditées, attestent d'ordinaire la maturité d'une intelligence expérimentée, l'application d'un esprit pondéré et réfléchi. Le caractère psychique volontaire des réflexes est alors favorisé par le plein épanouissement d'un moi dont les nombreux acquis s'éveillent facilement au cours des diverses phases du réflexe.

Malheureusement bientôt, la nutrition faiblit, le renouvellement des cellules cesse progressivement, les réactions interstitielles se ralentissent, les combustions organiques baissent, le chimisme biologique tout entier se trouve réduit, atténué. Alors l'ascension vers les centres d'une énergie elle-même épuisée se fait rare; les centres de leur côté perdent leur puissance de réaction; et la tension qui régnait dans l'écorce subit une parallèle réduction. Sans compter que certains départements sensoriels deviennent comme frappés de mort, correspondant alors à

des fonctions définitivement abolies ; car nous savons que quelques-unes d'entre elles, les fonctions génitales par exemple, constituent des lieux d'élaboration énergétique très importants. L'accalmie s'établit donc successivement et progressivement dans les divers territoires centraux ; et cette accalmie est surtout manifeste dans l'écorce. Les volitions attestent, à leur tour, cette réduction des énergies cérébrales ; elles deviennent simples, limitées et sans grande pénétration. Elles subissent à la fois une double série de modifications. Tout d'abord, chacune d'elles se trouve diminuée d'intensité, comme accordée à des diapasons de moins en moins éclatants. Puis à cette réduction qui porte sur la tonalité générale de l'ensemble des tendances volitives, vient s'ajouter une autre cause d'amoindrissement. Les volitions voient leur nombre diminué ; un certain nombre d'entre elles disparaissent définitivement. Et cette disparition est liée à ces mêmes règles que nous avons vu présider à la naissance, au développement des volitions. Les volitions qui, les premières, nous quittent sans esprit de retour sont d'ordinaire les dernières venues, celles qui ne sont apparues qu'aux jours de plein épanouissement de toutes nos énergies, celles qui réclament pour se réaliser la force la plus considérable, le maximum de tension cérébrale dont nous sommes capables. Et l'ordre de

régression reproduit, mais en sens inverse, la sériation évolutive. Le vieillard se rapproche ainsi de l'enfant dont il ne garde plus que les préoccupations les plus personnelles, les plus égoïstes. Ce sont des constatations de ce genre qui ont fourni à M. Th. Ribot les éléments de sa loi de dissolution qui, comme il le dit lui-même, n'est qu'un cas particulier de la loi générale formulée d'abord au sujet de la mémoire. Il ne faudrait pas, toutefois, faire de cette dissolution une modalité pathologique car nous voyons que l'involution normale physiologique la comporte comme une de ses phases régulières.

La démonstration est donc complète et l'évolution de nos volitions, qu'atteste l'observation de la vie individuelle, se trouve très clairement expliquée par l'évolution de nos organes et de nos fonctions. L'involution des manifestations de notre volonté montre de son côté que la réduction progressive de nos tendances reproduit l'ordre accusé par l'extinction successive de nos diverses fonctions. Cette démonstration nous fournit en outre la clef du caractère intensif de nos volitions à certaines époques de la vie, ainsi que celle de la nature plus ardente de quelques-unes de nos tendances à des moments déterminés de notre évolution. Puis elle nous explique la simplification progressive de notre existence par la concentration graduelle de nos besoins.

Enfin, et nous terminerons par là, elle semble même autoriser sur la nature intime de ce qui constitue le caractère essentiel de nos volitions, sur la raison physiologique de la volonté quelques suppositions non dépourvues, à notre sens, de réalité biologique.

L'écorce est donc le siège d'une réelle tension nerveuse ; en dehors des processus psychiques, conscients, qui n'en constituent pour ainsi dire que des intermédiaires plus ou moins importants, la vie de l'écorce est caractérisée par des courants très intenses, et des accumulations considérables d'énergie en ses divers territoires ; chaque centre possède sa tension propre, sa tonalité spéciale.

Les divers groupements cellulaires malgré leur connexion gardent dynamiquement leur individualité ; et cette individualité dynamique est toute aussi tranchée que celle qui résulte des conditions anatomiques ou des aptitudes fonctionnelles.

L'existence de tensions spéciales, réparties différemment dans les divers territoires de l'écorce, n'est guère plus qu'une hypothèse, nous le reconnaissons volontiers ; mais outre qu'en ce domaine bien des explications généralement admises, ne sont pas davantage démontrables, la supposition des tensions centrales s'impose quasi comme l'unique moyen de com-

prendre la plupart des processus psychiques ; aussi, nous croyons-nous autorisé à examiner de plus près les origines probables de ces tensions centrales. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer qu'elles devaient tenir en partie à la nature même des cellules qui les engendrent ; l'ancienne opinion de l'uniformité de structure de l'écorce battue chaque jour en brèche d'une manière plus démonstrative aura bientôt vécu ; déjà la pathologie et en particulier les altérations cellulaires, mises en évidence par la méthode de Nissl, attestent de notables différences fonctionnelles ; et il est permis de supposer que l'avenir complètera les raisons anatomiques de la différenciation physiologique des territoires centraux ; mais le facteur le plus important du dynamisme d'un centre nous parait être la poussée des énergies qui, continues, permanentes, lui affluent des organes auxquels il se trouve plus spécialement relié ; ces énergies sont recueillies et condensées, au sein de ces organes, par les ramifications nerveuses qui unissent ces foyers de production de force vive aux territoires centraux qui en coordonnent l'activité. Nous avons déjà parlé de ce phénomène dans sa physiologie générale et dans son mécanisme ; nous l'avons montré comme constituant la condition probable de l'éveil des processus mentaux qui aboutissent à doter le réflexe des attribu-

tions de la volonté ; nous en avons parlé comme d'une propriété particulière à l'écorce, il est évident qu'il s'y manifeste différemment selon les endroits ; toute la catégorie des centres de projection directement reliés avec les centres et organes sous-jacents le présente à un degré tout spécial.

Cette sorte d'électivité de ces centres dans l'emmagasinement des énergies nous paraît s'expliquer d'elle-même en vertu de la situation privilégiée des territoires en cause ; sans compter que ces centres, ainsi que l'a montré Flechsig, sont, dans l'espèce, d'une ancienneté incontestable, et, dans l'individu, d'un fonctionnement prématuré ; leur intervention plus immédiate et plus fréquente motive suffisamment cette supériorité que nous leur supposons ; aussi, en vertu de ces considérations même, nous sommes porté à croire que tout au contraire les centres d'association ne participent à ces emmagasineurs que par une sorte de dérivation.

Puis, les centres de projection eux-mêmes nous paraissent encore, au sujet des influx sous-jacents, considérablement différenciés par suite de l'importance, de l'ampleur et de l'intensité des fonctions auxquelles ils correspondent. C'est ainsi que le centre visuel, malgré le rôle considérable qu'il joue dans notre existence, ne peut se comparer aux centres rolandiques, points de conver-

gence de tout ce qui constitue les sources, les indications de notre sensibilité générale, ainsi que de la perception des impressions nées au sein même de la plupart de nos organes. Ces centres, d'une si haute et si délicate importance fonctionnelle, nous semblent en outre jouer en matière d'élaboration de nos volitions un rôle particulier. Mais comme ces considérations et celles qui précèdent veulent être comprises intégralement, nous compléterons l'explication par quelques remarques supplémentaires.

Nous savons sûrement aujourd'hui que les perceptions éclairées par la conscience ne constituent qu'une minime partie des opérations de notre vie mentale. Les perceptions conscientes dont les centres supérieurs sont le siège ne représentent qu'une portion très restreinte de leur activité. Des faits probants, des constatations journalières attestent indubitablement l'existence de perceptions, d'associations, de synthèses psychiques inconscientes.

Les impressions résultant des élaborations de nos organes et qui en traduisent l'activité, sont, à l'état normal et pour une part d'entre elles, de l'ordre de ces perceptions inconscientes. La conscience n'intervient à leur occasion que dans les cas où les fonctions déviées projettent vers les centres supérieurs des excitations anormales ; toutefois un certain nombre des sensations orga-

niques sont perçues à l'état normal. Mais on se ferait une idée fautive de la nature de ces impressions en les comparant à celles fournies par nos sensibilités spéciales. Les perceptions sensorielles arrivent aux centres corticaux avec une précision, une netteté, une intégrité que ne peuvent posséder les réactions organiques viscérales. Ces dernières n'aboutissent à l'encéphale qu'après des élaborations successives à travers une série de centres superposés ; ces centres non seulement les transforment, mais encore les synthétisent, les unifient ; ils les condensent puis les atténuent au point de ne plus rien leur laisser de leurs particularités originelles. Les centres corticaux ne reçoivent donc de l'intense activité qui caractérise le chimisme de nos organes qu'une impression purement incitatrice, destinée à renforcer leur activité, à accroître leur tension, à combler les vides consécutifs aux décharges cérébrales.

Cette force qui s'irradie ainsi, est accompagnée pour certaines de ces élaborations d'attributs psychiques ; telles sont, par exemple, les sensations de faim, de soif, qui ont leurs caractéristiques propres ; mais il est nécessaire de tenir compte, que ces modes de perception, qui prennent les formes variées d'appétitions plus ou moins intenses, ne sont analytiquement que les attributs de courants nerveux franchissant par

leur intensité, leurs irradiations, les territoires centraux inférieurement situés et marqués d'inconscience. Et il faut également concevoir l'action de ces courants comme s'exerçant d'une façon continue et en dehors des moments où la conscience trahit par des appétits et des désirs soudains leur intervention d'allure tout à coup renforcée. Enfin certaines de nos tendances, telles que les tendances génitales, nous montrent les irradiations nées d'une fonction enrayée, capables de prendre, dans la conscience, des formes totalement différentes de la réclamation impérieuse d'un appétit non satisfait. Car l'amour, dans son expression la plus transcendante, n'est, chez l'adolescent rêveur, que l'épanouissement dans la conscience de tensions irradiées de centres inférieurs hypertendus et pris d'une sorte d'érythisme.

Toutes ces considérations nous montrent d'une manière remarquable l'importance des tensions centrales dans le mécanisme de notre vie volontaire. Or, il est facile de comprendre le rôle de ces diverses tensions, spécialement dans la genèse de nos volitions. Ce rôle nous paraît au moins s'accuser d'une double façon. Il est évident que les centres sollicités par une cause quelconque, actionnés par une incitation extérieure, y répondront dans une mesure qui sera de même ordre et de même nature que celle de leur tension

respective. Ils mettront dans leur réaction l'énergie faible ou forte qui les travaille, la force vive dont ils disposent. Un centre hypertendu entrera en travail sous une excitation légère et multipliera cette excitation ; le centre, siège de tension faible, n'arrivera à fonctionner que sous des incitations énergiques dont il affaiblira régulièrement la valeur et le caractère. D'un autre côté, même en dehors de tout agent extérieur, nous verrons le centre fortement tendu se décharger spontanément, tandis que le centre hypertendu sera rarement en mesure de surmonter les résistances qui s'opposent à son fonctionnement. Et nous croyons que ces considérations très simples se comprennent d'emblée et ne réclament guère d'autres développements ; elles ne peuvent soulever d'objections ; et il nous paraît que le principe une fois posé, les déductions en découlent avec une grande simplicité.

Or, si nous appliquons ces notions à l'intelligence du mécanisme de nos volitions ; si nous interprétons avec leur aide les diverses étapes que nous avons appris à reconnaître dans l'évolution de l'acte volontaire ; si, à leur lumière et d'un coup d'œil synthétique, nous examinons de nouveau les diverses modalités des processus qui caractérisent nos réflexes polyneuriques, polycentraux, nos réflexes volitionnels en un mot, une série de considérations, de consé-

quences importantes nous apparaissent immédiatement, jetant une vive clarté sur les phénomènes de notre vie volontaire.

Nous retrouvons, confirmées par des considérations nouvelles, des conceptions dont il a été question à divers endroits. Nous voyons surtout se vérifier l'explication, déjà ébauchée ailleurs, de la volonté comme résultante des tensions dont nos centres sont le siège au cours des processus qui caractérisent le réflexe volontaire. Nous avons précédemment acquis la certitude que cette tension, seul élément commun à tous les processus capables d'éveiller la volonté, comprenait, avec la condition de la volition de la synthèse psychique, celle de ses attributs mentaux ; depuis lors, l'évolution des volitions nous a autorisé à rechercher définitivement, dans les variations de cette même tension centrale, la clef des différences qui existent entre nos diverses volitions.

Nos volitions s'affirment en effet incontestablement comme tributaires des tensions centrales ; et les différents modes d'intervention de la volonté se déduisent, dans un même individu, des particularités de ces diverses tensions ; selon que la tension est vivace dans nos centres de perceptions, dans nos centres d'associations, dans nos centres moteurs, nos volitions se caractérisent par un prompt éveil des sensations initiales, une riche élaboration des réactions, une exécution

puissante, rapide ou particulièrement adroite ; la persistance de la tension en chacun de ces centres expliquera la ténacité ; et les différentes formes de bien des attributs de nos volitions seraient susceptibles d'explications de ce genre.

Quant au mécanisme selon lequel les tensions se manifestant au cours du circuit réflexe, engendrent les attributs spéciaux de chacune de nos volitions, il est analogue à celui qui dote le réflexe de son caractère volontaire. Nous avons vu précédemment que cette tension réveillait, en leurs territoires centraux, les résidus psychiques qui forment la synthèse du moi, ainsi que ceux par lesquels le Moi s'est attribué la paternité et le « voulu » de l'acte en question. Ces tensions sont donc à l'origine de cette synthèse conventionnelle, la volonté. Pour les attributs propres aux volitions, les choses se passent d'une manière analogue. Il est évidemment nécessaire de supposer dans la conscience l'existence préalable des perceptions qui sont contenues dans ces attributs ; il faut donc que des synthèses se soient établies progressivement, nous amenant à comprendre le sens et la valeur de ces qualificatifs ; ces synthèses se réalisent par le mécanisme qui préside à toutes les abstractions ; nous sommes donc obligés de supposer, existant quelque part dans nos centres conscients, un résidu correspondant à l'attribut en question ; ce résidu doué

de mémoire s'éveille pour ainsi dire dans la conscience sous certaines conditions ; ces conditions impliquent l'existence de tensions qui lui correspondent, des tensions similaires à celles des perceptions qui jadis lui ont donné naissance ; alors, en vertu de loi d'association par similitude, le réveil se fait ; et, dans la conscience, se trouve associée à la perception de l'acte et de ses attributs volontaires, la perception de la qualité particulière, qui vient d'être ainsi rappelée à la mémoire.

Les considérations qui précèdent nous permettent de pousser plus loin les rapprochements. Nous avons exposé le mécanisme des volitions, montré de quelle façon l'ancienne faculté peut être ramenée à des processus physiologiques. Le domaine de la volonté nous a fourni tout d'abord les volitions. Les volitions nous sont apparues comme des réflexes d'un circuit segmenté en étapes. Le réflexe a donné lieu à des processus associatifs qui lui ont doublé sa personnalité anatomo-physiologique d'une véritable personnalité mentale ; le premier des attributs de cette personnalité mentale c'est la volonté même, les autres par le mécanisme que nous venons d'exposer sont tous les qualificatifs qui accompagnent les volitions. Puis nous avons dit que le domaine de l'ancienne faculté allait au delà des actes ; qu'il renfermait des états mentaux exempts d'extériorisation, ne se tradui-

sant que par des manifestations de la conscience ; nous avons montré de quelle façon ces états se rattachaient à nos volitions. Or, malgré l'étendue du domaine ainsi élargi, il semble que la volonté comporte encore autre chose, non compris dans ce dont il vient d'être question. Nous allons essayer de compléter à la fois notre pensée et l'étude de tout ce qui semble appartenir en propre à l'ancienne faculté des spiritualistes.

Si on examine, en effet, toutes les manifestations volontaires que nous venons de résumer, on s'aperçoit que toutes se rapportent à ceux de nos actes qui portent, d'une manière très distincte, l'étiquette volontaire ; chacun d'eux nous apparaît comme l'émanation directe et plus ou moins consciente de la faculté. Les volitions comme états de la volonté se trouvent nettement définies tant dans leurs origines que dans leur finalité. Ce qu'elles contiennent de volonté, se trouve ramené à des processus psycho-biologiques. Mais nous nous sommes borné à les examiner dans l'individu en général, sans chercher les caractères qui pourraient les distinguer d'un sujet à l'autre. De temps à autre, nous avons bien indiqué la prédominance de quelques-unes de ces manifestations chez certains tempéraments ; mais c'était alors avant tout une schématisation de ce tempérament, de ce caractère que nous avions en vue. Notre analyse des modalités

de la volonté a donc été faite jusqu'ici en dehors de toute considération individuelle.

Or, la volonté n'intervient pas seulement au cours de l'existence pour donner naissance à la série des volitions et états volontaires dont il vient d'être question ; dans chaque individu son rôle dépasse la genèse de ces volitions et états volontaires. On la considère comme présidant aux différences individuelles qui résultent des combinaisons que peuvent subir les actes et les états étudiés séparément dans le cours de ce travail. Notre volonté ne se dépense pas seulement dans le détail de nos actes, à propos du mécanisme de chacun d'eux, elle règle notre vie entière, lui donne son allure propre. Elle commande à ces catégories de volitions auxquelles notre analyse s'est arrêtée. Elle procède avec ces catégories comme elle agissait auparavant avec les diverses phases de chacune des unités de ces catégories elles-mêmes. La volonté domine ici la chaîne de nos manifestations volontaires à la manière dont jadis elle semblait imposer, au circuit volitionnel, sa direction et sa finalité. Or, cette intervention large et de haut, de la volonté, s'explique par des mécanismes analogues aux précédents ; ce sont encore les tensions centrales qui nous fournissent les explications de cette orientation générale de ces volitions considérées en bloc. Toutefois, pour être comprise, l'explication de

cette action dernière et globale de la volonté réclame le rappel de quelques considérations générales relatives aux conditions et à la genèse de nos divers actes. Disons tout d'abord qu'un certain nombre de considérations physiologiques nous portent à croire que les excès ou les abaissements de tension centrale sont perçus péniblement par la conscience; la tension normale engendre, au contraire, une sensation agréable. Rappelons encore que les réflexes se produisent dans le sens de la moindre résistance, par conséquent selon les lois qui président à l'économie de l'effort. L'observance de ces règles procure à la conscience la série des sensations agréables; leur inobservance, la gamme des impressions et perceptions douloureuses. Il résulte de ces indications que cette recherche du plaisir, cet éloignement de la souffrance qui président aux actes de la vie de chacun de nous, cachent des dessous physiologiques qui sont, d'une part, la tendance à l'équilibre des tensions dans nos centres et, d'autre part, le respect des règles du moindre effort et du sens de la plus petite résistance. Mais ces facteurs biologiques et mécaniques unifiables du reste en une seule formule qui serait celle de l'équilibre des tensions n'intervient pas seulement dans les questions de douleur et de plaisir. Nous croyons pouvoir en étendre l'application, ainsi que nous le di-

sions à l'instant, à notre existence tout entière.

Il s'agit ici de ce que nous venons d'appeler l'orientation de nos énergies volontaires. Nous rappellerions à l'instant que nous avons déjà parlé d'orientation en matière des choses de la volonté; nous insistions alors sur la nature des volitions selon les âges, les développements ou les régressions de nos organes; il était question à ce moment de la genèse de nos volitions directement sous la poussée de nos grandes catégories fonctionnelles; mais le phénomène auquel nous faisons allusion diffère de ces orientations directement liés à leurs causes prochaines, à leurs facteurs originels. Il s'agit maintenant d'une direction de nos énergies disponibles et, par conséquent, de volitions plus ou moins indépendantes en vertu même de l'indétermination de leurs causes et de leurs résultats.

La vie de tout homme présente, en général, un certain nombre de tendances caractéristiques; ces tendances n'ont pour but, parfois, qu'une satisfaction fonctionnelle bien spécifiée et alors elles s'expliquent très simplement à l'aide de ce qui a été dit précédemment; la passion génitale qui souvent marque d'un sceau particulier certaines existences au point de les dominer entièrement est un exemple très compréhensif de cette catégorie de cas. Dans ces cas, les tensions centrales accumulées par l'élaboration des or-

ganes réclament, au nom de l'équilibre, des décharges de cette force nerveuse surabondante ; ces décharges se traduisent dans l'ordre des perceptions par les sensations appropriées à chacune des catégories de satisfactions fonctionnelles. Mais il arrive que la tendance prépondérante, est peu ou pas directement reliée à des satisfactions organiques ; et, dès lors, l'explication viscérale devient impossible ; cependant, en ces circonstances, c'est encore dans les tensions centrales qu'il convient de chercher l'explication réclamée ; mais ces tensions ne proviennent plus, en ce cas, d'élaborations viscérales ; elles procèdent pour ainsi dire d'elles-mêmes, de leur propre nature biologique ; elles relèvent de l'existence de ces prédominances centrales que nous avons vues, pour des raisons insoupçonnées encore, engendrer une intensité prépondérante de vie, d'élaborations, de forces vives, d'accaparement de potentiel. Ce sont leurs centres qui accaparent l'énergie disponible ; ce sont eux qui, à la moindre survenue d'excitations indifférentes, affirment les premiers leur puissance réactionnelle ; leur grande énergie individuelle prime l'activité des autres centres dans des cas où ils font partie d'une chaîne de réactions successives. Et, chose plus importante, leur hypertension finit par être, à elle seule, une source de manifestations, par donner naissance à de réelles décharges

nerveuses, aboutissant à des formes déterminées de l'activité individuelle, et se traduisant, dans la conscience, par une gamme de désirs de plus en plus accentués accompagnés d'une gamme correspondante de sensations de plaisir et de douleur.

Ces phénomènes se rapprochent du reste de ceux que nous avons entrevus quand nous avons parlé de l'activité spontanée de l'écorce; ils sont également analogues à cette catégorie de manifestations cérébrales décrites au sujet de l'autonomie des centres nerveux dans l'élaboration de nos tendances. Ils ont les mêmes corrélatifs dans l'ordre des actes et des perceptions.

Nous avons dit à ce moment que les centres eux-mêmes finissaient par engendrer des besoins et par devenir à leur tour et d'une manière tout à fait personnelle des causes d'action et de réactions. Cette sorte d'élaboration hypertrophique des tensions, dévolue à certains centres, résume et condense dans une explication physiologique ultime ces processus, divers d'aspects mais unifiés par leur mécanisme. Et nous devons reconnaître que, sans cette explication, nous comprendrions difficilement certaines particularités telles que le besoin d'action, de mouvement, ou la nécessité pour certains individus de se dépenser en démonstrations extérieures, d'accompagner leurs moindres actes de mimiques exubérantes.

Or, ce que nous disons des types moteurs pourraient se dire des autres types. Et pour élever cette explication à la hauteur du phénomène essentiel qui implique l'orientation particulière de toutes les volitions vers un ordre déterminé d'aspirations, de tendances, d'actes, il suffit d'amplifier les centres, sièges de cette élaboration intensive d'énergies, de force vive. En renforçant ainsi et les centres et leur activité, leur prédominance montrera indiscutablement la haute signification, la légitime portée du processus auquel nous faisons allusion. Car il s'agira bien, en ce cas, d'une réelle orientation de la vie tout entière, dans ses volitions délibérées, comme dans celles qui touchent de très près aux réflexes purs et simples.

Et par là, la vie volontaire, nos volitions, le domaine de la volonté dans son intégralité, se trouvent reliés au reste des modalités de notre activité. Il résulte de là que les grands principes de la mécanique biologique lui deviennent manifestement applicables. La physiologie de la volonté nous apparaît, elle aussi, régie par les lois de la moindre résistance et de l'économie de l'effort. Et la formule psychologique de la recherche du plaisir et de l'éloignement de la douleur, reçoit à son tour une explication très claire et une confirmation tout aussi catégorique.

## TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE . . . . .	5
L'ancienne et la nouvelle conception de la Vo- lonté . . . . .	11
Réflexes et Neurones . . . . .	21
Subdivisions des réflexes . . . . .	32
Le Réflexe volontaire . . . . .	51
Les Volitions . . . . .	69
La Volonté . . . . .	101
Les Origines de la Volonté . . . . .	130
L'Évolution de la Volonté. . . . .	155

---

ST-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE FRÈRES

